

RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL 2024

TAQA



Toute notre énergie pour
faire briller le Maroc
de demain

SOMMAIRE



TAQA MOROCCO, PARTENAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU ROYAUME

- 08** TAQA Morocco en bref
- 10** Leader de la production privée d'électricité et acteur engagé de la transition énergétique au Maroc
- 12** Un acteur clé de l'indépendance énergétique du Royaume depuis plus de 27 ans
- 14** L'énergie, pilier du développement économique du Royaume
- 15** Une stratégie de développement combinant performance et durabilité à horizon 2030
- 16** Une création durable de la valeur pour le développement du Maroc
- 18** TAQA, un groupe intégré et diversifié dédié aux services publics et à la transition énergétique à travers le monde



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 22** Un nouveau modèle de leadership au service de la transformation et de la performance
- 24** Montée en puissance des projets de digitalisation et renforcement continu de la cybersécurité
- 28** Consolidation des piliers de la performance opérationnelle
- 32** Gestion et suivi régulier des risques
- 34** Progression des indicateurs financiers et renforcement de la solidité financière



RAPPORT ESG

- 36** Construire un avenir durable : une ambition portée à tous les niveaux de TAQA Morocco
- 48** Des pratiques durables pour préserver les ressources et les écosystèmes
- 62** Les talents de TAQA Morocco, piliers de sa performance durable
- 82** Un ancrage local au service des communautés
- 122** Une gestion des risques fondée sur la prévention, la protection et la pérennisation
- 128** Une gouvernance responsable, éthique et transparente



COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

- 167** Rapport de Gestion
- 182** Comptes consolidés
- 194** Comptes sociaux
- 214** Rapports des Commissaires aux Comptes

MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE TAQA MOROCCO

Conjuguer excellence opérationnelle,
transformation culturelle et
responsabilité sociétale pour bâtir
l'avenir énergétique du Royaume.



M. Abdelmajid
IRAQUI HOUSSAINI

Président du Directoire
de TAQA Morocco

L'année 2024 a marqué un tournant décisif pour TAQA Morocco. Un tournant à la hauteur de notre ambition : conjuguer excellence opérationnelle, transformation culturelle et responsabilité sociétale pour bâtir l'avenir énergétique du Royaume.

Portée par notre feuille de route stratégique à horizon 2030, notre transformation s'est intensifiée cette année, traduisant une volonté claire de diversification, de performance durable et de création de valeur à long terme. Notre vision s'est incarnée à travers des avancées concrètes dans nos activités industrielles, notre engagement pour la décarbonation et la structuration d'un modèle managérial centré sur les talents et la culture d'entreprise.

Sur le plan opérationnel, nous avons poursuivi la consolidation de nos performances, confirmant notre position dans le top décile mondial en matière d'excellence industrielle. Notre démarche d'amélioration continue a permis de renforcer la fiabilité de nos installations, de moderniser nos pratiques de maintenance, et de garantir une disponibilité optimale de nos actifs stratégiques. Le lancement d'un nouveau modèle opérationnel multi-assets marque une nouvelle ère dans notre manière d'appréhender la gestion énergétique de demain.

Notre ambition bas carbone s'est concrétisée à travers des avancées majeures sur plusieurs projets structurants. Le développement du parc éolien de Boujmil (100 MW), désormais finalisé, permettra de produire près de 400 GWh par an, contribuant directement à la transition énergétique du Royaume. En parallèle, notre projet solaire Noor PV II, actuellement en phase de développement, vise une capacité de 96 MW pour une production annuelle estimée à 230 GWh.

Notre engagement en faveur du développement durable s'est exprimé avec force en 2024. En renouvelant notre adhésion au Global Compact des Nations Unies, TAQA Morocco affirme son rôle d'entreprise citoyenne, responsable et alignée sur les standards internationaux. La réduction de notre intensité carbone, la préservation de la ressource en eau, le développement du capital humain et l'ancrage local de nos actions à travers le programme « TAQA Morocco for Community » traduisent cette ambition d'agir positivement et concrètement.

La transformation culturelle de notre organisation, portée par le modèle de leadership « TAQA Morocco Way », a également franchi un cap significatif. En valorisant l'impact individuel, la performance collective et l'éthique professionnelle, ce modèle fait émerger une nouvelle génération de leaders alignés avec nos valeurs. Nos équipes, renforcées par des parcours de développement ambitieux, sont aujourd'hui au cœur de notre dynamique de changement.

Enfin, la gouvernance des risques a été renforcée pour anticiper les aléas d'un environnement en mutation rapide. L'adaptation de notre dispositif de gestion de crise et l'intégration de nouveaux outils d'évaluation des risques témoignent de notre exigence en matière de résilience opérationnelle.

C'est dans cette dynamique que TAQA Morocco aborde l'avenir : avec lucidité, engagement et détermination. En 2025, nous continuerons à faire de notre modèle un levier de progrès partagé, au service de la souveraineté énergétique du Royaume et d'un développement durable à fort impact.





**TAQA MOROCCO
EN BREF**

TAQA MOROCCO

EN BREF

Depuis sa création, en 1997, TAQA Morocco s'est distinguée en tant que référence nationale pour la réalisation des ambitions du Royaume du Maroc en matière de production de l'énergie. Leader de la production électrique privée au Maroc, TAQA Morocco ambitionne d'accompagner la transition énergétique

du Royaume vers les sources bas carbone, en mettant à profit son expertise unique d'opérateur énergétique historique du pays, sa structure financière solide et son appartenance au Groupe TAQA, référence mondiale de la production, le transport et la distribution de l'énergie et le dessalement d'eau de mer.

DES VALEURS FORTES, PILIERS DE NOTRE ENGAGEMENT ET SOURCES DE NOTRE PERFORMANCES



SÉCURITÉ

La sécurité est notre priorité absolue.

Chacun de nous assume pleinement la responsabilité de protéger la santé et le bien-être de tous. Nous osons nous exprimer face aux situations à risque, et nous reconnaissons les comportements exemplaires en matière de sécurité. En cultivant une culture d'apprentissage continu, nous cherchons sans cesse à identifier les axes d'amélioration pour faire de la sécurité une valeur partagée au quotidien.



DURABILITÉ

Nous agissons de manière responsable envers notre environnement, nos communautés et nos collaborateurs.

Nous cherchons à avoir un impact positif et durable, en défendant des principes d'intégrité et une éthique forte dans toutes nos actions. Nous favorisons un cadre de travail inclusif, fondé sur la diversité, le respect et le développement des compétences individuelles et collectives.



COLLABORATION

Nous allons plus loin lorsque nous avançons ensemble.

Nous plaçons les intérêts de TAQA au-dessus des considérations individuelles. En développant des relations de confiance, en encourageant le dialogue ouvert et l'écoute active, nous renforçons notre efficacité collective. Le partage d'idées, d'expériences et de savoir-faire est au cœur de notre réussite.



INNOVATION

Nous innovons avec audace et pragmatisme pour améliorer nos résultats.

En remettant en question les pratiques établies, nous explorons de nouvelles approches, transformons les idées en actions concrètes et recherchons l'efficacité sans jamais compromettre la sécurité. L'innovation est un moteur de transformation continue au service de notre performance.



EXCELLENCE

Nous visons l'excellence dans tout ce que nous entreprenons.

Nous fixons des objectifs ambitieux et nous nous engageons à les atteindre, voire à les dépasser. Par une planification rigoureuse et un sens aigu des responsabilités, nous veillons à la concrétisation de nos engagements. Nous célébrons les réussites et valorisons les efforts individuels et collectifs qui les rendent possibles.

LEADER DE LA PRODUCTION PRIVÉE D'ÉLECTRICITÉ ET PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Fort de 27 ans d'excellence industrielle, TAQA Morocco s'affirme comme un acteur clé de la transition énergétique nationale et le premier producteur privé d'électricité au Maroc. L'entreprise s'appuie sur une maîtrise technique de haut niveau, une capacité à réaliser des projets complexes dans des délais records, et une performance opérationnelle qui figure dans le top décile mondial.

À travers son complexe thermique de Jorf Lasfar, TAQA Morocco opère six unités de production totalisant 2 056 MW, ce qui en fait l'une des installations les plus efficaces au monde. Ce site stratégique assure 17 % de la capacité installée du pays et couvre à lui seul près de 34 % de la demande nationale en électricité, contribuant ainsi de manière déterminante à l'indépendance énergétique du Royaume.

TOP DÉCILE MONDIALE

en matière de performance technique de la centrale thermique de Jorf Lasfar



Capacité de structuration financière et de financement à des conditions compétitives



3,5 ans

vs. 6 ans de développement prévus initialement



SAVOIR-FAIRE UNIQUE

pour le développement de projets de grande taille



1,4 Md\$

Mobilisation d'un financement international multidevises

2 056 MW

capacité installée

+30 Md

Investissements réalisés depuis 1997

418

Collaborateurs

Le savoir-faire de TAQA Morocco dans la conduite de projets d'envergure s'est illustré de manière remarquable à travers la réalisation des unités 5 & 6, livrées en seulement 3,5 ans, soit 2,5 ans avant le délai initialement prévu. Ce chantier exemplaire a mobilisé un financement international multidevises de 1,4 milliard de dollars, le plus important enregistré au Maroc depuis plus d'une décennie, et a été couronné par le prix « African Power Deal of the Year » en 2012.

34%

Part dans la demande nationale d'électricité

93%

Taux de disponibilité

UN ACTEUR CLÉ DE L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU ROYAUME DEPUIS PLUS DE 27 ANS

TAQA Morocco accompagne le développement du Maroc par une infrastructure capable de fournir en continu de l'énergie électrique au meilleur coût, tout en veillant à la préservation de l'environnement et à l'écoute de ses parties prenantes. Après la mise en service des unités 1 & 2 en 1997, avec une capacité initiale de 660 MW et la construction des unités 3 & 4, mises en service respectivement en 2000

et 2001 et portant la capacité globale à 1 356 MW, TAQA Morocco a entrepris le développement des unités 5 & 6. Ce dernier investissement a mobilisé un financement multidevises de 1,6 milliard USD pour porter la capacité installée à 2 056 MW. En 2022, TAQA Morocco a démarré le déploiement de sa stratégie de diversification vers les énergies bas carbone, dans le cadre de sa nouvelle stratégie 2030.

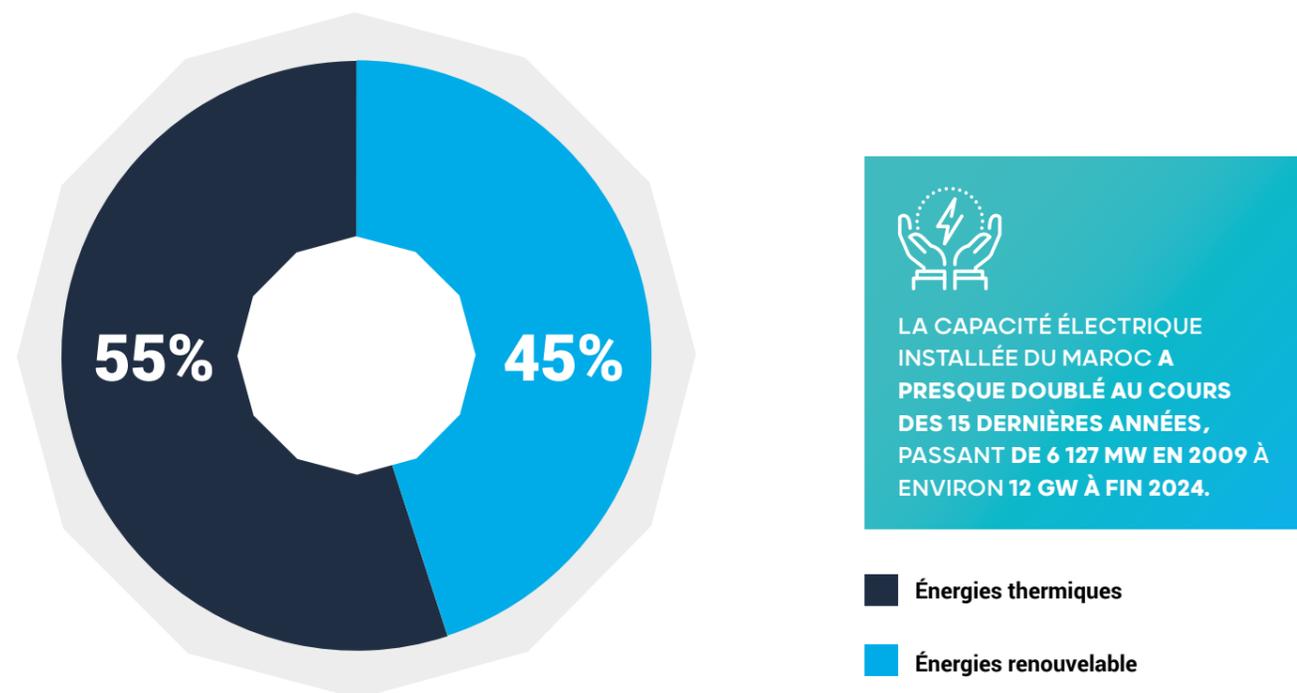


L'ÉNERGIE, PILIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU ROYAUME

Le Maroc poursuit avec détermination sa transition énergétique, renforçant année après année son positionnement en tant que leader régional dans le développement des énergies renouvelables. Grâce à une stratégie volontariste et à des choix structurants, le Royaume a su bâtir un mix électrique plus diversifié, sécurisé et résilient.

Entre 2009 et 2024, la capacité électrique installée au Maroc a quasiment doublé, passant de 6 127 MW à environ 12 000 MW, traduisant un effort massif d'investissement dans les infrastructures énergétiques. Cette dynamique s'inscrit dans l'objectif national initial de porter à 52 % la part des renouvelables dans la capacité installée d'ici 2030.

MIX ÉNERGÉTIQUE DU MAROC - 2024



UNE MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE À TRAVERS LES DÉCRETS D'APPLICATION DE 2024

Pour garantir l'opérationnalisation de ce nouveau cadre législatif, plusieurs décrets d'application ont été promulgués en 2024. Ils précisent les modalités pratiques et les responsabilités des différents acteurs. Un premier décret encadre le traitement des litiges dans le secteur de l'électricité, en fixant notamment un seuil de contribution financière pour saisir le Comité de règlement des différends. Un autre texte définit les fonctions et exigences des compteurs intelligents, indispensables à la gestion de l'électricité injectée dans le réseau par les autoproductions.

Par ailleurs, un décret important précise le mécanisme de délivrance des certificats d'origine pour l'électricité issue de sources renouvelables, garantissant ainsi la traçabilité de l'énergie verte. Enfin, un dernier décret met en place le cadre opérationnel des entreprises de services énergétiques (ESCOs), acteurs clés de la stratégie nationale d'efficacité énergétique, en définissant leurs conditions d'exercice et leurs obligations réglementaires.

UN CADRE LÉGISLATIF MODERNE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Deux lois structurantes ont été adoptées pour renforcer l'attractivité du secteur et accélérer la transition vers un mix énergétique bas carbone. La loi n° 40-19 est venue actualiser la législation existante sur les énergies renouvelables (loi n° 13-09) et sur la régulation du secteur électrique (loi n° 48-15), en introduisant une plus grande souplesse dans les régimes d'autorisation et en facilitant l'intégration des énergies renouvelables au réseau national. Elle vise à simplifier les démarches pour les porteurs de projets et à créer un environnement plus prévisible et transparent pour les investisseurs. Dans le même esprit, la loi n° 82-21 a instauré un cadre clair pour l'autoproduction d'électricité. Elle permet désormais aux acteurs publics et privés de produire de l'électricité pour leur propre consommation, renforçant ainsi la souveraineté énergétique du pays tout en encourageant l'implication des citoyens et des entreprises dans la transition énergétique.

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMBINANT PERFORMANCE ET DURABILITÉ À HORIZON 2030

Dans un contexte de transition énergétique accélérée, le Maroc renforce résolument la part des énergies renouvelables dans son mix électrique. En réponse à cette dynamique nationale, TAQA Morocco déploie une stratégie de croissance bas carbone, articulée autour de l'efficacité industrielle, de la diversification de son portefeuille énergétique et du développement de projets durables à grande échelle.

- 01 AXE 1 : EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE**
 Renforcement des besoins fonctionnels à travers la maintenance et la consolidation de notre performance en tant que Top Decile / Quartile de l'industrie, à travers la performance technique, Safety & Process Safety, l'optimisation des activités de maintenance et de la consommation du charbon, ainsi que l'amélioration continue des processus de production.
- 02 AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN**
 Développement du capital humain à travers l'accompagnement dans la formation, la gestion de carrière et la transformation du mode de travail, ainsi que l'amélioration de l'engagement des collaborateurs en renforçant la culture d'entreprise.
- 03 AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DE PROJETS**
 Développement de projets et du portefeuille des projets transverses, notamment celui de la mise en œuvre du programme de réhabilitation des unités 1-4, et cela afin de s'aligner sur les objectifs affichés par le groupe pour son nouveau plan climat et continuer à servir le mix énergétique marocain en transition à l'horizon de 2030.
- 04 AXE 4 : TRANSFORMATION DIGITALE**
 Capitalisation de l'expertise d'opérateur énergétique, développement des synergies au sein du portefeuille d'activités et évolution vers une véritable maintenance prédictive/prescriptive afin de maintenir les opérations à leur meilleur niveau de performance. Cela à travers l'innovation, la digitalisation et la capture de synergies opérationnelles.
- 05 AXE 5 : GOUVERNANCE ET DURABILITÉ**
 Consolidation des bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, pérennisation du système de contrôle des risques, renforcement du processus décisionnel par la consolidation des fonctions de pilotage et déploiement de la stratégie ESG afin d'assurer un développement durable qui tient compte l'intégration des objectifs de gouvernance.

25%
Réduction de l'intensité carbone

1 000 MW
Énergies renouvelables additionnelles

UNE CRÉATION DURABLE DE LA VALEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MAROC

TAQA Morocco a développé un modèle de création de valeur axé sur le soutien au développement économique et social du Maroc ainsi que sur la contribution à la diversification de son mix énergétique. Cela se traduit par la mise à profit de ses ressources, de son expertise industrielle et de la compétence de ses collaborateurs au bénéfice du Royaume.

La dimension extra-financière constitue un élément clé de la performance globale de TAQA Morocco, un suivi régulier des indicateurs de responsabilité sociale et environnementale est assuré, afin répondre aux engagements pris pour le développement durable.

NOS RESSOURCES

Notre capital humain

418 collaborateurs
35% de cadres

Nos ressources matérielles

Site de production de **68 Ha**
Centrale thermique de **6 unités** d'une capacité de **2 056 MW**
Terminal charbonnier
Parc de stockage du charbon
Installation pour le traitement des eaux
Poste de transformation THT/HT
Carrière de stockage des cendres
5 lots attribués dans le cadre de l'appel d'offres Noor PV II (**96 MW**)

Notre capital immatériel

Contrat d'exploitation et de maintenance des unités 1 à 6
Contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA)
Concession d'exploitation des quais 3 et 3 bis du port de Jorf Lasfar

Nos ressources financières

Total actif **20 920 MDH**
Fonds propres **7 369 MDH**
Cashflow opérationnel **1 404 MMDH**
Gearing **39%**

NOTRE DÉMARCHE ET NOS PILIERS STRATÉGIQUES

Positionnement & ambition de développement

TAQA Morocco produit de l'énergie de manière efficace à des coûts compétitifs pour permettre aux citoyens, aux entreprises et aux acteurs publics d'assurer leur développement au quotidien.

Nous capitalisons sur notre solidité financière, notre expertise et l'engagement de nos collaborateurs pour être une entreprise modèle au Maroc et dans la région et pour accompagner la transition énergétique et la décarbonation de l'économie.

Objectifs de développement à horizon 2030

25%

Réduction de l'intensité carbone

1 000 MW

Énergies renouvelables additionnelles



Vision

Renforcer sa position de leader au Maroc de la production électrique privée en diversifiant son portefeuille d'activité et développer une expertise dans le secteur de l'eau en s'appuyant sur les capacités de TAQA



Mission

Capitaliser sur notre expertise d'opérateur énergétique historique au Maroc et sur notre assise financière solide pour accompagner l'ensemble de l'écosystème économique dans sa transition énergétique



Ambition

Accompagner l'évolution du mix énergétique du Royaume

LES PILIERS DE NOTRE STRATÉGIE POUR LA DURABILITÉ

Pilier 1 : Environnement

- ▶ Participation à la transition énergétique
- ▶ Réduction de l'intensité carbone
- ▶ Gestion responsable des déchets

Pilier 2 : Social

- ▶ Priorisation de la sécurité et la santé au travail
- ▶ Développement du capital humain et accompagnement de carrières
- ▶ Promotion de la diversité et de l'inclusion

Pilier 3 : Gouvernance

- ▶ Une gouvernance duale et solide
- ▶ Transparence et intégrité avec les parties prenantes

LE SOCLE DE NOTRE ENGAGEMENT DE DURABILITÉ : TAQA MOROCCO FOR COMMUNITY



Éducation

Favoriser l'accès à l'éducation



Environnement

Réduire l'empreinte environnementale



Santé

Faciliter l'accès aux soins



NOS ENJEUX POUR LA DURABILITÉ

Participer à la transition énergétique

Développer une culture commune et agir en anticipant le changement

Favoriser une chaîne de valeur responsable

Contribuer au développement de la société

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Pour l'environnement

Part du charbon à basse teneur en soufre **100%**

Déchets produits & recyclés **91%**

1200 tonnes de cendres récupérées quotidiennement auprès des quatre silos de stockage

Pour les collaborateurs

53 896 heures de formation

Charte d'engagement pour la santé et la sécurité des collaborateurs

Politique de Gestion des carrières et des compétences

Charte RSE pour la diversité et la lutte contre la discrimination

Plateforme de e-learning « **eTaqMorocco Academy** »

Pour la communauté

Une enveloppe globale de **8,5 MDH** pour les actions

TAQA Morocco for Community

25 projets et associations soutenus

20 769 bénéficiaires directs et indirects

Pour la société

15 millions de citoyens fournis en électricité

93% de taux de disponibilité de nos unités

Pour les actionnaires

Résultat net Part du Groupe : **1 053 M DH**

Rendement dividende : **1,8%**

Rentabilité des fonds propres : **14,3%**

NOTRE IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TAQA Morocco a décliné sa contribution aux objectifs de développement durable en une politique de responsabilité sociale qui fait désormais partie intégrante de l'identité de l'entreprise. TAQA Morocco se concentre aujourd'hui sur les **3 ODD** suivants



TAQA Morocco contribue de manière indirecte aux **14 autres objectifs**.



TAQA, UN GROUPE INTÉGRÉ ET DIVERSIFIÉ DÉDIÉ AUX SERVICES PUBLICS ET À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À TRAVERS LE MONDE

TAQA est un acteur incontournable du secteur de l'énergie et des services publics, avec une présence dans 25 pays. Positionnée parmi les plus grandes entreprises mondiales en capitalisation boursière, TAQA combine un portefeuille d'actifs stratégiques et un modèle économique résilient basé sur des revenus régulés et contractuels, qui assurent des performances financières solides et prévisibles.

Pilier du système énergétique des Émirats arabes unis, TAQA détient des droits exclusifs sur le transport et la distribution d'électricité à Abu Dhabi et joue un rôle clé dans l'approvisionnement en eau et en électricité de la région. Avec un accès privilégié aux projets d'infrastructure énergétique, l'entreprise capitalise sur son expertise pour soutenir la transition énergétique et investir dans des solutions durables.

Engagé en faveur d'une croissance responsable, TAQA est l'un des rares acteurs du secteur à s'être fixé un objectif clair de réduction absolue de ses émissions de gaz à effet de serre. Son engagement en matière d'ESG est reconnu par les agences de notation et se reflète dans une gouvernance exemplaire, fondée sur la transparence et l'engagement des parties prenantes.



RAISON D'ÊTRE

Alimenter un avenir prospère en fournissant efficacement une énergie et une eau durables et fiables, libérant ainsi le potentiel illimité des personnes et des territoires.



VISION

Fournir l'énergie propre et l'eau indispensables aux gouvernements, aux entreprises et aux consommateurs pour une vie durable et réussie.



MISSION

Être un leader de l'énergie et de l'eau bas carbone.

NOS ACTIVITÉS

Inclut la production (électricité et eau), le transport, la distribution et les solutions de traitements des eaux



PRODUCTION

Électricité – 56GW²

58% Énergies Renouvelables³

38% Gaz

4% Charbon

Eau – 1 250 MIGD²

41% Osmose Inverse

59% Thermique



TRANSMISSION

Longueur du Réseau – 14 626 km

76% Électricité

24% Eau



DISTRIBUTION

Longueur du Réseau – 99 288 km

85% Électricité

15% Eau

Clients connectés – 1,1 million



SOLUTIONS D'EAU

Capacité de **1,34** million de m³/jour

réseau de distribution d'eau **13 000 km**



PÉTROLE ET GAZ

Production – 101,4 mboepj

61% Gaz Naturel

28% Pétrole

11% Gaz naturel liquifié

25 PAYS



Pays de présence de TAQA

- Canada
- Oman
- Ghana
- Arabie Saoudite
- Inde
- UAE
- Maroc
- UK
- Pays-Bas
- USA



Pays de présence de Masdar

- Arménie
- Pologne
- Azerbaïdjan
- Portugal
- Allemagne
- Sénégal
- Grèce
- Serbie
- Égypte
- Afrique du Sud
- Jordanie
- Espagne
- Indonésie
- Ouzbékistan
- Monténégro

1 : "Incluant les pays où TAQA et Masdar ont des projets en exploitation et en construction."

2 : "Capacité brute des projets en exploitation et en construction."

3 : "92 % Masdar, 8 % TAQA."



RAPPORT D'ACTIVITÉ



UN NOUVEAU MODÈLE DE LEADERSHIP AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA PERFORMANCE

UN MODÈLE DE LEADERSHIP POUR UNE TRANSFORMATION DURABLE

Consciente de ses enjeux organisationnels et culturels, TAQA Morocco a développé un modèle de leadership valorisant l'expertise et la résilience individuelle (Self-Impact), la mobilisation des équipes (People Impact) et la contribution directe à la performance (Business Impact). Cette approche, baptisée TAQA Morocco WAY, constitue le socle du déploiement de la stratégie à horizon 2030, marqué par des ambitions de diversification, de digitalisation et d'amélioration continue des processus et motivé par une volonté de développement durable et d'impact positif.

En tant qu'opérateur énergétique de référence, TAQA Morocco se fixe pour objectif de renforcer son expertise métier et d'adopter des pratiques d'excellence pour garantir la durabilité de ses activités. La transformation culturelle engagée repose sur une montée en compétences de ses leaders, leur permettant de mieux accompagner le changement et d'incarner les valeurs de l'entreprise au quotidien. Comme le souligne le Directoire, cette transition est un levier essentiel pour passer « from good to great » et construire une trajectoire solide.

TAQA Morocco WAY définit un cadre commun pour guider les comportements et les interactions des leaders, en alignement avec les valeurs de l'entreprise. Pour soutenir cette transformation, un parcours de formation en leadership a été déployé, incluant des évaluations, des cours en ligne et des sessions en présentiel animées par l'équipe Capital Humain & Culture. Ces formations couvrent des thématiques essentielles telles que la communication, le management, le coaching, l'innovation et la gestion du changement.

TAQA Morocco WAY est ainsi bien plus qu'un modèle de leadership : c'est un engagement à bâtir une culture d'excellence, de collaboration et d'innovation, essentielle à la réussite de la transformation en cours et aux défis de demain.



MONTÉE EN PUISSANCE DES PROJETS DE DIGITALISATION ET RENFORCEMENT CONTINU DE LA CYBERSÉCURITÉ

Après une année 2023 marquée par l'automatisation des opérations clés et la dématérialisation des processus supports, TAQA Morocco a intensifié sa transformation digitale en 2024. Cette dynamique s'est traduite par le déploiement de projets stratégiques visant à optimiser davantage les opérations, renforcer la sécurité des systèmes d'information et améliorer la gouvernance des données.



CHEMIN DE TAQA MOROCCO VERS L'INDUSTRIE 4.0

Au-delà des aspects technologiques, cette transformation s'est accompagnée d'un véritable changement culturel, porté par le programme Digital Champions. Depuis 2023, ce programme a mobilisé 46 collaborateurs à travers 30 ateliers et événements, favorisant l'adoption des nouveaux outils digitaux et le développement d'une culture d'innovation. Cette impulsion s'est poursuivie en 2024 avec l'organisation du Digital & Cyber Day, un événement clé visant à sensibiliser et renforcer l'engagement autour des enjeux de la digitalisation et de la cybersécurité.

DIGITAL CHAMPIONS : UN PILIER DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DE TAQA MOROCCO

Dans le cadre de sa transformation digitale, TAQA Morocco a lancé en 2023 le programme Digital Champions, une initiative stratégique visant à impliquer pleinement ses collaborateurs dans l'accélération du changement. Fort de son succès, ce programme a été reconduit en 2024 pour une deuxième édition, témoignant de l'engagement de l'entreprise à bâtir une culture digitale solide et inclusive.

Le programme repose sur la création d'une communauté d'ambassadeurs digitaux, réunissant des collaborateurs issus de différents départements, afin d'accompagner la transition numérique et contribuer à l'émergence d'initiatives locales de digitalisation. Plus que de simples relais, ces Digital Champions jouent un rôle actif de facilitation de la transformation organisationnelle de TAQA Morocco, en contribuant à intégrer le digital dans les modes de travail et les processus internes. Les champions digitaux de TAQA Morocco ont suivi un parcours de formation immersive de six mois, couvrant des thématiques clés telles que le leadership, l'intelligence collective, le design thinking, le management agile et l'intelligence émotionnelle.



46

Participants depuis 2023



30

Nombre d'ateliers



180

Heures de formation



DIGITAL & CYBER DAY

En 2024, TAQA Morocco a organisé le Digital & Cyber Day afin de fédérer ses collaborateurs autour de ses projets de digitalisation et de renforcer leur engagement dans cette dynamique. Cet événement a permis d'échanger sur les avancées numériques et les enjeux stratégiques liés aux nouvelles technologies.

Les échanges durant cette journée ont porté sur la vision digitale de TAQA Morocco, les réalisations de l'année et les projets futurs, notamment celui de la gouvernance de données, ainsi que les technologies de l'Industrie 4.0 comme la réalité virtuelle augmentée et le digital twin.

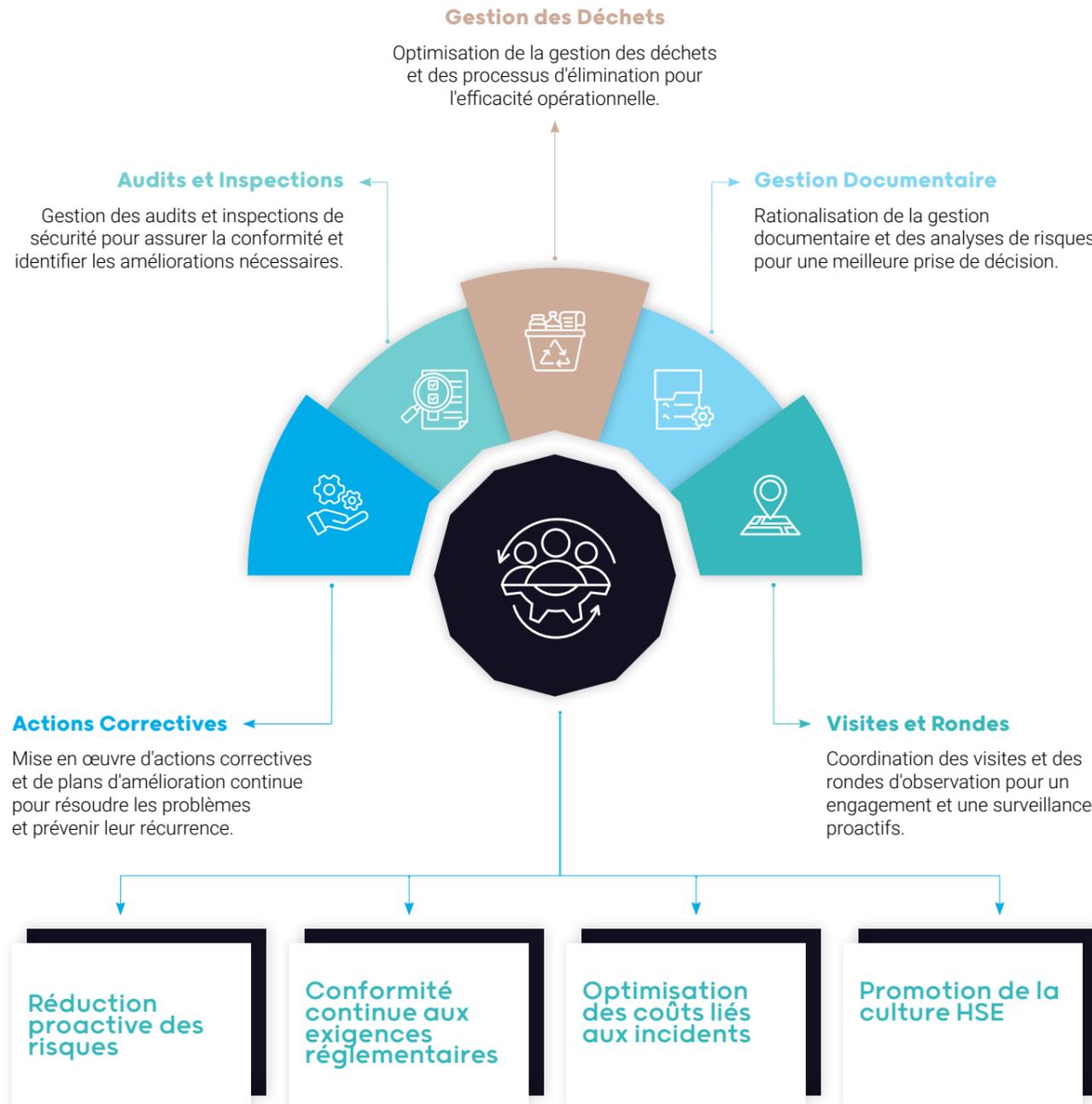
Parallèlement, des ateliers ont été consacrés aux enjeux de cybersécurité, avec un focus sur l'approche Zero Trust, la sensibilisation aux cybermenaces, ainsi que les bonnes pratiques en matière de protection des données et de lutte contre le phishing.

OPTIMISATION DE LA GESTION HSE AVEC MAXIMO

Afin d'optimiser la gestion de son environnement industriel, où la sécurité et la conformité réglementaire sont des priorités, TAQA Morocco a déployé Maximo HSE, une solution digitale intégrée dédiée à la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Cette plateforme centralise et rationalise plusieurs processus clés, notamment les audits et inspections de sécurité, la gestion des déchets, le suivi des analyses

de risques, ainsi que la mise en œuvre des actions correctives et des plans d'amélioration continue. L'interface intuitive et les fonctionnalités adaptées, qui permettent de faciliter la gestion de multiples activités, renforcent ainsi la gestion des incidents, garantissent une conformité réglementaire en continu et encouragent une culture HSE parmi les collaborateurs de TAQA Morocco.

GESTION INTÉGRÉE DES ACTIVITÉS HSE



LE PROJET COPILOT, UN ASSISTANT 4.0 POUR LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

En ligne avec ses ambitions de consolidation de son modèle opérationnel et de renforcement de la culture d'excellence, TAQA Morocco s'est appuyé sur les technologies de l'IA pour développer un système d'assistance intelligent. Cet outil est conçu pour augmenter la productivité des collaborateurs dans divers contextes, en optimisant la gestion et l'analyse des indicateurs clés de performance (KPIs). Le projet COPILOT permet de fournir des recommandations et de faciliter la prise de décision, en offrant un support contextuel en temps réel.

Une première version a été déployée en phase de test au sein de la Direction du Capital Humain, avec pour objectif l'automatisation de la création des indicateurs et leur présentation sous forme de tableaux de bord interactifs. En capitalisant sur les efforts mis en œuvre dans le cadre de la Data Governance, le projet COPILOT sera progressivement étendu à d'autres activités et à un périmètre plus large.

DÉPLOIEMENT DU PROJET DE GOUVERNANCE DE DONNÉES

TAQA Morocco a également initié un projet visant à renforcer sa gouvernance des données et à mettre en place un référentiel structurant pour fiabiliser leur gestion à l'échelle de l'entreprise. Cette initiative vise à instaurer les bases de « la culture Data » et répond à la nécessité de garantir l'intégrité, la qualité, l'accessibilité et la sécurité des données, tout en facilitant leur exploitation pour une prise de décision plus efficace.

En collaboration avec les différentes directions, les équipes de la Direction Digitalisation et Cybersécurité ont réalisé une cartographie des données et défini une feuille de route pour instaurer une gouvernance des données efficace, qui deviendra un levier clé de l'excellence opérationnelle.

Les efforts engagés cette année permettront ainsi d'améliorer la qualité des données, de réduire les risques et de renforcer la conformité, tout en favorisant une meilleure prise de décision et davantage de synergies entre les directions de TAQA Morocco.

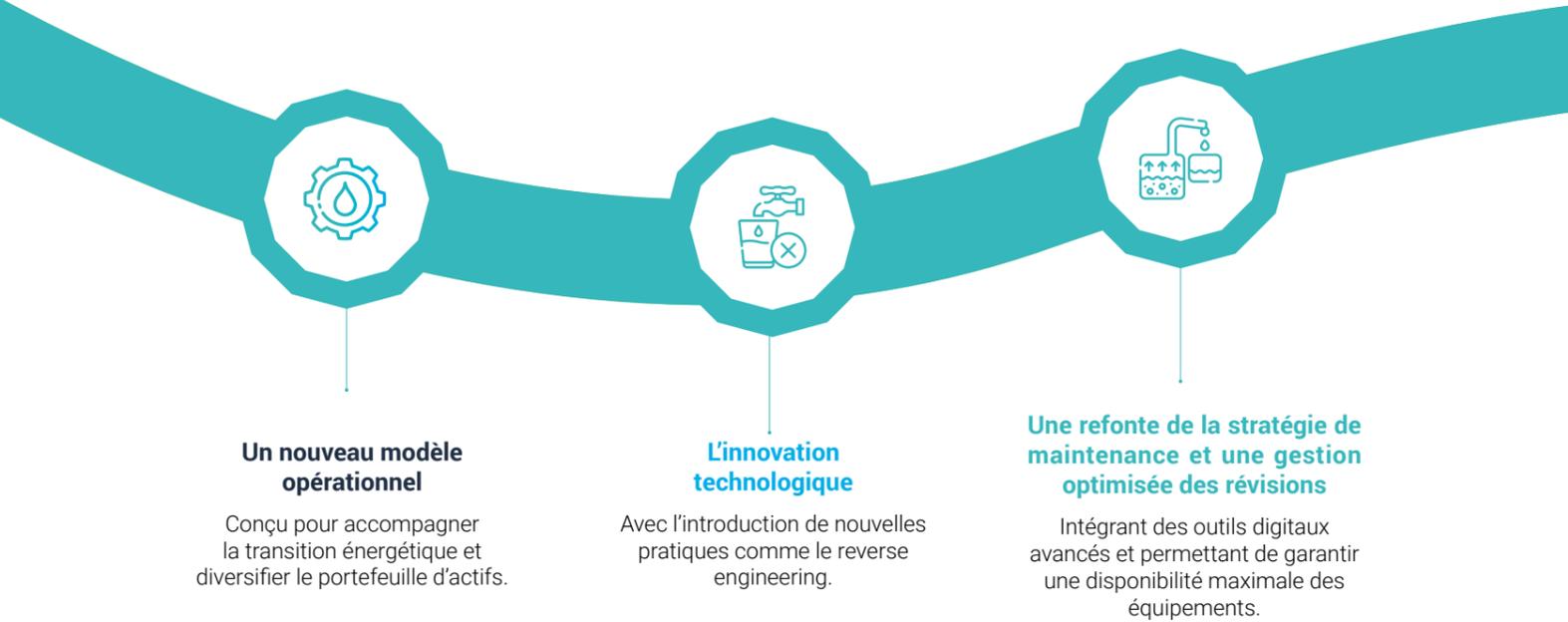
RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ AVEC L'APPROCHE ZÉRO TRUST

Face à l'évolution des menaces et à la complexité croissante des infrastructures industrielles, TAQA Morocco a adopté l'approche Zero Trust pour renforcer la protection de ses systèmes. Fondée sur le principe "Ne jamais faire confiance, toujours vérifier", cette stratégie assure un contrôle strict des accès au réseau industriel et aux données sensibles.

Dans ce cadre, TAQA Morocco a mis en place une nouvelle architecture OT (Operational Technology), sécurisant à la fois les accès sur site et à distance, pour les collaborateurs comme pour les prestataires. Cette transition repose sur plusieurs mesures clés, notamment l'accès au moindre privilège, la micro-segmentation des réseaux, une surveillance continue des comportements et l'application de politiques strictes de contrôle des accès.

CONSOLIDATION DES PILIERS DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Dans un environnement énergétique en constante évolution, l'excellence opérationnelle représente un levier clé pour garantir la compétitivité et la durabilité des activités industrielles. Chez TAQA Morocco, cette ambition se traduit par une stratégie axée sur l'optimisation des performances, la sécurité renforcée et l'innovation technologique. Afin de pérenniser ses infrastructures, optimiser ses processus et renforcer la fiabilité de ses installations, TAQA Morocco s'est engagé en 2024 dans une démarche d'amélioration continue, reposant sur 3 piliers essentiels :



Un nouveau modèle opérationnel

Conçu pour accompagner la transition énergétique et diversifier le portefeuille d'actifs.

L'innovation technologique

Avec l'introduction de nouvelles pratiques comme le reverse engineering.

Une refonte de la stratégie de maintenance et une gestion optimisée des révisions

Intégrant des outils digitaux avancés et permettant de garantir une disponibilité maximale des équipements.



NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL : UNE VISION MULTI-ASSETS

En ligne avec son ambition de diversifier son portefeuille d'activités et d'accompagner la transition énergétique du Royaume du Maroc, TAQA Morocco a initié en 2024 la mise en œuvre d'un nouveau modèle opérationnel. Ce modèle s'inscrit dans une vision à long terme visant à intégrer des actifs variés, en phase avec la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et bas carbone, il s'articule autour de 3 piliers majeurs : la sécurité, l'excellence opérationnelle et la digitalisation.

Structuré autour d'une feuille de route étalée sur trois ans, ce modèle vise à renforcer la culture d'excellence et à prévenir les incidents avant qu'ils ne se matérialisent. Il marque une transition culturelle et organisationnelle à plusieurs niveaux, notamment sur le volet opérationnel avec le passage d'une approche « faire » à une approche « faire-faire », en capitalisant sur les retours d'expérience et en standardisant les processus. Sur le volet sécurité, l'objectif 2024, désormais atteint, était de passer de la dépendance à l'indépendance selon la courbe de Bradley. Cette indépendance sera pérennisée en 2025, avec une ambition d'atteindre l'interdépendance organisationnelle d'ici 2027, où tous les collaborateurs, à tous les niveaux, partageront une responsabilité collective en matière de sécurité, de performance et d'efficacité.



Sécurité

La sécurité des opérations est renforcée par l'institutionnalisation du process safety, désormais structuré avec des ressources dédiées et une feuille de route bien définie.



Excellence opérationnelle

Transition vers une approche proactive et standardisée des opérations, reposant sur l'analyse de KPIs orientés prévention.



Digitalisation

L'intégration des technologies numériques est au cœur du modèle, avec un projet de monitoring avancé des performances opérationnelles en fin d'année.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE : REVERSE ENGINEERING & IMPRESSION 3D

En tant qu'outil de reverse engineering, l'impression 3D permet de répondre efficacement à des contraintes récurrentes du secteur industriel telles que le coût, les délais et la disponibilité des pièces de rechange. Elle constitue une alternative innovante aux méthodes de fabrication conventionnelles et réduit la dépendance aux fabricants traditionnels.

En 2024, les premiers essais de fabrication additive ont été réalisés avec succès avec la production des pièces en polymère pour la robinetterie, en collaboration avec Factory 3D et en utilisant la technologie de Dépôt de Filament Fondu (FDM).

Ces essais ouvrent de nouvelles perspectives en permettant la production rapide de gabarits et de montages adaptés aux besoins industriels spécifiques. À cette fin, TAQA Morocco travaille activement sur le scan et le prototypage de certains équipements, en vue d'élargir progressivement l'utilisation de cette technologie à d'autres domaines industriels.



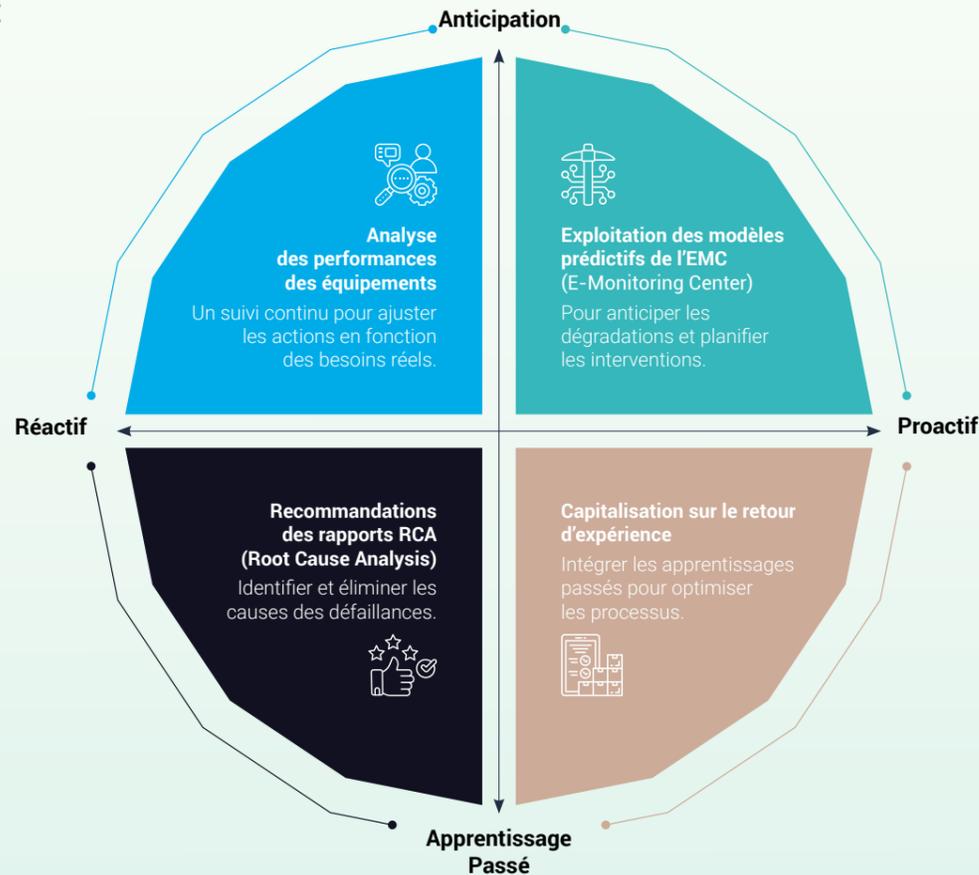
REFONTE DE LA STRATÉGIE DE MAINTENANCE

Face à des attentes croissantes et des avancées technologiques rapides, TAQA Morocco adopte une démarche proactive et innovante pour adapter ses pratiques de maintenance aux défis actuels et futurs. Le nouveau plan de maintenance personnalisée vise à assurer une production d'électricité optimale dans un environnement sécurisé. Ce plan introduit une approche proactive et personnalisée plutôt que systématique. Elle s'appuie sur la digitalisation et la modernisation des processus opérationnels initiées en 2023, notamment avec la modernisation des opérations des ramonages et l'intégration des technologies IoT.

TAQA Morocco consolide ainsi sa stratégie de maintenance prédictive et préventive, en ajustant les interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque équipement, en tenant compte de son état réel et de ses performances observées. Cette démarche s'articule autour de quatre axes majeurs :



AXES DU PLAN DE MAINTENANCE PRÉDICTIVE



Le centre de monitoring

Fruit de la stratégie de digitalisation de TAQA Morocco, le centre de monitoring joue un rôle central dans la transformation des processus industriels. Conçu pour collecter, analyser et exploiter les données des équipements, il s'impose comme un levier puissant pour l'amélioration de la performance et l'excellence opérationnelle, et comme l'outil principal du plan de maintenance. Bien plus qu'un simple collecteur de données, il permet, grâce à des technologies avancées telles que l'analyse prédictive, la visualisation des indicateurs en temps réel et l'automatisation des alertes, de faciliter une prise de décision proactive et éclairée.

Chaque année, le centre de monitoring s'enrichit grâce aux projets de digitalisation qui se généralisent à l'ensemble des équipements, élargissant et diversifiant la base de données collectées. Grâce à la surveillance en continu des équipements stratégiques, tels que les turbines et alternateurs, et l'exploitation des dispositifs prédictifs comme ceux dédiés aux moteurs électriques, il se positionne comme un pilier incontournable, capable de transformer les données en actions concrètes pour atteindre un haut niveau de performance et d'excellence opérationnelle.

Bilan des opérations de maintenance en 2024

En 2024, TAQA Morocco a poursuivi sa stratégie d'excellence opérationnelle à travers des interventions majeures visant à garantir la fiabilité et la performance de ses installations. Parmi les principales réalisations figurent l'inspection de 11 jours de l'Unité 3 et la révision mineure de type B+ de l'Unité 2, d'une durée de 25 jours. Ces interventions ont permis de mener des analyses approfondies et d'effectuer des opérations de maintenance préventive et corrective, essentielles pour assurer l'intégrité structurelle des infrastructures critiques et prolonger leur durée de vie.

Dans le cadre de ces opérations, des travaux de modernisation des tableaux MT - 6.6KV ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité des équipements électriques. L'un des projets les plus stratégiques a été l'installation d'une nouvelle cellule d'arrivée TS 02LGA, mise en place en réponse à un incident survenu en 2021. Cette mise à niveau technologique a nécessité des ajustements spécifiques pour s'adapter aux infrastructures existantes, notamment au niveau des jeux de barres et des compartiments BT. Des essais d'injection ont été réalisés après l'installation pour valider son bon fonctionnement avant sa mise sous tension.

Par ailleurs, l'année a été marquée par l'intégration d'une nouvelle génération de relais de protection ABB REM615, dédiés à la surveillance des départs 6.6kV. Ces relais, connectés au système SCADA, permettent une gestion centralisée des équipements et une réaction rapide en cas d'anomalie, renforçant ainsi la protection et la fiabilité des installations.

Dans une démarche proactive de maintenance prédictive, le système ARTESIS e-MCM a également été déployé pour la surveillance des pannes sur les départs moteur 6.6kV. Cet outil avancé fournit des données en temps réel sur l'état des équipements, facilitant l'anticipation des défaillances et réduisant les risques d'arrêts imprévus. Pour assurer une prise en main efficace et rapide, les équipes SPM ont pris part à une formation sur les fonctionnalités et les spécificités techniques du ARTESIS e-MCM.



Les révisions chez TAQA Morocco : cycles, processus et réalisations 2024

Structurés autour d'un cycle de 8 ans, les arrêts de maintenance sont planifiés selon trois niveaux d'intervention : des inspections courtes, des révisions mineures et des révisions majeures. Chacune de ces étapes joue un rôle clé dans la pérennité des installations et l'optimisation de la production.

Grâce à son expertise et à ses méthodes éprouvées, TAQA Morocco réalise ces interventions dans des délais optimaux, tout en maintenant des standards de qualité élevés. Cette efficacité se traduit par des taux de disponibilité parmi les meilleurs, aussi bien au niveau national qu'international.

Véritables projets d'entreprise, ces révisions d'asset mobilisent d'importantes ressources internes et externes. Elles nécessitent la coordination entre les équipes de maintenance, les opérations, la sécurité, les achats et les prestataires spécialisés. Une préparation minutieuse, parfois étalée sur plus d'un an, est indispensable pour planifier les interventions, sécuriser les pièces de rechange et garantir la disponibilité des ressources humaines et matérielles.



Planification et scope

Définition du périmètre d'intervention, analyse des données et des historiques d'anomalies et coordination avec les fournisseurs pour identifier les besoins spécifiques.

Exécution des travaux

Identification des pièces nécessaires, lancement des achats et coordination des prestataires pour sécuriser les calendriers et limiter les impacts sur les coûts et la production.



Gestion des pièces de rechange et des prestataires

Interventions couvrant tous les composants critiques de l'unité, avec une coordination rigoureuse pour garantir le respect des délais, des budgets et des normes de sécurité.

ARRÊT DE TYPE A 7 jours d'arrêt
Inspection simple pour de petites interventions et la détection des anomalies potentielles.

RÉVISION MINEURE 21 à 25 jours d'arrêt
9 à 12 mois de préparation avec une maintenance approfondie.

RÉVISION MAJEURE 42 jours d'arrêt
12 à 18 mois de préparation pour une intervention complète et complexe.

GESTION ET SUIVI RÉGULIER DES RISQUES

TAQA Morocco renforce en permanence ses dispositifs de gestion des risques afin d'anticiper les menaces potentielles et garantir la continuité de ses opérations. Dans cette dynamique, l'année 2024 a marqué une avancée majeure avec la digitalisation du pôle Risk Management. Parallèlement, TAQA Morocco a revu son plan de gestion de crise afin de l'adapter aux standards internationaux et aux exigences spécifiques de ses activités. Cette mise à jour repose sur une coordination renforcée entre les différents niveaux de l'entreprise, depuis la gestion opérationnelle sur site jusqu'à l'échelle du groupe, assurant ainsi une réactivité optimale face aux situations d'urgence.

DIGITALISATION DU PÔLE RISK MANAGEMENT : DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL PHORSA

Afin d'améliorer l'efficacité et la résilience de ses activités, TAQA Morocco a déployé en 2024 l'outil PHORSA, un système intégré couvrant l'ensemble des activités du pôle Risk Management, dont le projet avait été initié en 2023. Cette plateforme regroupe plusieurs modules transverses, notamment la gestion des risques, la gestion de la continuité d'activité, la gestion des audits et le pilotage des processus. Son objectif est de centraliser et standardiser les données et les actions afin de diffuser une véritable culture de gestion des risques au sein de l'entreprise. Son déploiement s'est accompagné d'une montée en compétence des utilisateurs grâce à des formations et des campagnes de communication.

PHORSA offre aux « process owners » une vue globale et en temps réel de la cartographie des risques, leur permettant de suivre directement les actions, les délais et les processus en cours, sans dépendre de l'équipe Risk Management pour la mise à jour des fichiers.

Le projet a également permis d'automatiser plusieurs processus critiques. A ce titre la gestion des audits a été optimisée grâce à la centralisation des historiques et des missions précédentes, facilitant considérablement le suivi, la recherche d'informations et la réalisation des missions. Cela a contribué à réduire les délais et à améliorer la traçabilité des actions. En termes de périmètre, PHORSA a élargi la couverture du Bilan d'Impact sur Activité (BIA), passant de 35 processus critiques à l'ensemble des 103 processus, avec une fréquence annuelle.

Refonte du plan de gestion de crise

En 2024, TAQA Morocco a mené une refonte complète de son plan de gestion de crise, un dispositif essentiel pour garantir une réponse rapide et efficace face aux situations d'urgence. Cette mise à jour s'inscrit dans une logique d'alignement avec les standards internationaux du groupe TAQA, tout en prenant en compte les spécificités locales des opérations de la centrale.

Le nouveau dispositif repose sur trois niveaux complémentaires. Au niveau de la centrale, le Plan d'Opération Interne (POI) assure une gestion immédiate des situations d'urgence grâce à l'Emergency Response Plan (ERP). À l'échelle nationale, le niveau Corporate a été renforcé pour mieux coordonner les actions entre les différentes entités de TAQA Morocco. Enfin, à l'échelle internationale, le niveau Groupe garantit une cohérence globale dans les réponses aux crises, en alignant les pratiques avec celles du groupe TAQA.

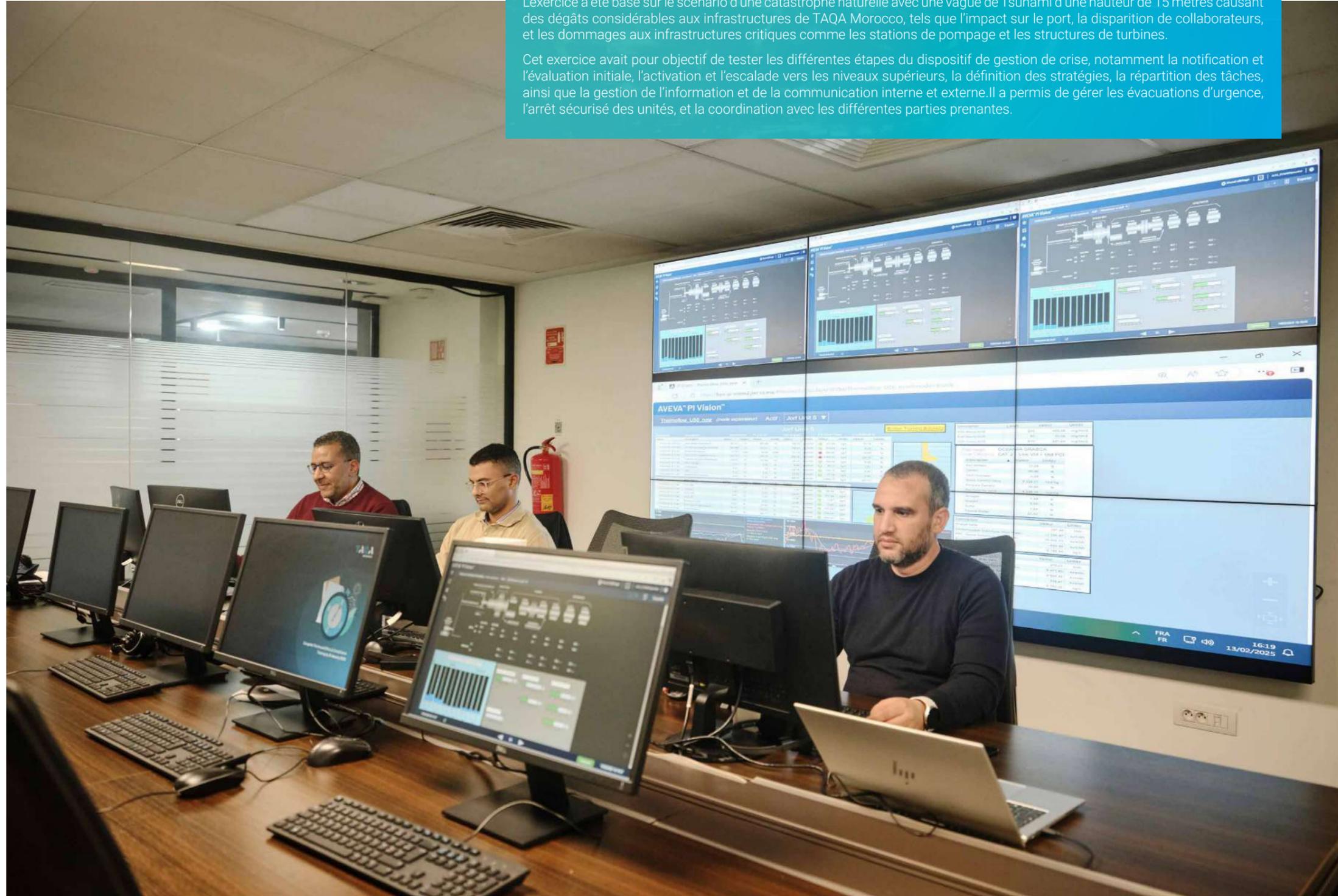
À l'issue de cette refonte, des sessions de formation, à la fois individuelles et collectives, ont été organisées pour les membres du comité de gestion de crise, leur permettant de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités.

EXERCICE DE SIMULATION DE CRISE

Pour tester l'efficacité et la robustesse du nouveau dispositif de gestion de crise, un exercice de simulation a été conduit durant l'année 2024. Cet exercice, avait pour objectif principal de mettre à l'épreuve les différentes étapes de ce dispositif, tout en renforçant la coordination entre les membres du comité de gestion de crise.

L'exercice a été basé sur le scénario d'une catastrophe naturelle avec une vague de Tsunami d'une hauteur de 15 mètres causant des dégâts considérables aux infrastructures de TAQA Morocco, tels que l'impact sur le port, la disparition de collaborateurs, et les dommages aux infrastructures critiques comme les stations de pompage et les structures de turbines.

Cet exercice avait pour objectif de tester les différentes étapes du dispositif de gestion de crise, notamment la notification et l'évaluation initiale, l'activation et l'escalade vers les niveaux supérieurs, la définition des stratégies, la répartition des tâches, ainsi que la gestion de l'information et de la communication interne et externe. Il a permis de gérer les évacuations d'urgence, l'arrêt sécurisé des unités, et la coordination avec les différentes parties prenantes.



PROGRESSION DES INDICATEURS FINANCIERS ET RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS EN MDH

	31 DÉCEMBRE 2024	31 DÉCEMBRE 2023	VARIATION EN VALEUR	VARIATION EN %
Chiffre d'affaires	10 878	13 191	-2 313	-17,5%
EBITDA	3 454	3 559	-105	-3,0%
Résultat d'exploitation	2 633	2 708	-75	-2,8%
Résultat financier	-404	-584	179	30,7%
Résultat net consolidé	1 377	1 349	28	2,1%
Résultat Net - Part du Groupe	1 053	1 037	15	1,5%
Intérêts minoritaires	324	312	12	4,0%
Dette nette / EBITDA	1,6x	1,6x	-	-

(*) au 31 décembre 2024, les états financiers de JLEC 5 & 6 pris en compte pour la consolidation correspondent à l'arrêté du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, conformément aux méthodes de consolidation adoptées par le Groupe TAQA Morocco.

SOLIDE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

TAQA Morocco poursuit le déploiement de sa stratégie de maintenance prédictive et préventive, en ligne avec son ambition d'excellence opérationnelle. Le taux de disponibilité pour l'année 2024 s'établit à 93% contre 93,7% au 31 décembre 2023. Cette performance tient compte de la réalisation d'une révision mineure de 25 jours sur l'Unité 2 et une inspection de 11 jours sur l'Unité 3, conformément au plan de maintenance.

TENDANCE BAISSIÈRE DU PRIX DU CHARBON A L'INTERNATIONAL

Durant l'année 2024, le prix du charbon au niveau international a enregistré une baisse de 13% par rapport à 2023, impliquant une diminution des frais d'énergie. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires au titre de l'année ressort à 10 878 MDH contre 13 191 MDH en 2023.

AMÉLIORATION DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE ET DE LA PROFITABILITÉ

Le taux de marge opérationnelle au titre de l'année s'est établi à 24,2%, en amélioration de 3,7 points par rapport à 2023. Cette performance souligne l'effort continu en matière d'excellence opérationnelle.

Compte tenu de l'amélioration de la marge opérationnelle et du résultat financier, le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 1 053 MDH, en progression de 1,5% par rapport à l'année 2023.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Le reprofilage de la dette de la filiale JLEC 5&6 réalisé en 2023 a permis au Groupe d'optimiser sa structure de capital et de libérer des ressources financières supplémentaires.

Combiné à la performance opérationnelle du Groupe au titre de l'année, le renforcement de la solidité financière a permis de préserver la capacité d'endettement, avec un ratio dette nette/EBITDA stable à 1,6x.

COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2024, le résultat net social ressort à 1 061 MDH, contre 2 346 MDH en 2023, compte tenu de l'impact du reprofilage de la dette de la filiale JLEC 5&6 en 2023.

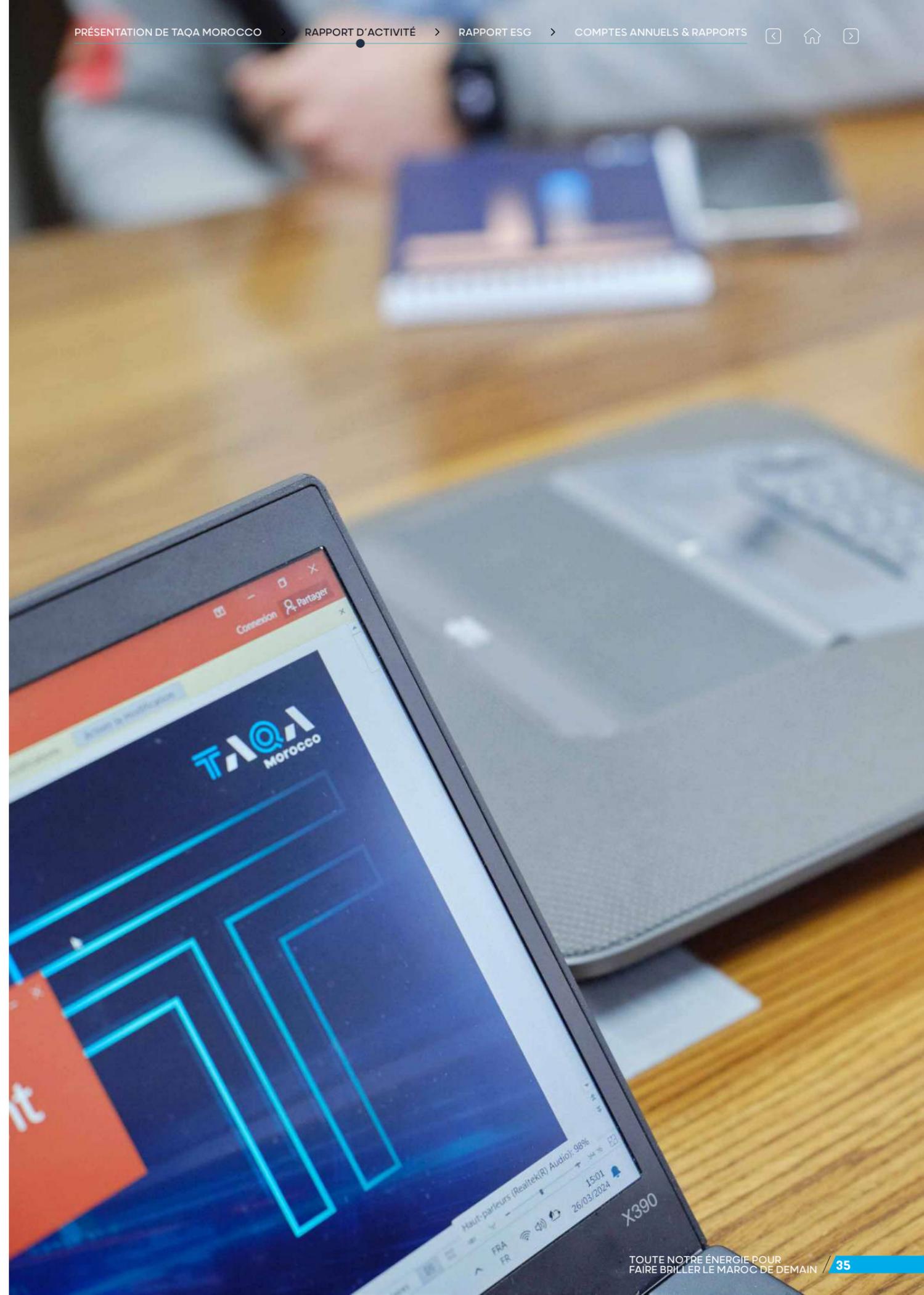
DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ÉNERGIE BAS CARBONE

Dans le cadre de sa stratégie visant à développer 1 000 MW de capacités additionnelles dans les énergies bas carbone d'ici 2030, TAQA Morocco prévoit de lancer en 2025 la première phase du projet Boujmil. Ce projet éolien disposera d'une capacité initiale de 100 MW, avec une extension prévue à 144 MW.

Le consortium composé de TAQA Morocco et de Moeve (ex-CEPSA) a été sélectionné dans le cadre de l'offre Maroc en matière d'hydrogène vert, pour le développement d'un projet de production d'ammoniac vert et de carburant industriel. Les discussions avec les instances désignées par le comité de pilotage seront entamées afin de finaliser les contrats préliminaires et mobiliser l'assiette foncière nécessaire au lancement des études de faisabilité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TAQA Morocco poursuit sa stratégie de durabilité en consolidant ses engagements en faveur de la transition énergétique, du développement du capital humain et de son impact sociétal. Dans cette dynamique, le Groupe a engagé une transformation culturelle à travers la mise en place du modèle de leadership TAQA Morocco WAY, conçu pour favoriser l'agilité, l'innovation et la performance collective, afin d'accompagner le développement de projets bas carbone. Parallèlement, son programme «TAQA Morocco for Community» continue de soutenir des initiatives à fort impact en matière d'éducation, de santé et d'environnement, confirmant ainsi son rôle d'acteur responsable et engagé.





**RAPPORT
ESG**



CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE : UNE AMBITION PORTÉE À TOUS LES NIVEAUX DE TAQA MOROCCO

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

TAQA Morocco est engagée dans un processus de communication de ses progrès en matière de performance extra-financière pour la sixième année consécutive. Rédigé en référence avec les standards du GRI (Global Reporting Initiative), il répond aux exigences des circulaires n°03-19 et n°02-20 de l'AMMC et s'inspire de la norme ISO 26000. Il intègre également la contribution de l'entreprise aux Objectifs du Développement Durable des Nations Unies et se conforme aux normes SASB et IFRS S1 et S2. Ce rapport ESG intègre dans son périmètre les activités de TAQA Morocco et de JLEC 5 & 6.



United Nations
Global Compact



ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

MÉTHODOLOGIE

Depuis sa création, TAQA Morocco a placé la RSE au centre de ses préoccupations, basée sur un dialogue continu avec ses parties prenantes et le respect de l'environnement. S'alignant sur les meilleurs standards internationaux, TAQA Morocco a réalisé sa première analyse de matérialité en 2020. Cette analyse lui a permis de définir avec précision l'ensemble de ses parties prenantes ainsi que ses enjeux les plus pertinents à considérer. Pour accompagner les évolutions sectorielles et les attentes de ses parties prenantes, TAQA Morocco a procédé à une nouvelle analyse de matérialité durant le troisième trimestre de 2024.

Pour définir la liste de thèmes de développement durable à prendre en compte dans la consultation des parties prenantes, la méthodologie suivante a été adoptée :

- ✓ **L'extraction d'une liste de thématiques sur la base des enjeux**
- ✓ **Un benchmark international et national incluant une analyse des enjeux des leaders mondiaux de durabilité dans différents secteurs (énergies fossiles, énergies renouvelables, secteur de services, etc.)**
- ✓ **Un mapping des thématiques avec 7 critères :**
 - Enjeux de TAQA Morocco de l'année 2020
 - Enjeux GRI
 - Enjeux SASB (énergie fossile et énergie renouvelable)
 - Enjeux S&P (Best in class)
 - Enjeux de 75 entreprises cotées à la bourse de Casablanca entre 2020 et 2022
 - Enjeux figurant sur le AR 16 de la régulation européenne CSRD/ESRS
- ✓ **Une sélection des thématiques à travers un atelier d'évaluation d'impact par des experts internes de TAQA Morocco**
- ✓ **L'identification de 69 thèmes qui ont fait l'objet d'une évaluation par les membres du Directoire avant d'être soumis à une évaluation par des parties prenantes internes et externes.**



220

Parties prenantes interrogées



30

Enjeux prioritaires identifiés



CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Dans sa démarche de développement durable basée sur le dialogue, TAQA Morocco s'est approchée de ses parties prenantes internes et externes. Une enquête quantitative a été ainsi menée auprès de 220 participants afin de recueillir le maximum de réponses. Pour chaque thématique, une échelle de notation de 1 à 4 a été utilisée (1 correspondant à un « enjeu d'importance mineure » et 4 à un « enjeu d'importance majeure »). Une pondération de chaque partie prenante a été établie par les membres du Directoire sur le modèle de Mitchell Agle and Wood.

Les parties prenantes sont positionnées dans la sphère d'influence de TAQA Morocco en fonction de leur influence au sein de l'organisation et de la manière dont leurs interactions sont liées aux engagements de l'entreprise en matière de gestion, de production et de création de valeur partagée.



STRATÉGIE DE DURABILITÉ

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) constitue un pilier fondamental du développement de TAQA Morocco, ancré dans sa stratégie et ses opérations. Elle reflète l'ambition de l'entreprise d'agir en synergie avec les enjeux globaux, tout en répondant aux attentes locales. Depuis le début de ses activités, TAQA Morocco a démontré son engagement en adaptant continuellement ses infrastructures et pratiques aux standards nationaux et internationaux les plus exigeants.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche proactive de gestion responsable, intégrant pleinement la préservation de l'environnement et les relations avec les communautés locales. Le complexe thermique de Jorf Lasfar, véritable référence technologique, en est l'illustration. Équipé dès sa construction de technologies avancées, il bénéficie d'un programme rigoureux de maintenance préventive et d'amélioration continue. Cette approche permet à TAQA Morocco de conjuguer excellence opérationnelle et réduction de son impact environnemental, confirmant ainsi son rôle de leader responsable dans le secteur de l'énergie.



REPORTING SELON LES NORMES GRI

Dans le cadre de son engagement envers la transparence et l'amélioration continue de ses pratiques de développement durable, TAQA Morocco a initié une mission visant à structurer son reporting selon les normes GRI (Global Reporting Initiative). En adoptant une approche « en référence », l'entreprise met en avant les thématiques clés identifiées dans son analyse de matérialité, tout en alignant ses performances ESG sur les attentes des parties prenantes et les standards internationaux. Cette démarche marque une étape importante pour renforcer la lisibilité de ses actions en faveur de la durabilité, tout en soutenant les efforts globaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

AUDIT DE MI-PARCOURS DU LABEL RSE-CGEM

Pour maintenir son label RSE-CGEM, un audit de mi-parcours a été réalisé en 2024 - à 18 mois du renouvellement du label RSE-CGEM - confirmant le respect et le suivi rigoureux du plan d'actions et des engagements de TAQA Morocco.

UN DISPOSITIF DE GESTION DE LA RSE RENFORCÉ

TAQA Morocco a renforcé son dispositif de gestion RSE en adoptant une approche alignée sur les meilleures pratiques internationales. Le processus intègre la définition d'une stratégie RSE claire, le suivi des indicateurs extra-financiers, et une communication transparente à la fois en interne et en externe. Des comités RSE trimestriels assurent un suivi rigoureux des projets et des performances, tandis que les actions sociétales sont planifiées en partenariat avec des associations locales. Ce dispositif, appuyé par des outils de pilotage et de mesure, permet à TAQA Morocco de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, tout en renforçant son impact positif sur les communautés et l'environnement.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU GLOBAL COMPACT

TAQA Morocco réaffirme son attachement aux valeurs fondamentales des Nations Unies en renouvelant son adhésion au Global Compact. Cet engagement témoigne de son alignement avec les dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

À travers cette initiative, TAQA Morocco renouvelle son engagement à intégrer ces principes au cœur de sa stratégie, de sa culture d'entreprise et de ses opérations quotidiennes. L'entreprise renforce également sa volonté de participer à des projets collaboratifs visant à accélérer les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



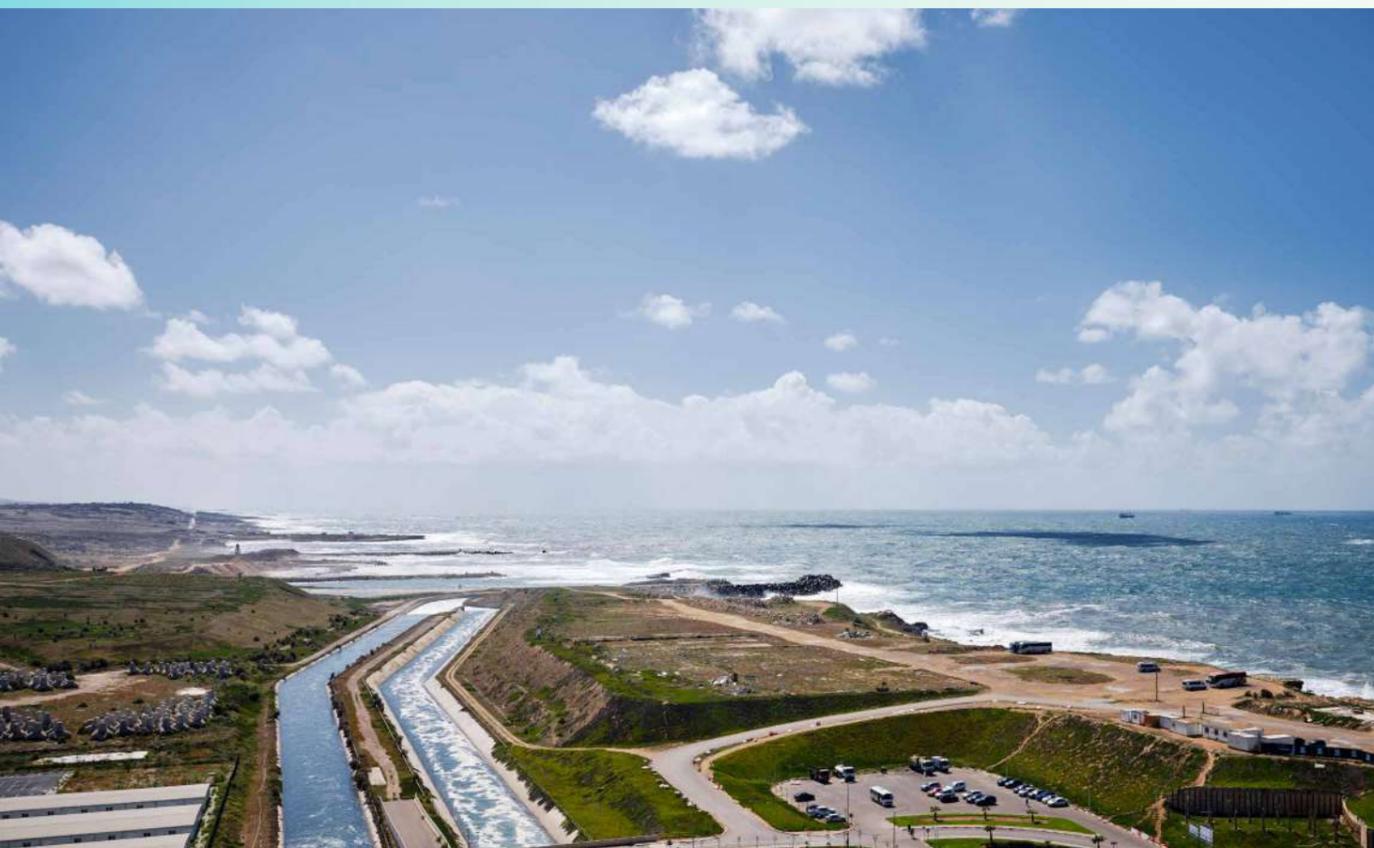
● Droits de l'homme ● Normes internationales du travail ● Environnement ● Lutte contre la corruption

DES PRATIQUES DURABLES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES ÉCOSYSTÈMES



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création, TAQA Morocco place le respect de l'environnement au cœur de ses priorités, intégrant dès ses débuts une démarche proactive pour limiter son empreinte écologique. À travers l'étude d'impact préalable à la construction de ses premières unités industrielles, l'entreprise a fait des choix fondateurs en adoptant des solutions et technologies innovantes, posant les bases d'un modèle industriel respectueux de l'environnement.



La stratégie environnementale de TAQA Morocco repose sur quatre piliers majeurs



RAPPEL DES ENGAGEMENTS DE TAQA MOROCCO EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

TAQA Morocco réaffirme son engagement envers les principes environnementaux du Global Compact, auxquels elle a adhéré depuis 2022, et s'efforce de les intégrer pleinement dans ses activités. Ces principes sont les suivants :

Principe 7

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

TAQA Morocco s'engage à anticiper les risques environnementaux liés à ses activités grâce à des études d'impact rigoureuses, un suivi continu de ses performances environnementales et des mesures proactives visant à prévenir tout impact négatif sur l'écosystème.

Principe 8

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

TAQA Morocco intègre des pratiques durables dans ses opérations en réduisant son empreinte carbone et en optimisant l'efficacité énergétique. L'entreprise sensibilise également ses parties prenantes aux enjeux environnementaux et renforce une culture de responsabilité partagée.

Principe 9

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

TAQA Morocco mise sur l'adoption de technologies avancées pour réduire son impact environnemental à travers des investissements dans des installations pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles ainsi que dans les énergies renouvelables.

POLITIQUE ENVIRONNEMENT

L'engagement en faveur de l'environnement, ancré dans la vision à long terme de TAQA Morocco, s'est traduit par l'intégration de la durabilité dans ses activités et sa gouvernance. L'obtention de la certification ISO 14001 illustre cette volonté d'amélioration continue en matière de performance environnementale. En mobilisant ses parties prenantes, TAQA Morocco agit pour relever les défis environnementaux tout en s'alignant sur les priorités nationales et internationales.

Acteur clé du secteur énergétique marocain, TAQA Morocco s'engage pleinement dans la transition énergétique du Royaume. Conformément à la stratégie nationale pour un mix énergétique bas carbone, l'entreprise s'est fixé pour objectif de réduire son intensité carbone de 25% d'ici 2030. Parallèlement, elle investit dans le développement de projets d'énergies renouvelables pour une production d'énergie plus propre et durable.



25%

L'entreprise s'est fixé pour objectif de réduire son intensité carbone de 25 % d'ici 2030.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET MAÎTRISE DE L'IMPACT CARBONE

POLITIQUE CLIMAT

TAQA Morocco place la transition énergétique et la maîtrise de l'impact carbone au cœur de sa stratégie. L'entreprise adopte une approche intégrée pour réduire ses émissions, optimiser ses performances énergétiques, et soutenir les objectifs climatiques nationaux et internationaux. TAQA Morocco s'est engagée à réduire de 25% son intensité carbone à l'horizon 2030. En parallèle, l'entreprise explore des solutions pour contribuer à la diversification du mix énergétique marocain grâce au développement des énergies renouvelables.

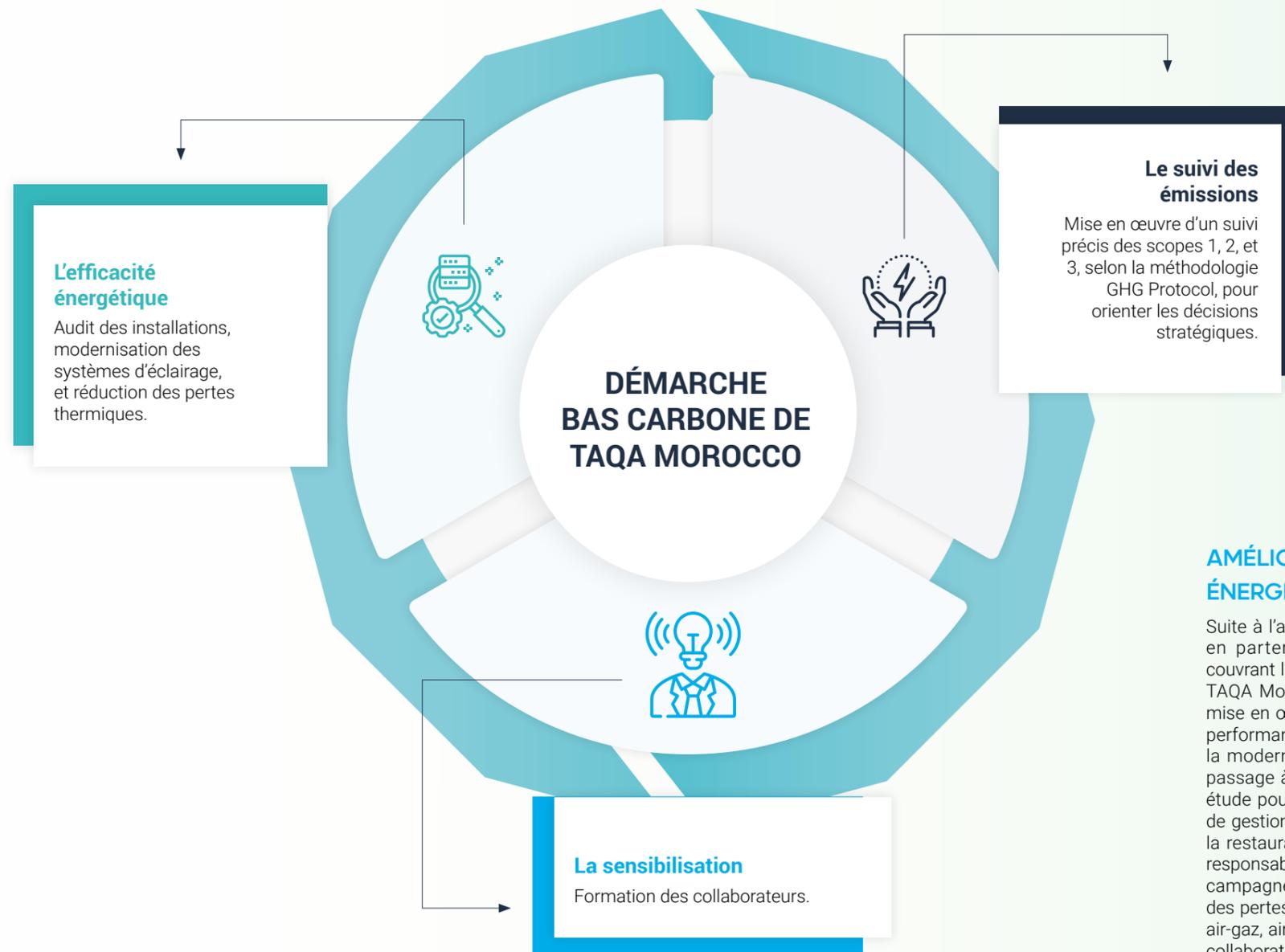
SUIVI DES ÉMISSIONS CARBONE

TAQA Morocco poursuit des objectifs ambitieux en matière de réduction de ses émissions de CO₂, incluant les trois scopes (1, 2 et 3). Le suivi trimestriel de ces indicateurs permet de contrôler l'impact carbone des opérations et d'optimiser les actions de réduction des émissions. En parallèle, TAQA Morocco engage ses collaborateurs en les impliquant dans une démarche participative. Cette implication passe par des programmes ciblés de formation, des ateliers interactifs pour co-créer des solutions, et la mise à disposition d'outils numériques innovants facilitant l'adoption de pratiques environnementales dans leur quotidien professionnel.



FORMATION À LA MESURE DU BILAN CARBONE

TAQA Morocco a organisé une journée de formation dédiée à la méthodologie "GHG Protocol", norme internationale de référence pour la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette session a permis de présenter l'outil de calcul des émissions carbonées, conçu pour quantifier les émissions directes et indirectes (Scopes 1, 2 et 3) et les répartir par catégories opérationnelles. En offrant une vue détaillée de l'empreinte carbone, cet outil permettra à TAQA Morocco d'évaluer ses progrès d'année en année et d'orienter ses décisions vers une transition énergétique durable, alignée avec ses engagements ESG.



AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Suite à l'audit énergétique exhaustif réalisé en 2023, en partenariat avec un organisme accrédité, et couvrant l'ensemble de ses installations à Jorf Lasfar, TAQA Morocco poursuit son plan d'actions pour la mise en œuvre d'initiatives permettant d'améliorer la performance énergétique. Il s'agit en l'occurrence de la modernisation des systèmes d'éclairage, avec le passage à des ampoules LED et le lancement d'une étude pour la mise en place d'un système centralisé de gestion intelligente. L'entreprise engage également la restauration de l'isolation thermique des surfaces responsables de pertes de chaleur, la mise en place de campagnes trimestrielles de mesure et d'évaluation des pertes thermiques dans les circuits eau-vapeur et air-gaz, ainsi que la formation et la sensibilisation des collaborateurs à l'efficacité énergétique.



POLITIQUE AIR

Pour maîtriser et réduire ses émissions, l'entreprise a mis en place les équipements nécessaires pour limiter les émissions atmosphériques liées à son activité. La combustion du charbon génère trois principaux polluants de l'air : le soufre, les particules fines – communément appelées cendres – et les oxydes d'azote (NOx), qui sont efficacement maîtrisés grâce à des dispositifs spécialisés. TAQA Morocco a, en effet, équipé les chaudières de brûleurs à faible émission de NOx et de filtres électrostatiques permettant ainsi de réduire les émissions de particules et de métaux lourds.

Afin de réduire les émissions de soufre, TAQA Morocco utilise des dispositifs de désulfuration, qui à travers l'utilisation de l'eau de mer permet d'absorber les émissions de SO₂. L'eau de mer utilisée dans ce processus fait l'objet d'une oxygénation dans un bassin d'aération de telle manière à ce qu'elle retrouve les mêmes caractéristiques physicochimiques qu'à son niveau d'origine avant son rejet. La réduction des émissions de soufre est également optimisée en amont grâce à l'acquisition de charbon de haute qualité, à faible teneur en soufre. Les particules fines, quant à elles, sont captées par des filtres électrostatiques précipitateurs, et les cendres collectées sont revalorisées auprès de l'industrie cimentière dans une logique d'économie circulaire.

La société dispose également d'une cheminée d'une hauteur de 130 mètres qui permet d'améliorer la dispersion des émissions dans l'atmosphère, conformément aux meilleurs standards et de réduire les nuisances à proximité du site.

Pour garantir une gestion efficace de l'ensemble des émissions, TAQA Morocco s'appuie sur des équipements d'analyse avancés, qui surveillent en continu les rejets dans l'atmosphère. Ces systèmes permettent de mettre en place des mesures préventives et/ou correctives pour maîtriser les niveaux d'émission. En complément, un système de mesure de la qualité de l'air est également mis en place. Ces dispositifs de mesure sont audités chaque année par un bureau d'ingénierie international afin d'assurer leur performance conformément aux normes en vigueur.

TAQA Morocco est fermement engagée dans la prévention et la **lutte contre les émissions de polluants atmosphériques** susceptibles d'affecter la santé humaine, la faune, les sols, le climat et l'environnement en général.



GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets constitue un enjeu majeur pour TAQA Morocco. Son activité génère différents types de déchets, dont la plupart sont recyclables. C'est le cas des cendres volantes, récupérées par l'industrie cimentière, ou encore des déchets industriels tels que les ferrailles, le bois et les plastiques, qui sont valorisés à travers des filières spécialisées.



GESTION DES PRODUITS DE COMBUSTION DU CHARBON

Dans une logique d'économie circulaire, TAQA Morocco a établi un partenariat stratégique avec le GIE CEVAL, un groupement d'intérêt économique dédié à l'enlèvement et à la valorisation des cendres volantes issues des processus de combustion. Ce partenariat permet la redistribution des cendres captées par les précipitateurs électrostatiques et stockées dans des silos spécifiques, en vue de leur utilisation dans la fabrication de ciment par les membres du groupement.

Chaque jour, 80 à 90 camions se rendent sur le site pour récupérer près de 1 200 tonnes de cendres auprès des quatre silos de stockage. Afin d'optimiser la gestion de ce flux logistique et de réduire les temps d'attente, TAQA Morocco a investi dans des ponts à bascule et un système de digitalisation du circuit. Cette innovation a permis de réduire considérablement le temps de traitement à seulement 30 minutes, tout en renforçant l'efficacité et la fluidité des opérations.

Pour l'excédent de cendres et de mâchefers (résidus humides issus de la combustion du charbon), qui ne peuvent être valorisés, TAQA Morocco dispose de deux carrières d'enfouissement couvrant une superficie de 60 ha. Ces carrières, conformes aux normes environnementales marocaines et internationales, permettent l'enfouissement d'environ 200 tonnes de mâchefers par jour.

La gestion de ces carrières est confiée à un sous-traitant, chargé d'assurer leur conformité continue aux exigences environnementales. Cela inclut le contrôle de la stabilité géotechnique et la prévention des infiltrations grâce à la maintenance et la réparation régulière des géomembranes.

En 2024, TAQA Morocco a investi près de 7 millions de dirhams dans l'entretien de ces carrières. Le sous-traitant est également responsable de leur réhabilitation progressive, notamment par des projets de revégétalisation.



1 200 tonnes

De cendres récupérées quotidiennement auprès des quatre silos de stockage

GESTION DES AUTRES DÉCHETS INDUSTRIELS

En plus de la valorisation des cendres volantes, TAQA Morocco met en œuvre une stratégie rigoureuse pour la gestion de ses autres types de déchets industriels, en s'appuyant sur une approche intégrée et durable. Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, tous les déchets générés sur le site font l'objet d'un tri systématique. Les déchets recyclables, tels que le bois, le plastique, le carton, et la ferraille, sont collectés par des prestataires spécialisés dans leur valorisation.

Ces matériaux sont majoritairement considérés comme des co-produits et réintégrés dans des chaînes de production, contribuant ainsi à une économie circulaire. Par exemple, les ferrailles sont recyclées dans la fabrication d'acier, tandis que les bois, plastiques et cartons sont revalorisés dans des filières adaptées. Les déchets dangereux, pour leur part, bénéficient d'un traitement spécifique et sécurisé. Un contrat-cadre avec un prestataire certifié garantit leur collecte, transport, et traitement conformément aux normes environnementales en vigueur.

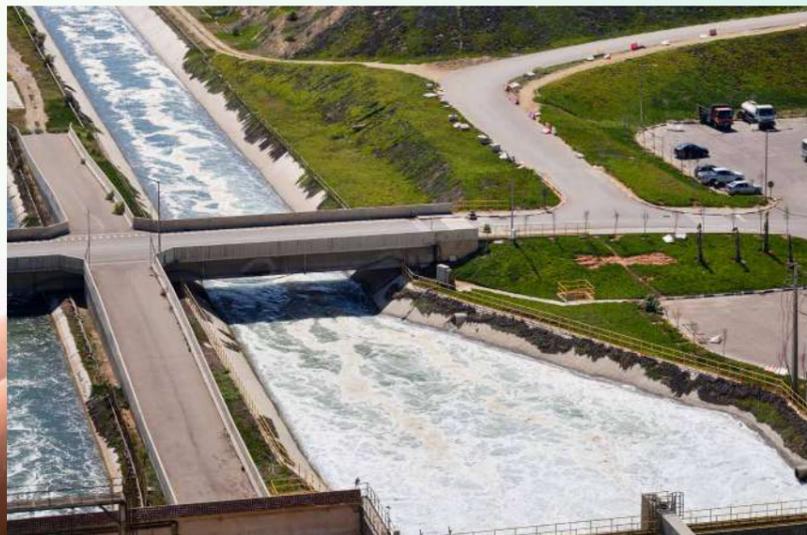


488 tonnes par an

De déchets industriels recyclés

GESTION DE L'EAU

Dans ses processus de production d'électricité, TAQA Morocco utilise une importante quantité d'eau, notamment pour le refroidissement. L'entreprise privilégie l'utilisation d'eau de mer, afin de réduire son impact sur les ressources hydriques. Cette dernière est traitée après utilisation pour neutraliser son impact avant sa réintroduction dans le milieu marin.



ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Face au stress hydrique croissant au Maroc, TAQA Morocco s'engage à réduire sa consommation d'eau et à préserver cette ressource précieuse. L'entreprise collabore avec ses parties prenantes pour intégrer des pratiques durables et responsables dans la gestion des ressources en eau, tout en s'efforçant de minimiser l'impact de ses activités sur les écosystèmes locaux. L'entreprise est également engagée pour le respect strict des normes environnementales internationales et des réglementations nationales.

Sur l'année 2024, TAQA Morocco s'est engagée à utiliser des eaux recyclées de la station de traitement des eaux pour l'arrosage des espaces verts et ainsi à limiter le recours au prélèvement des eaux souterraines.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET REJETS

Les rejets d'eau issus du processus industriel font l'objet d'un traitement et un suivi de leur qualité avant leur réintroduction dans la mer. Ainsi, TAQA Morocco s'assure de la température de l'eau qui a servi au refroidissement de la vapeur avant sa réintroduction dans la mer. L'entreprise dispose également de deux stations d'épuration (STEP), l'une chimique et l'autre biologique, pour traiter les eaux usées et les rejets industriels. Ces stations garantissent la conformité des rejets à la réglementation et aux normes internationales. La majorité de cette eau traitée est recyclée pour l'arrosage des espaces verts, réduisant ainsi la dépendance à l'eau souterraine. En 2024, 3 000 m³ d'eau traitée a été réutilisée pour l'arrosage des espaces verts du site de Jorf Lasfar.

Un laboratoire externe, agréé par le ministère de tutelle, assure un suivi rigoureux de la qualité de l'eau. Des analyses mensuelles, trimestrielles, et annuelles sont réalisées en amont et en aval des processus de production, ainsi qu'au niveau des forages. Ces contrôles incluent des prélèvements sur des points spécifiques dans la mer pour garantir l'absence de contamination. Une surveillance rigoureuse est également effectuée sur les circuits d'eau pour détecter les fuites et optimiser la maintenance des installations.

PROCESSUS DE TRAITEMENT PHYSICO-CHIMIQUE DES EFFLUENTS

CONSOMMATION D'EAU

L'eau joue un rôle central dans les processus industriels de TAQA Morocco. La production de l'électricité dans une centrale thermique découle de la vapeur. Celle-ci fait tourner un groupe turbo-alternateur, qui à son tour génère de l'électricité. La vapeur est réutilisée en circuit fermé grâce à un condenseur qui la refroidit pour la remettre à son état liquide. Une fois refroidie, l'eau est réinjectée dans le circuit pour devenir vapeur et ainsi de suite.

Le processus de refroidissement de la vapeur nécessite aussi l'usage de l'eau. Cette eau est puisée de la mer.

TAQA Morocco utilise également l'eau de mer pour le lavage des chaudières et des réchauffeurs d'air. Elle est aussi utilisée dans le lavage des gaz pour capter et neutraliser les polluants atmosphériques avant leur réintroduction dans la mer, contribuant ainsi à réduire les émissions.

Engagée à poursuivre ses efforts pour optimiser la gestion de l'eau, réduire son empreinte hydrique, et contribuer à une gestion durable des ressources naturelles TAQA Morocco intègre des technologies avancées et des pratiques responsables pour gérer les effluents qui émanent de sa consommation d'eau.



100%

En 2024, TAQA Morocco a consommé 3,14 millions m³ d'eau de mer, dont la totalité a été réintroduite en mer après un processus de décantation.



Neutralisation et précipitation des métaux

Les effluents chargés en métaux et en acides subissent un traitement à base de lait de chaux pour ajuster le pH et précipiter les métaux lourds sous forme solide.

Décantation et déshydratation

Les effluents traités passent par une phase de décantation permettant de séparer les boues, qui sont ensuite séchées et transférées vers des zones de stockage sécurisées.

Rejet des eaux traitées

Une fois neutralisées et conformes aux normes de qualité, les eaux traitées sont rejetées dans des canaux spécifiques menant à la mer, garantissant ainsi un impact minimal sur l'environnement.



NOS ACTIONS RESPONSABLES

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

TAQA Morocco a saisi l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement pour sensibiliser ses collaborateurs à l'importance de la protection de l'environnement et à favoriser des solutions durables pour la gestion des sols. La journée était également l'occasion de mener une opération de plantation d'arbres à la centrale, qui a connu la participation de 44 collaborateurs. Cette Journée constitue un moment essentiel pour prendre conscience de la relation avec la planète.



DES ECO-GESTES POUR SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Dans le cadre de ses engagements environnementaux, TAQA Morocco a élaboré un guide des Eco-Gestes pour sensibiliser ses collaborateurs et sous-traitants à la préservation des ressources naturelles. Ce guide, distribué sur les sites et intégré dans les formations internes, promeut des actions concrètes et accessibles, notamment en matière de consommation d'eau, de gestion des ressources et de réduction des déchets, pour réduire l'empreinte environnementale au quotidien. L'objectif à terme est d'intégrer les pratiques écoresponsables au cœur de sa culture.



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

POLITIQUE ET PROCÉDURES MISES EN PLACE

Bien que l'analyse initiale d'impact environnemental n'ait pas révélé de mesures spécifiques pour la préservation de la biodiversité, en raison de l'emplacement de la centrale, TAQA Morocco reste pleinement engagée dans la protection des écosystèmes locaux. L'entreprise déploie actuellement un nouveau standard de gestion de la biodiversité à l'échelle du groupe, intégrant des actions concrètes pour préserver les écosystèmes, en ligne avec ses engagements en matière de durabilité et de responsabilité environnementale.

IMPACTS ET ZONES PROTÉGÉES



ZONES PROTÉGÉES

Les opérations de TAQA Morocco ne sont pas situées dans des zones protégées ou à proximité d'habitats d'espèces menacées.



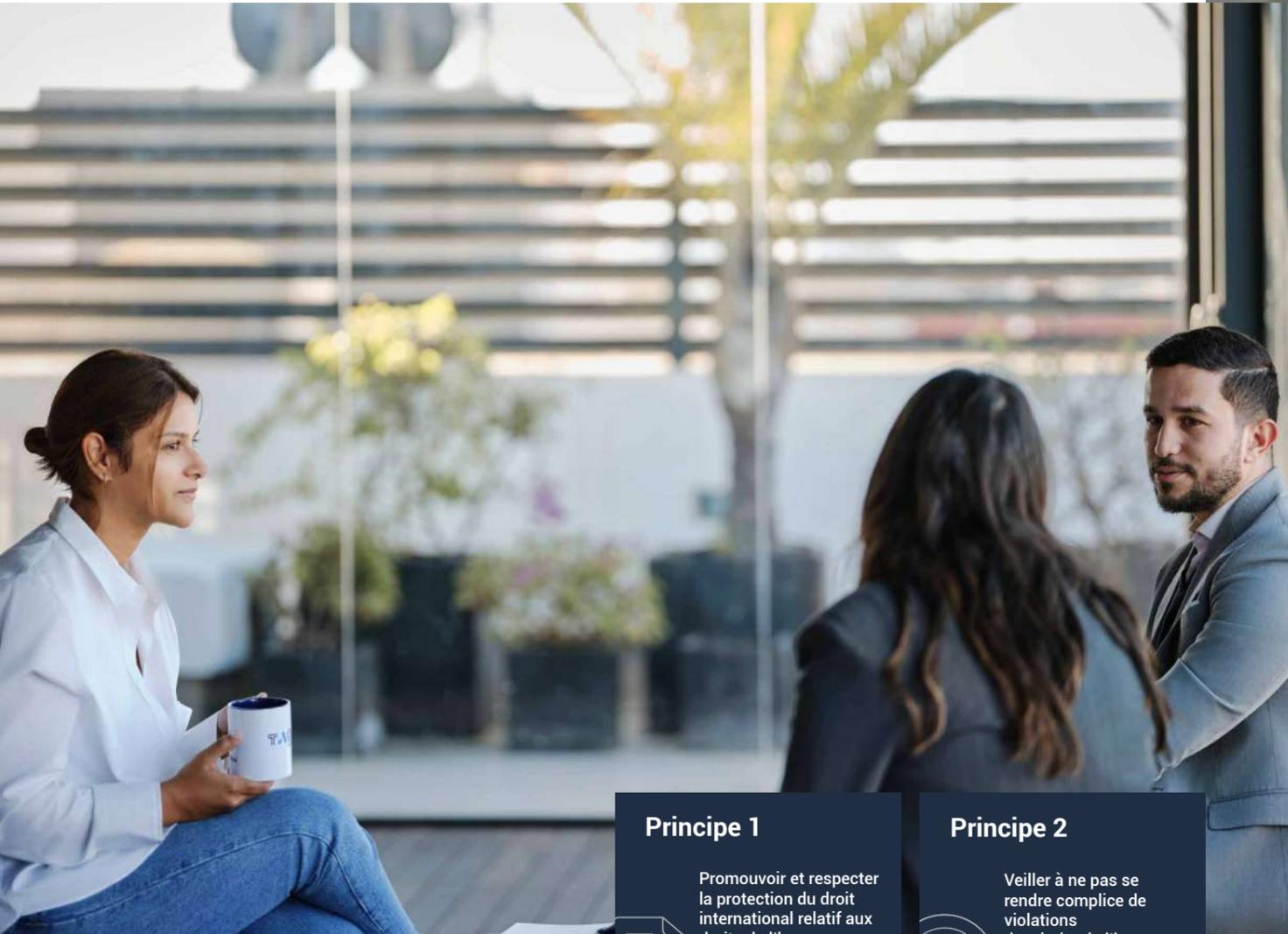
IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

Les activités de TAQA Morocco n'ont pas d'impact direct ou indirect identifié sur la biodiversité, conformément aux études d'impact environnemental réalisées.

LES TALENTS DE TAQA MOROCCO, PILIERS DE LA PERFORMANCE DURABLE



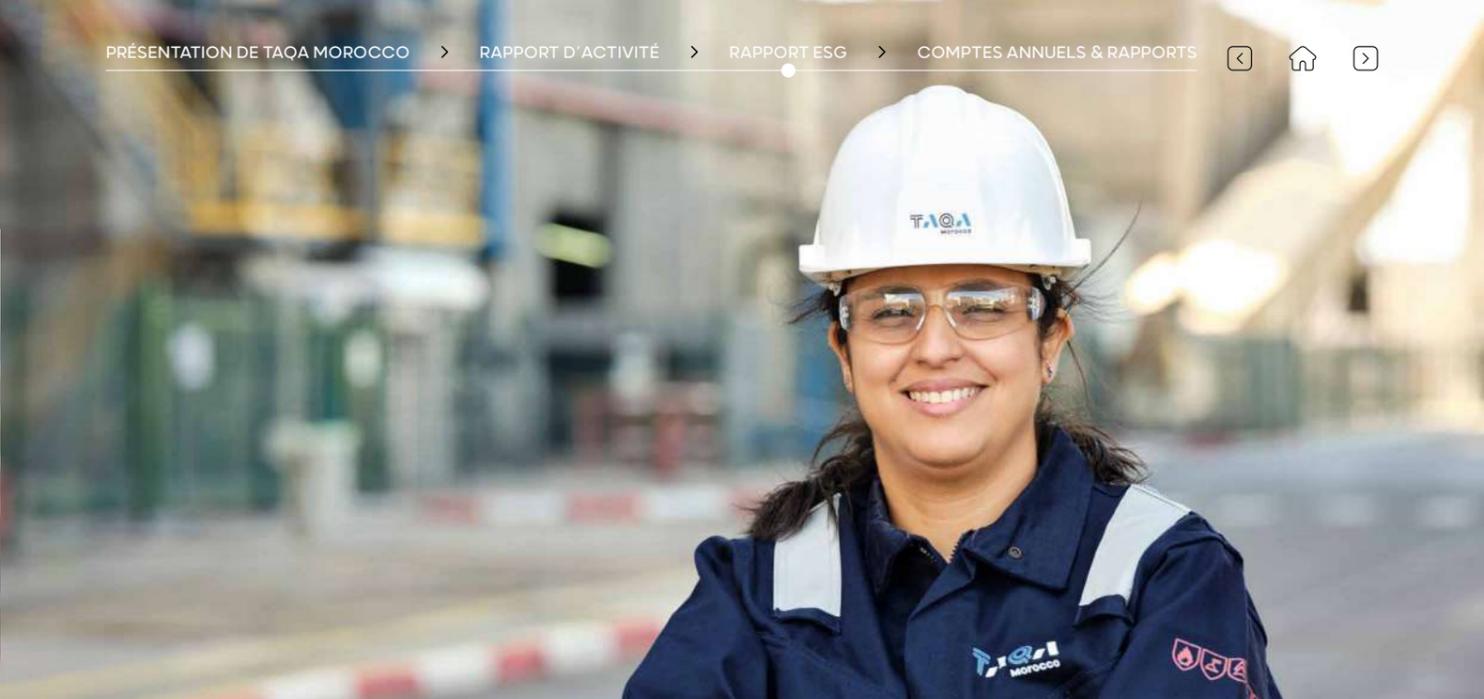
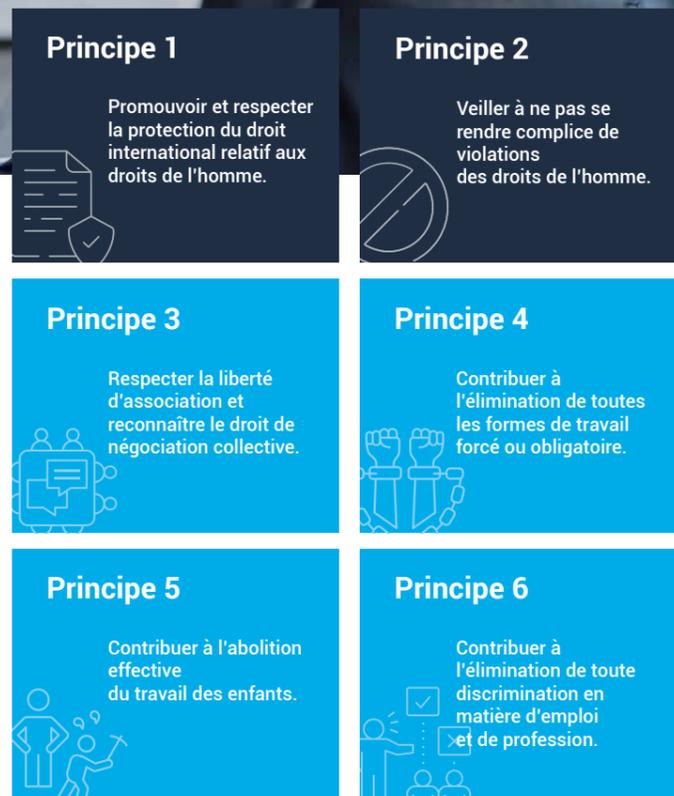
DES PRATIQUES RH RESPONSABLES



Le respect des droits de l'homme et des normes internationales du travail est une valeur fondamentale ancrée dans l'ADN de TAQA Morocco. L'entreprise s'attache à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux de ses collaborateurs, en veillant à leur offrir un environnement de travail respectueux, équitable et inclusif. Le renouvellement de son adhésion au Global Compact des Nations Unies, est l'expression de son attachement à ces principes universels.

À travers ce renouvellement, TAQA Morocco réitère également sa volonté de lutter contre toutes les formes de discrimination, à garantir la liberté d'association et le droit à la négociation collective, et à contribuer activement à l'élimination du travail des enfants et au travail forcé.

L'entreprise s'engage ainsi à aligner ses pratiques de gestion des ressources humaines sur les standards nationaux et internationaux les plus exigeants, en plaçant le respect des droits humains et l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs au cœur de sa vision stratégique en matière de développement durable.

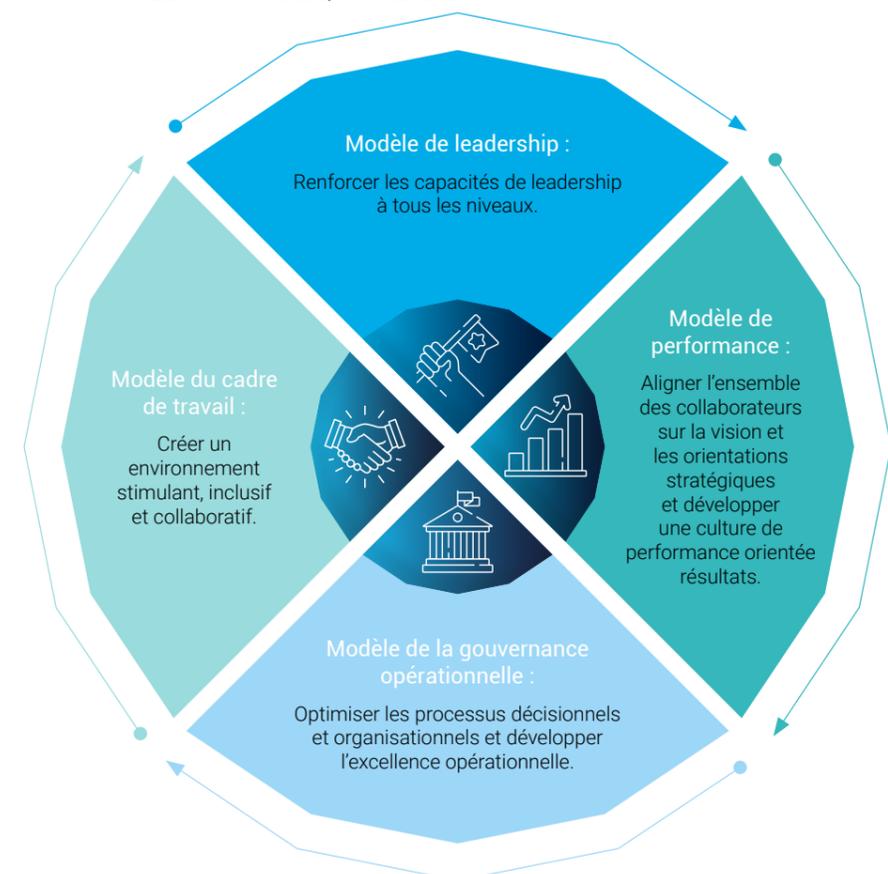


UNE TRANSFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

TAQA Morocco a initié un ambitieux chantier de transformation de sa fonction Ressources Humaines dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025. Cette initiative vise à aligner son capital humain sur ses objectifs de développement, tout en renforçant la culture d'innovation et d'excellence. Cette transformation, d'abord culturelle, est inspirée de l'approche « From good to great » et repose sur trois piliers : engagement, agilité et ouverture à l'innovation.

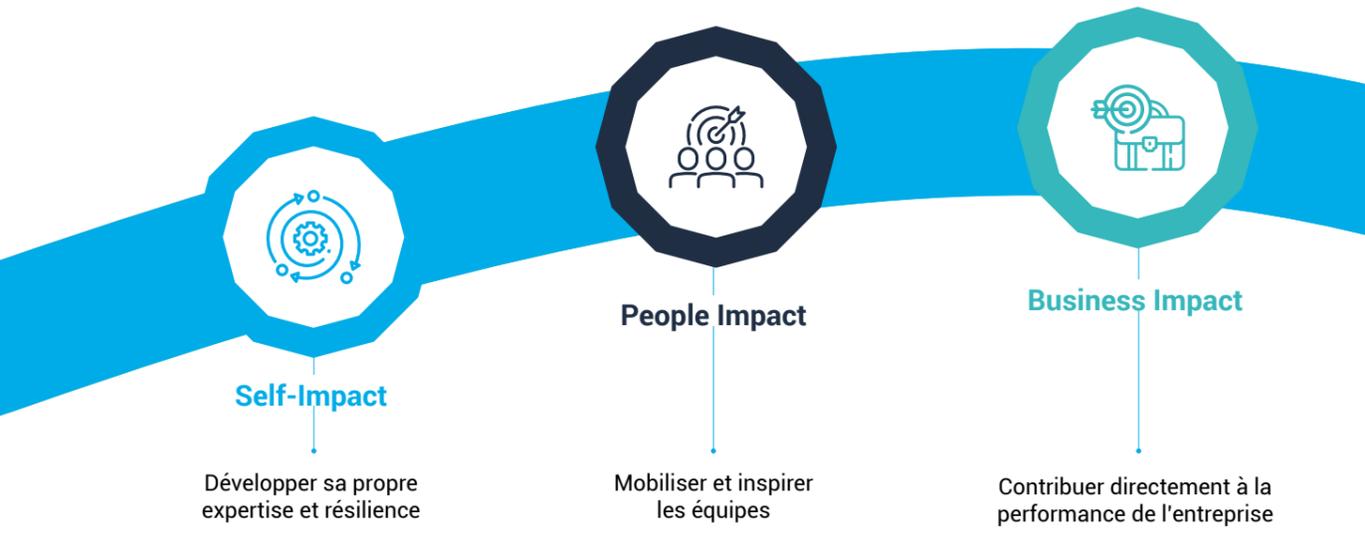
Pour concrétiser cette vision, TAQA Morocco a déployé le « People Agenda », une nouvelle feuille de route dédiée à la transformation culturelle et organisationnelle. Elle fédère et accompagne, à travers plusieurs initiatives, les managers et les collaborateurs pour atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise.

LE PEOPLE AGENDA S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE AXES :



LE MODÈLE DE LEADERSHIP : INSPIRER ET GUIDER LE CHANGEMENT

Le modèle de leadership « TAQA Morocco WAY » a été conçu pour définir les comportements attendus des leaders de TAQA Morocco, autour des dimensions Self Impact, People Impact et Business Impact.



Un Management Meeting pour accompagner la transformation

TAQA Morocco organise chaque année son Management Meeting, l'occasion pour les managers de se réunir et d'échanger sur la stratégie et la vision de l'entreprise. L'édition de cette année s'est tenue sous le thème « From good to great ». Cet événement a été l'occasion d'échanger sur les ambitions stratégiques bas carbone de l'entreprise, de faire le bilan des réalisations de 2023 et d'aborder les grands défis de 2024. La transformation digitale et culturelle a également occupé une place centrale dans les discussions, soulignant l'engagement de TAQA Morocco à évoluer vers des pratiques plus durables, innovantes et résilientes.

Digital Champions : Acteurs clés de la transformation

Dans l'esprit d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dès les premières étapes de sa transformation, TAQA Morocco a lancé en 2023 le programme des Digital Champions. Ce dispositif regroupe des volontaires issus de différents départements, choisis pour jouer un rôle central dans la transformation numérique de l'entreprise. Leur mission dépasse le simple rôle d'ambassadeurs. Ces collaborateurs facilitent l'appropriation des nouvelles méthodes de travail et participent activement à ancrer cette transformation dans la culture de l'entreprise.

En co-construisant le futur modèle organisationnel, ils insufflent une nouvelle dynamique fondée sur l'innovation, la collaboration et l'agilité. Pour assumer cette mission stratégique, les Digital Champions bénéficient d'une formation immersive de six mois. Celle-ci couvre des thématiques clés comme le leadership, l'intelligence collective, le design thinking, le management agile, et l'intelligence émotionnelle, leur permettant de développer les compétences nécessaires pour relever les défis d'une organisation en mutation.

La première promotion des Digital Champions a été célébrée en début d'année 2024 lors d'une cérémonie de remise de diplômes.



L'intelligence collective au service de la transformation

TAQA Morocco place l'intelligence collective au cœur de sa transformation culturelle et organisationnelle, en tant que levier stratégique pour stimuler la créativité, l'innovation et l'engagement.

En collaborant avec la School of Collective Intelligence de l'UM6P, TAQA Morocco renforce son engagement envers des pratiques collaboratives innovantes capables de générer une performance durable et d'accompagner la transition vers un modèle organisationnel résilient et agile.

En 2024, les Alumnis de l'Executive Master Class sur l'intelligence collective ont ainsi pu animer une journée visant à proposer des solutions créatives à des problématiques identifiées au préalable. Cette journée a permis des échanges fructueux autour de trois initiatives :

- La mise en place d'une gouvernance efficace pour la gestion des projets
- La déclinaison de la stratégie à tous les niveaux de l'organisation
- La promotion d'un leadership exemplaire au sein de TAQA Morocco



27

Collaborateurs font partie de la deuxième promotion des Digital Champions

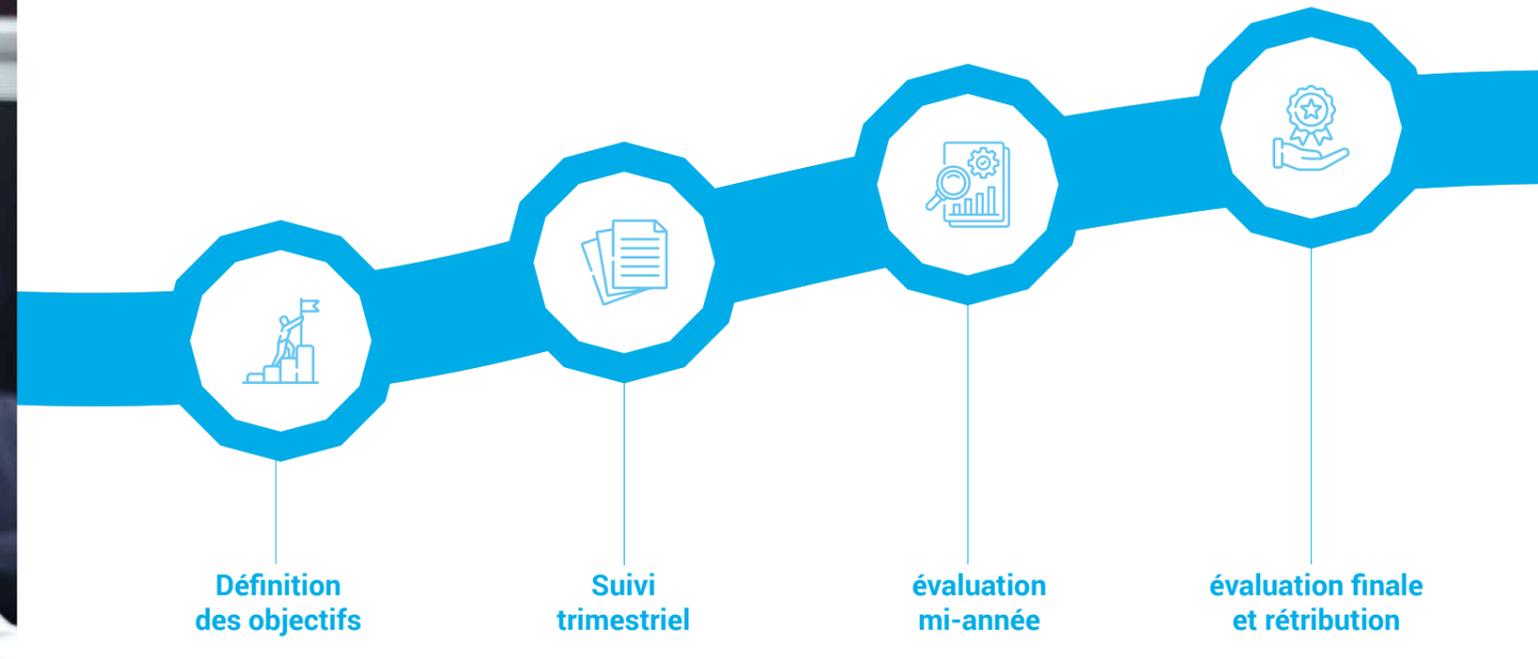
LE MODÈLE DE PERFORMANCE : RECONNAÎTRE LES CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

Le modèle de performance de TAQA Morocco repose sur un système simple et transparent, conçu pour aligner les objectifs individuels sur les priorités stratégiques de l'entreprise. La reconnaissance des performances est basée sur une rémunération équitable reflétant les résultats obtenus mais aussi sur des programmes non financiers, notamment les Value Champions et TAQdir.



Rémunération basée sur la performance

La rétribution des efforts individuels et collectifs est désormais basée sur l'approche Pay for Performance (P4P). Une approche conçue pour insuffler une culture de performance basée sur des objectifs clairs et mesurables (SMART). Cette méthode met en avant une évaluation régulière et transparente des réalisations individuelles et collectives, tout en récompensant équitablement les contributions alignées sur les objectifs stratégiques de l'entreprise.



TAQDIR pour récompenser l'excellence

Pour renforcer l'engagement de ses collaborateurs et promouvoir l'esprit d'équipe, TAQA Morocco a mis en place le programme TAQdir, un dispositif de reconnaissance des réalisations exceptionnelles. En fonction de l'importance de leurs contributions, les collaborateurs se voient attribuer des points (200, 300 ou 500) tout au long de l'année. Ce programme qui vise à la culture d'excellence rétribue non seulement les réussites individuelles mais également celles obtenues en équipe. Les succès individuels sont récompensés par des cadeaux symboliques (TAQdir individuel), tandis que les réussites collectives sont rétribuées par des événements organisés spécifiquement pour les équipes performantes (TAQdir équipe). Les managers sont responsables de la demande de TAQdir, mais tout collaborateur peut recommander un collègue méritant. À la fin de l'année, une cérémonie de remise de cadeaux est organisée pour honorer les collaborateurs distingués.



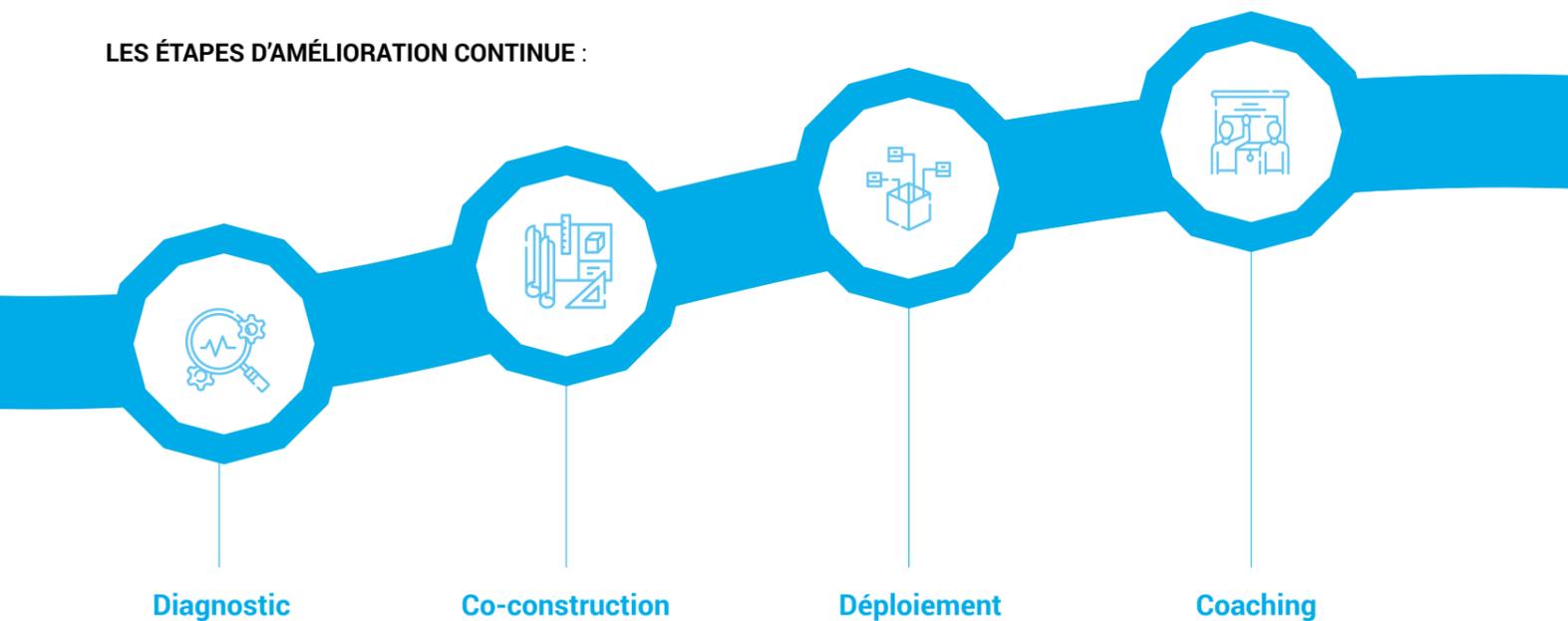
Value Champions pour valoriser les talents

Depuis son instauration au sein de TAQA Morocco, le programme Value Champions permet de célébrer les collaborateurs qui incarnent les valeurs de l'entreprise. Chaque mois, les managers désignent les collaborateurs qui se sont distingués par leurs comportements et leur engagements alignés sur les valeurs de l'entreprise. Une cérémonie officielle est organisée trimestriellement en leur honneur, où ils reçoivent des trophées en reconnaissance de leurs efforts.

LE MODÈLE DE GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE : OPTIMISER LES PROCESSUS AU QUOTIDIEN

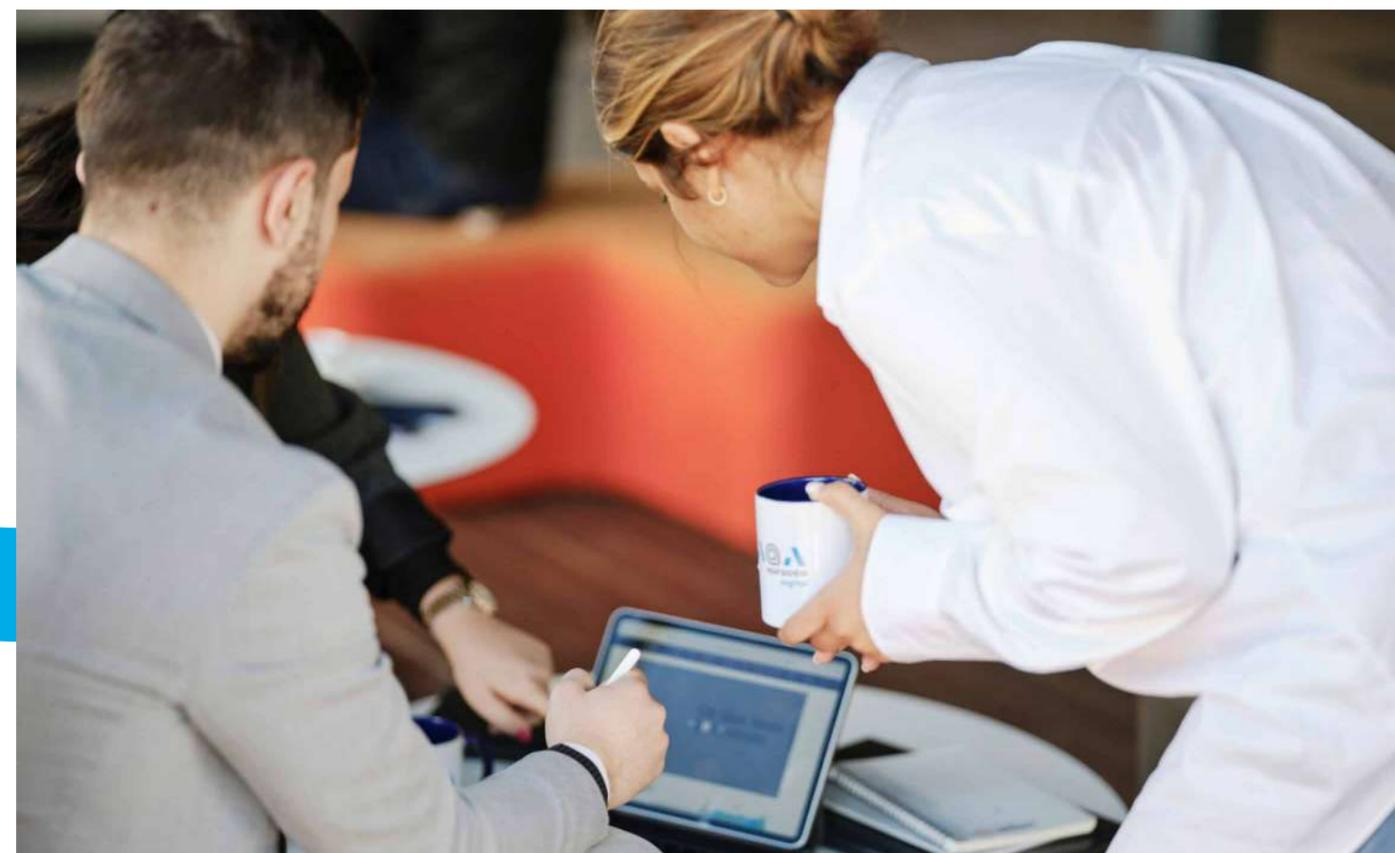
Le modèle de gouvernance opérationnelle de TAQA Morocco est conçu pour structurer les pratiques de gestion quotidienne, en alignant méthodologies, technologies et culture organisationnelle. Il repose sur une pyramide de pilotage, définissant des rituels et reportings adaptés pour garantir une communication fluide, un alignement stratégique et une exécution efficace des objectifs. Ce cadre vise également à renforcer la collaboration transverse, à hiérarchiser les priorités selon leur criticité et à offrir un référentiel clair pour intégrer les nouvelles recrues.

LES ÉTAPES D'AMÉLIORATION CONTINUE :



Co-construction pour une gouvernance collaborative

Pour réinventer sa gouvernance opérationnelle, TAQA Morocco a mené une série d'ateliers structurants impliquant les Digital Champions et les Alumnis de l'Executive Master Class. Cette démarche collaborative, fondée sur la synergie des connaissances et des compétences internes, a permis aux participants d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail alignées sur les principes d'excellence opérationnelle. À travers ces ateliers, les participants ont identifié des axes d'amélioration prioritaires et co-construit des solutions concrètes pour optimiser les processus de gouvernance opérationnelle.



Digitalisation RH pour accompagner la transformation

Dans le cadre de son chantier de transformation culturelle et organisationnelle, TAQA Morocco a continué le déploiement de son projet de digitalisation RH. Ce projet vise à centraliser la gestion des données et des processus, simplifier les opérations, et améliorer l'expérience collaborateurs tout en renforçant la planification stratégique. En intégrant des solutions innovantes

pour le développement des talents, la gestion de la performance, la formation et le recrutement, cette initiative s'aligne pleinement sur la vision stratégique 2022-2025, où le digital est positionné comme un levier clé pour accompagner l'évolution et l'excellence opérationnelle de l'entreprise.



Des processus formalisés

Pour assurer une gestion responsable, performante et durable de ses activités TAQA Morocco a formalisé sa gouvernance opérationnelle dans un livret diffusé à l'ensemble des collaborateurs. Ce livret décrit en détail un système de pilotage de la performance opérationnelle, fondé sur trois piliers : les méthodologies, les technologies et la culture organisationnelle. Ensemble, ces éléments garantissent une exécution efficace des opérations, tout en maintenant un alignement constant avec les objectifs stratégiques de l'entreprise. Le document accorde une importance particulière à la sécurité des collaborateurs, au suivi de la performance des processus clés et à l'adoption d'une approche collaborative pour résoudre les problèmes et optimiser les opérations.

LE MODÈLE DU CADRE DE TRAVAIL : FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

TAQA Morocco veille à offrir un environnement de travail inclusif et accessible, en ligne avec les besoins des collaborateurs. Cet engagement s'inscrit dans une vision globale visant à créer un cadre motivant et équitable, où chaque collaborateur peut s'épanouir, contribuer pleinement aux objectifs stratégiques et se sentir valorisé dans un environnement adapté et respectueux.



Enquête d'engagement des collaborateurs et santé organisationnelle

TAQA Morocco réalise chaque année une enquête d'engagement pour mesurer l'implication de ses collaborateurs. Dans la continuité de cette démarche, l'entreprise a adopté l'Indice de Santé Organisationnelle (OHI) développé par McKinsey, qui évalue la santé globale de l'organisation selon neuf dimensions clés : la direction, l'innovation et l'apprentissage, le leadership, la responsabilité, les capacités, la motivation, la coordination et le contrôle, la culture et l'environnement externe. Cet outil offre une analyse complète de la performance organisationnelle, permettant d'identifier à la fois les forces et les axes d'amélioration. Aligné sur les meilleures pratiques internationales, l'OHI contribue à définir des plans d'action ciblés notamment le « People Agenda » pour renforcer l'efficacité opérationnelle, soutenir la transformation culturelle et accompagner durablement la croissance de TAQA Morocco.

Réhabilitation des locaux de la centrale

Dans l'optique d'offrir un cadre de travail moderne et motivant pour ses collaborateurs, TAQA Morocco a lancé un projet de réhabilitation des locaux du site de Jorf Lasfar. Ce projet inclut la construction d'un bâtiment regroupant les fonctions support et certaines directions techniques, avec des espaces optimisés pour favoriser la collaboration et l'innovation. Les nouveaux plans intègrent également les recommandations issues de l'audit architectural d'accessibilité, afin de garantir une inclusion et une accessibilité aux personnes en situation de handicap. L'objectif est de créer un environnement ergonomique, lumineux et inclusif, contribuant au bien-être et à la productivité. Les travaux débuteront en 2025.



Accès au logement et au transport : améliorer les conditions de vie

Pour améliorer les conditions de vie de ses collaborateurs, TAQA Morocco a mis en place des solutions concrètes d'accès au logement et au transport. L'entreprise négocie des conventions bancaires permettant l'accès à des crédits immobiliers à taux préférentiels et propose un système de bonification pour réduire les taux d'intérêt. En parallèle, des navettes gratuites facilitent les trajets entre El Jadida et le site de production de Jorf Lasfar, contribuant ainsi à réduire les aléas liés aux déplacements et à améliorer le bien-être au quotidien.

Adoption d'une convention collective

Dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et de régulation des relations sociales, TAQA Morocco a élaboré une convention collective. Celle-ci entrera en vigueur en 2025, après sa signature par les partenaires sociaux. Cette convention incarne un engagement partagé pour des conditions de travail équitables, inclusives et conformes aux standards internationaux.

Politique parentalité

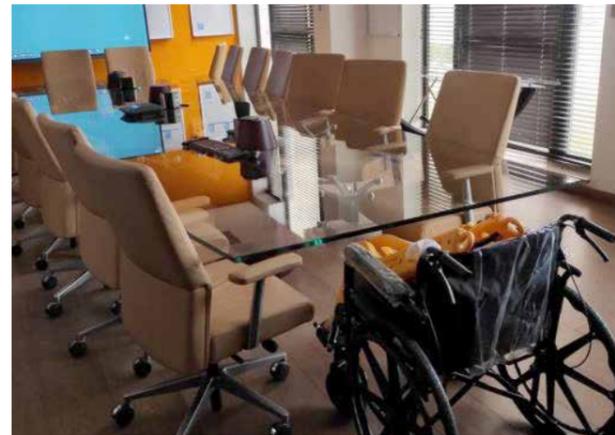
Engagée en faveur de l'équilibre vie privée et professionnelle, TAQA Morocco accompagne ses collaborateurs dans leurs rôles de parents. L'entreprise s'est dotée d'une politique de parentalité. Cette dernière est articulée autour de quatre axes : soutien à la maternité et à la paternité, renforcement des liens familiaux, aides scolaires, logement, et transport. Les collaboratrices bénéficient d'un soutien complet durant la maternité grâce au versement de la totalité de leur salaire ainsi que de leur prime annuelle durant tout le congé de maternité. L'entreprise accorde également des jours de congé parentalité aux nouveaux papas, pour leur permettre d'accomplir les démarches administratives.

Renforcement des liens familiaux

TAQA Morocco soutient les collaborateurs et leurs familles à travers des initiatives permettant de renforcer les liens entre parents et enfants. Le programme « That's My Work » invite les enfants des collaborateurs, âgés de 7 à 15 ans, à découvrir le site de production de Jorf Lasfar et les métiers de leurs parents. En 2024, TAQA Morocco a accueilli 69 enfants dans le cadre du programme « That's My Work ».

TAQA Morocco organise également des camps de vacances, offre des bourses d'excellence et des bons d'achat pour Achoura pour renforcer les liens familiaux et soutenir ses collaborateurs. L'entreprise octroie également des aides scolaires à travers une prime annuelle adaptée à l'âge et au niveau scolaire de l'enfant. Cette prime permet de couvrir les frais relatifs aux fournitures et à la rentrée scolaire afin de favoriser un environnement d'apprentissage propice à l'épanouissement.





DIVERSITÉ ET INCLUSION

COMMISSION DIVERSITÉ ET INCLUSION

Depuis sa mise en place, la Commission Diversité & Inclusion de TAQA Morocco a accéléré le pas dans le déploiement du plan d'action en la matière. Ainsi, l'année 2024 a été marquée par :

- ✓ la réalisation d'un audit d'accessibilité des sites et la formulation de recommandations
- ✓ l'instauration d'un suivi médical personnalisé des collaborateurs en situation de handicap, par le médecin du travail
- ✓ l'organisation de journées de sensibilisation aux pathologies chroniques
- ✓ le suivi trimestriel des indicateurs de diversité, incluant l'évolution de la féminisation et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Pour l'année 2025, les priorités porteront sur la santé et le bien-être des collaborateurs en situation de handicap, le renforcement des efforts de communication sur la prévention et la sensibilisation, le renforcement des partenariats associatifs, l'identification et l'accompagnement des personnes en situation de handicap chez les partenaires ainsi que le déploiement de programmes de mentorat et d'accompagnement dédiés aux collaboratrices.

POLITIQUE DE RECRUTEMENT LOCAL : RENFORCER L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

TAQA Morocco favorise également le recrutement local, contribuant ainsi au développement socio-économique des communautés environnantes. Cette approche s'inscrit dans une vision inclusive qui valorise les talents locaux et renforce les liens entre l'entreprise et son environnement. Au-delà de son engagement direct en matière de recrutement, TAQA Morocco agit également en faveur de l'emploi local à travers sa politique d'achats responsables. La société privilégie les fournisseurs locaux et nationaux pour soutenir la création et le maintien d'emplois indirects au sein de l'écosystème économique marocain. En parallèle, elle encourage l'implantation de fournisseurs internationaux au niveau local, favorisant le transfert de compétences et stimulant la dynamique économique des régions concernées.



NOS ACTIONS 2024

Audit architectural et politique handicap

Dans une optique d'améliorer l'accessibilité à ses sites, TAQA Morocco a mené en 2024, en partenariat avec le Groupe Amicale Marocaine des Handicapés (AMH), un audit architectural qui a révélé des besoins d'ajustement au niveau du siège et du site de production pour garantir une accessibilité universelle. En matière de gestion du handicap, TAQA Morocco adopte une approche proactive en créant un environnement de travail accessible et inclusif, tout en menant des actions concrètes pour favoriser l'intégration et le bien-être des collaborateurs en situation de handicap.

Des objectifs de féminisation pour 2030

TAQA Morocco a mis en place un plan de féminisation afin d'accroître la diversité de genre dans les instances dirigeantes et de garantir aux femmes des opportunités équitables d'accès aux postes de responsabilité dans l'industrie énergétique. Cet engagement se traduit par des objectifs clairs à horizon 2030 : 30 % de femmes au sein du Directoire, 30 % dans le Comité de Direction et 20 % parmi les cadres.

UNE CHARTE DÉDIÉE À LA DIVERSITÉ ET À L'INCLUSION

Engagée en faveur de la diversité et l'inclusion TAQA Morocco a concrétisé cet engagement à travers une charte dédiée. Diffusée à l'ensemble des collaborateurs, cette charte détaille les actions ainsi que la gouvernance mise en place pour en assurer le déploiement et le suivi.



Engagement pour la diversité et l'inclusion

TAQA Morocco, en tant qu'employeur socialement responsable, œuvre activement à promouvoir une culture d'entreprise fondée sur l'ouverture, le respect de la diversité et l'inclusion. Cet engagement qui dépasse les exigences réglementaires est ancré dans le code éthique, la stratégie des ressources humaines ainsi que dans la gouvernance globale de l'entreprise.

Une gouvernance dédiée

TAQA Morocco a mis en place une gouvernance propre à la diversité et l'inclusion, portée notamment par la Commission Diversité & Inclusion. Cette instance a pour mission de définir et de déployer les engagements de l'entreprise en matière d'inclusion, et d'en assurer le suivi. La commission qui se réunit à minima, une fois par an est composée de plusieurs parties prenantes clés : le responsable QHSE, le directeur Capital humain & Culture, le responsable RSE, le référent handicap et le médecin du travail. La validation et le déploiement des actions définies par la commission Diversité & inclusion sont suivis trimestriellement en comité RSE.

Le référent handicap, rattaché à la direction PS & QHSE, joue un rôle clé au sein de l'organisation. Il est chargé d'orienter et d'accompagner les collaborateurs en situation de handicap, tout en veillant à la mise en place d'actions pour favoriser leur employabilité durablement.

Women in TAQA Morocco : un programme pour mettre en lumière les collaboratrices de TAQA Morocco

Dans la continuité de sa stratégie « Diversité & Inclusion », TAQA Morocco a lancé en 2024 le programme « Women in TAQA Morocco ». Célébré le 10 octobre, à l'occasion de la journée nationale de la femme marocaine, ce programme a pour objectif de renforcer les liens entre les femmes de l'entreprise, de promouvoir le mentoring et de créer un espace d'échange libre sur les défis et challenges de la femme en industrie.

L'édition de cette année, placée sous le signe de l'excellence, a été l'occasion d'honorer les femmes leaders qui ont contribué au succès de l'entreprise et qui se sont illustrées tout au long de leur parcours. Cette journée était l'occasion pour les managers de remercier leurs collaboratrices d'exception en remettant des TAQDIR et des trophées pour la célébration des années de services.

UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES COLLABORATEURS

TAQA Morocco a mis en place des rituels de dialogue pour renforcer la proximité entre les collaborateurs, les managers, et le Directoire. De plus, des webinaires RH sont régulièrement organisés pour informer sur les actualités, les projets en cours, et répondre aux interrogations des équipes. Parmi les sujets abordés en 2024 par les webinaires, « la présentation du système de management de performance », « le modèle de leadership », « la démarche de gestion des talents », « la sensibilisation à la grippe saisonnière et à la vaccination antigrippale », « la Diététique et hygiène alimentaire », « la Cyber Sécurité à l'ère de l'IA » et « la présentation du questionnaire de l'indice de santé organisationnelle ».



PROXIMITY MEETING

Pour nourrir une culture de proximité et de dialogue continu avec ses collaborateurs, TAQA Morocco a instauré en 2024, les proximity meetings. Des réunions périodiques qui permettent aux collaborateurs et aux nouvelles recrues issues de divers services d'échanger directement avec le président du Directoire. Ces rencontres en présentiel favorisent un dialogue ouvert autour des thématiques stratégiques pour l'entreprise. Elles constituent également un espace privilégié pour les collaborateurs afin de poser des questions, partager leurs idées et remonter d'éventuels points de blocage. Cette initiative vise à renforcer l'engagement et la motivation des équipes et à promouvoir la culture de la transparence et de la collaboration.

TOWN HALL MEETING

Dans la continuité des efforts de maintien d'un dialogue régulier avec les collaborateurs TAQA Morocco prévoit l'instauration de Town Hall meetings. Il s'agit d'un rassemblement sous forme de webinaire où les dirigeants s'adressent directement aux collaborateurs. Il constitue un espace de discussion qui favorise la communication, la transparence, et l'engagement.

POLITIQUES DE GESTION DES TALENTS

POLITIQUE DE RECRUTEMENT

TAQA Morocco veille à attirer les talents les plus prometteurs. La politique de recrutement de TAQA Morocco repose sur des principes fondamentaux d'équité, de transparence et d'attractivité, tout en intégrant les valeurs essentielles d'inclusion et de diversité dans chaque étape, en parfaite cohérence avec les besoins stratégiques de l'organisation et les dynamiques du marché des talents. Ce processus rigoureux s'articule autour de plusieurs étapes clés : l'identification des besoins, la définition des profils

recherchés, et la mise en œuvre d'évaluations objectives pour garantir une sélection fondée exclusivement sur les mérites et les compétences. Un programme d'accompagnement adapté est mis en place dès l'arrivée des nouvelles recrues, visant à renforcer leur engagement, à accélérer leur prise de poste et à maximiser leur contribution à la performance collective de TAQA Morocco.



FAIRE CONNAITRE LE MÉTIER AUX TALENTS DE DEMAIN

Dans le cadre de sa politique de recrutement et d'attractivité des talents, TAQA Morocco multiplie les initiatives pour inspirer les jeunes générations. En 2024, des étudiants en BTS « Énergies renouvelables » de l'UM6P et en 2^e année de l'ENCG ont visité la centrale thermique de Jorf Lasfar. À travers ces immersions, ils ont découvert l'univers de la production électrique, exploré des métiers variés tels que la finance, l'audit, ou le risk management, et échangé avec les équipes de TAQA Morocco. L'entreprise a également accueilli les étudiants du programme MBA de la Darden School of Business de l'Université de Virginie. Cette visite a permis aux étudiants de découvrir les installations de la centrale thermique et de mieux comprendre son rôle dans le secteur énergétique marocain.

UN MANUEL DES FICHES DE POSTE POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE

TAQA Morocco, engagée dans une démarche d'amélioration continue et de transparence, a élaboré un manuel regroupant les fiches de poste des principales catégories d'emploi : Opérations, Business Support & Transformation, Pilotage & Stratégie et Développement. Ce manuel clarifie les missions et responsabilités associées à chaque fonction, offrant une base de référence précieuse pour renforcer la compréhension des rôles et l'orientation du développement professionnel. Consciente de l'évolution constante de son environnement, TAQA Morocco adopte une approche flexible où les rôles peuvent évoluer en fonction des priorités organisationnelles. Cette initiative contribue à la cohésion interne et favorise l'agilité, la performance et la pérennité de l'entreprise.

POLITIQUE DE FORMATION

La politique de formation de TAQA Morocco repose sur un cadre stratégique visant à développer les compétences des collaborateurs et à soutenir leur évolution professionnelle. Ce processus, aligné sur les objectifs organisationnels et individuels, commence par une identification précise des besoins et s'appuie sur une planification rigoureuse. Les formations, qu'elles soient internes ou externes, sont évaluées pour garantir leur efficacité et encourager une amélioration continue. TAQA Morocco met un accent particulier sur les formations technologiques avancées, fournissant aux équipes les outils nécessaires pour relever les défis futurs et optimiser leur performance, tout en renforçant leur employabilité et leur engagement.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES : UN LEVIER POUR LA PROGRESSION DE CARRIÈRE

Pour accompagner ses collaborateurs dans leur développement professionnel et la gestion de leur carrière, TAQA Morocco a développé et mis à leur disposition un référentiel des compétences. Cet outil permet d'identifier les compétences essentielles requises pour chaque poste, de mieux comprendre les attentes et de planifier les actions de formation adaptées. En facilitant le suivi des progrès et l'évolution des compétences, il constitue un levier stratégique pour favoriser la montée en compétences et l'adaptabilité des équipes, et contribue à une meilleure planification des parcours professionnels et à l'optimisation de la performance individuelle et collective.

POLITIQUE DE MOBILITÉ INTERNE ET EXTERNE

Dans l'optique de fidéliser les talents et renforcer l'engagement des collaborateurs, TAQA Morocco a mis en place une politique de mobilité interne et externe qui optimise l'allocation des ressources humaines tout en soutenant le développement professionnel des collaborateurs. Elle repose sur des principes d'équité, de transparence et d'anticipation, permettant de répondre efficacement aux besoins de l'organisation et des employés. Le processus intègre des étapes clés, notamment l'identification des opportunités de mobilité, l'évaluation des compétences et aspirations, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour assurer une transition réussie.

NOS ACTIONS DE FORMATION

Parcours de formation en leadership

TAQA Morocco a lancé des programmes de formation pour accompagner ses leaders et managers dans l'appropriation du modèle de leadership et l'adaptation aux nouvelles attentes. Ces parcours, adaptés au niveau managérial actuel et au niveau cible, incluent une évaluation initiale, des micro-cours en ligne et des sessions en présentiel. Les thématiques couvertes touchent des enjeux clés comme la communication, le management d'équipes, le coaching, le feedback, la gestion des conflits, l'innovation, et la conduite du changement, ainsi que des sujets spécifiques définis selon les besoins.

Formations ciblées sur les évolutions technologiques

TAQA Morocco a déployé des programmes de formation sur mesure pour accompagner les évolutions technologiques et optimiser la performance des équipes. Ces sessions renforcent la maîtrise des systèmes technologiques avancés et témoignent de l'engagement de l'entreprise à fournir à ses collaborateurs les outils nécessaires pour relever les défis technologiques.

Lancement de la nouvelle version de E-TAQA Morocco Academy

TAQA Morocco a enrichi son offre de formation avec la nouvelle version de « E-TAQA Morocco Academy ». Cette plateforme propose des modules de formation sur les soft skills, des MOOC d'universités prestigieuses, des cours de langues, ainsi que des compétences numériques et bureautiques essentielles. Avec une bibliothèque numérique de plus de 900 000 ouvrages et une sélection de webinaires, cette initiative illustre l'engagement de TAQA Morocco à offrir des parcours d'apprentissage personnalisés et accessibles à la carte à ses collaborateurs.



Formation internationale : Partenariat avec Hitachi à Baden, Suisse

TAQA Morocco a organisé une formation intensive en partenariat avec Hitachi, axée sur la configuration avancée des systèmes de relais de protection. Cette session, tenue à Baden, en Suisse, a permis aux participants de renforcer leur expertise technique, un aspect clé pour garantir la fiabilité des opérations.

Création du Centre d'Excellence TAQA Morocco

TAQA Morocco prévoit l'inauguration de son centre d'excellence à El Jadida en 2025. Ce centre est conçu pour centraliser les actions de formation et perfectionner les compétences des collaborateurs. Il dispose de plusieurs salles de formation équipées pour accueillir des sessions techniques et managériales alignées sur les standards internationaux.

Des formateurs internes, sélectionnés pour leur expertise métier, suivent un parcours d'accompagnement pour assurer des formations techniques adaptées à tous les collaborateurs. Pour les formations managériales et comportementales, TAQA Morocco collabore avec des prestataires externes pour enrichir son offre.

En plus de son rôle pédagogique, le centre d'excellence sert de lieu privilégié pour des événements internes, tels que séminaires et team buildings, renforçant ainsi la culture collaborative et l'engagement des équipes.



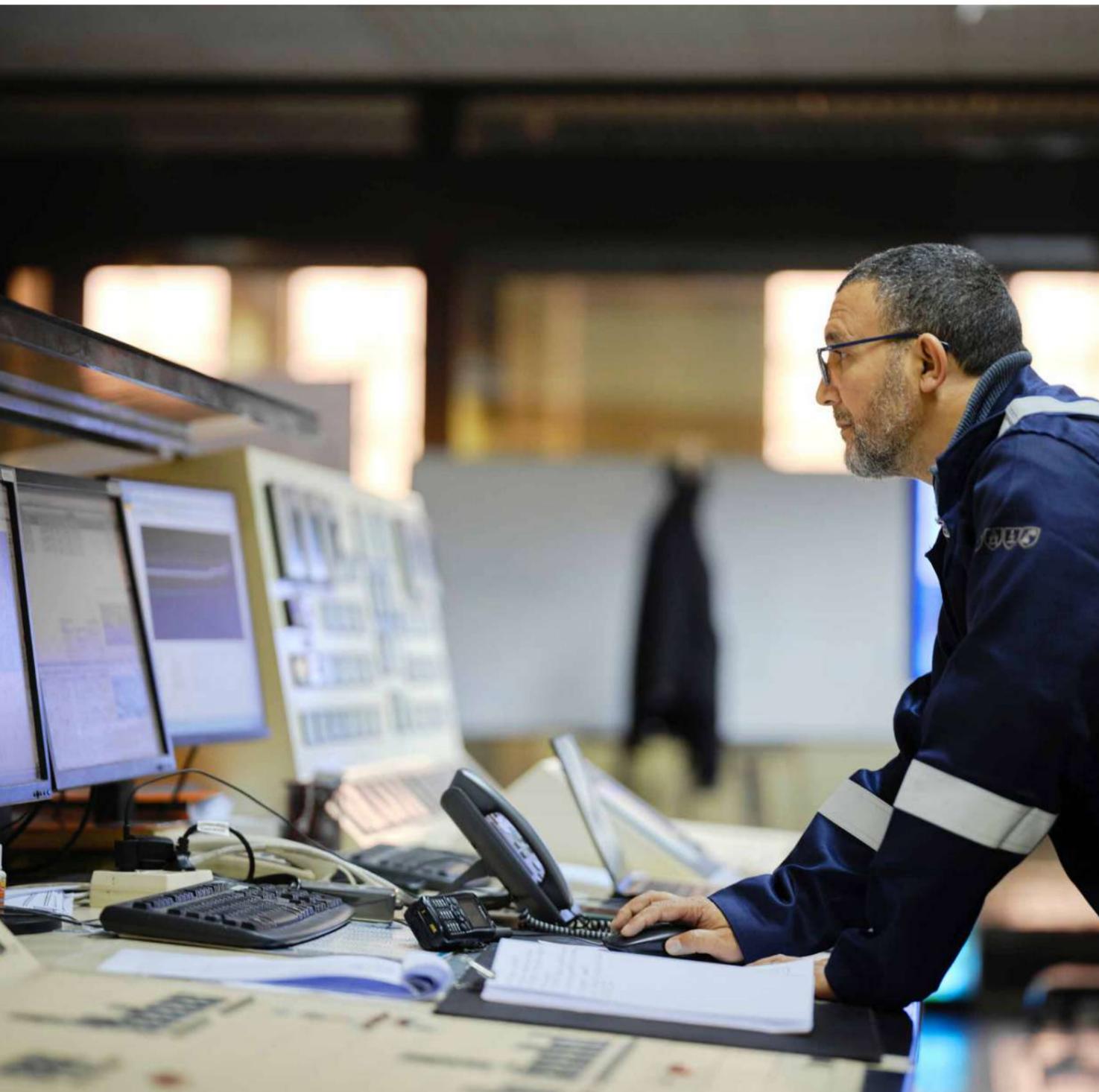
GUIDE MOBILITÉ ET ÉVOLUTION DE CARRIÈRE : UN NOUVEL OUTIL POUR ORIENTER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

TAQA Morocco a mis en place le Guide Mobilité et Évolution de Carrière afin d'aider ses collaborateurs dans la gestion de leur carrière et parcours professionnels. Il s'agit d'un guide pratique qui décrit les différentes trajectoires professionnelles possibles. Il aide les employés à mieux comprendre les passerelles entre les métiers, à identifier les compétences requises pour progresser et à planifier les étapes clés de leur évolution professionnelle. De plus, il détaille le processus à suivre pour formuler et obtenir une demande de mobilité, les critères d'éligibilité ainsi que le rôle des différents intervenants, tels que les managers, les ressources humaines et les comités d'évaluation.



POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité des collaborateurs sont des priorités pour TAQA Morocco, qui s'engage à offrir un environnement de travail sain et sécurisé empreint de bienveillance. Alignée sur les normes internationales en matière de santé et sécurité au travail, l'entreprise adopte une approche proactive fondée sur la prévention et la maîtrise des risques pour atteindre l'objectif ambitieux de « zéro accident ». Elle met également l'accent sur la santé physique et mentale de ses collaborateurs grâce à des bilans médicaux, des actions de sensibilisation, et une gouvernance dédiée.



FEUILLE DE ROUTE HEALTHIER WORKPLACE

Pour structurer son action et maximiser son impact en faveur de la santé et la sécurité au travail, TAQA Morocco a lancé le programme Healthier Workplace. Ce programme vise à promouvoir la culture du bien être à la fois au sein du milieu professionnel et en dehors. En plus des actions déjà mises en place par la médecine du travail et la Direction HSE comme les visites médicales sur site, les webinaires d'information et la convention de partenariat avec l'hôpital Cheikh Zaid, le programme s'est enrichi de nouvelles actions et initiatives pour renforcer son champ d'application et son efficacité.

TAQA Morocco adopte une approche globale pour préserver la santé de ses collaborateurs. Cela se traduit notamment par la réalisation de bilans de santé réguliers, des examens ciblés et des suivis spécifiques sont réalisés pour surveiller les expositions aux risques professionnels. Parallèlement, des audits nutritionnels permettent d'améliorer la qualité des repas proposés sur site pour renforcer l'équilibre alimentaire des collaborateurs, tandis que des actions correctives sont régulièrement mises en œuvre pour garantir un cadre de travail conforme aux normes internationales.

Un témoignage inspirant sur la santé cardio-vasculaire

TAQA Morocco a diffusé auprès de ses collaborateurs un témoignage de M. Gareth Wynn, CCO de TAQA Group. Dans ce témoignage M. Wynn, atteint d'une maladie cardiovasculaire a partagé son expérience personnelle. Il a ainsi mis en lumière l'importance de la prévention, de la prise de conscience des risques et de l'adoption de modes de vie sains.



UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC



À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, TAQA Morocco a organisé un séminaire de sensibilisation animé par des experts tabacologues et addictologues, afin de promouvoir un environnement sans tabac et informer les collaborateurs sur le sevrage tabagique. Les discussions ont porté sur les mécanismes de dépendance, les dispositifs d'accompagnement disponibles pour arrêter de fumer et les clés pour réapprendre à vivre sans tabac. TAQA Morocco offre également à ses collaborateurs qui souhaitent arrêter de fumer, une prise en charge avec un addictologue.

Campagnes de sensibilisation aux cancers du sein et de la prostate

En 2024, TAQA Morocco renouvelle son engagement en faveur de la santé physique en menant des campagnes de sensibilisation sur les cancers les plus répandus. À l'occasion d'Octobre Rose, une journée dédiée au dépistage et à la sensibilisation au cancer du sein a été organisée dans le site de Jorf Lasfar, animée par des spécialistes de l'hôpital Cheikh Zaid. Cette initiative a permis à 23 collaboratrices et prestataires de bénéficier d'examens cliniques essentiels. En novembre, dans le cadre de Blue November, l'entreprise s'est de nouveau mobilisée pour informer et sensibiliser 22 collaborateurs au cancer de la prostate tout en prenant en charge les frais des analyses de dépistage. Un espace dédié a été mis à leur disposition pour s'informer et agir en faveur de leur santé.

Des Talks pour promouvoir la santé et le bien-être

Pour encourager une culture du bien-être, TAQA Morocco a lancé une série de webinaires, appelés « Talks », dédiés à la sensibilisation sur différentes thématiques autour de la santé. En 2024, deux sessions ont porté sur des sujets essentiels : la grippe saisonnière, en mettant l'accent sur l'importance de la vaccination, et la diététique, avec des conseils pratiques pour un mode de vie sain et équilibré. Ces talks, animés par le médecin du travail, ont permis de renforcer l'engagement des collaborateurs pour une meilleure santé et leur bien-être au travail.

Une attention particulière à la santé mentale

TAQA Morocco veille au bien-être de ses collaborateurs en intégrant la santé mentale comme un pilier essentiel de son programme Healthier Workplace. Consciente de l'impact des troubles psychosociaux sur la qualité de vie au travail, l'entreprise a instauré un dispositif complet pour prévenir, détecter et accompagner ces situations. À ce titre, une évaluation psychiatrique fait désormais

partie intégrante des bilans de santé réalisés tous les trois ans, permettant d'identifier en amont les éventuels signaux de détresse psychologique. Par ailleurs, un protocole de prise en charge a été défini pour accompagner les cas confirmés de troubles psycho-sociaux, en collaboration avec des spécialistes externes si nécessaire.



Mise en place d'un cadre managérial axé sur le bien-être des collaborateurs

Pour renforcer un cadre de travail sain et inclusif, TAQA Morocco a élaboré une charte managériale d'engagement pour la santé physique et mentale des employés, accompagnée d'un programme de formation et de coaching. Une charte de réunion clarifie les règles de collaboration pour favoriser des interactions respectueuses et productives. Par ailleurs, des webinaires thématiques de sensibilisation sont organisés pour informer et engager les collaborateurs sur des enjeux clés de santé et sécurité.



LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ À CHAQUE NIVEAU D'ACTIVITÉ

TAQA Morocco promeut une culture de la sécurité partagée à tous les niveaux grâce à des journées de travail collaboratives et pédagogiques. La sécurité est en effet au cœur des priorités de TAQA Morocco, intégrée dans chaque activité et décision opérationnelle. Elle repose sur des rituels structurés tels que des réunions spécifiques (comité hygiène et sécurité, comités de pilotage sécurité) et des protocoles rigoureux comme les permis de travail ou les contrôles réguliers. Chaque session débute par un moment dédié à la sécurité, favorisant une culture préventive et collaborative. Des outils digitaux permettent une détection proactive des anomalies pour garantir une intervention rapide.

Modernisation des processus d'accueil et de sensibilisation à la sécurité

TAQA Morocco a lancé un projet de digitalisation de l'induction safety, une étape clé pour garantir la sécurité de toutes les personnes accédant au site, qu'il s'agisse de nouvelles recrues, de sous-traitants, de stagiaires ou de visiteurs. Dans un environnement industriel où les risques opérationnels sont élevés, cette induction vise à fournir les informations essentielles sur les protocoles de sécurité et les comportements à adopter, réduisant ainsi le risque d'incidents dès le premier contact avec l'installation. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de « zéro accident » de TAQA Morocco, en assurant une sensibilisation efficace et systématique des parties prenantes, et reflète l'engagement de TAQA Morocco envers des standards élevés en matière de santé, sécurité et environnement.



4 535

situations dangereuses et 1 896 comportements dangereux ont été remontés en 2024

Journée Mondiale de la santé et de la sécurité au travail : ancrage de la culture de prévention

TAQA Morocco a célébré la Journée Internationale de la Sécurité au Travail, en mettant l'accent sur l'importance de la prévention et des pratiques sûres au sein de son environnement professionnel. La thématique centrale était la remontée des anomalies et leur traitement, un pilier essentiel pour prévenir les accidents en identifiant et en corrigeant les situations à risque. Les collaborateurs ont également été sensibilisés sur l'importance de leur contribution. Chaque collaborateur joue ainsi un rôle clé pour garantir un environnement de travail sûr et protéger la santé de tous. Grâce à l'engagement collectif de l'ensemble des collaborateurs, 4 535 situations dangereuses et 1 896 comportements dangereux ont été remontés en 2024, offrant autant d'opportunités pour améliorer les pratiques de sécurité au sein de l'entreprise. Le traitement rapide et efficace de ces anomalies était tout aussi crucial.

Renforcement des standards de sécurité et d'hygiène

Afin de garantir un environnement de travail plus sûr et d'atteindre l'objectif « zéro accident », TAQA Morocco a mis en place début 2024 un standard de gestion de la sécurité dédié à la sous-traitance. Diffusé auprès de l'ensemble des collaborateurs et partenaires sous-traitants, il vise à assurer une gestion efficace des risques liés aux activités des sous-traitants et à garantir des conditions de travail sécurisées pour l'ensemble des intervenants. Ce standard repose sur six étapes clés couvrant tout le cycle de collaboration avec les prestataires, depuis leur référencement jusqu'à l'évaluation post-exécution des prestations. Ce standard définit également les attentes et exigences de TAQA Morocco en matière de gestion et de gouvernance des prestataires, ainsi que les étapes à suivre pour les respecter. En plus de l'harmonisation des pratiques de sécurité à travers l'intégration d'exigences HSE spécifiques dans les cahiers des charges et les contrats des prestataires et fournisseurs, des audits et des évaluations de performances sont menés régulièrement pour vérifier la conformité des pratiques et assurer l'amélioration continue des prestations. Par ailleurs, TAQA Morocco veille à un suivi rigoureux des conditions d'hygiène et de salubrité de ses locaux, notamment via des inspections périodiques et la mise en œuvre de plans d'action correctifs lorsque nécessaire.



LES 12 RÈGLES ESSENTIELLES DE SÉCURITÉ DE TAQA MOROCCO

Valeur fondamentale de la culture d'entreprise, la sécurité occupe une place prépondérante au sein de TAQA Morocco. Des règles strictes guident le quotidien des collaborateurs mais aussi les fournisseurs et sous-traitants qui opèrent au sein des différentes unités du groupe.

Règle 1 Permis de travail

Je dispose d'un permis de travail avant d'effectuer toute action spécifique



Règle 2 Isolation énergétique

Je respecte toutes les procédures de consignation/verrouillage lorsque je travaille sur un équipement



Règle 3 Perturbation du sol

J'obtiens une autorisation avant de démarrer tous travaux d'excavation



Règle 4 Entrée dans un espace confiné

Je respecte les procédures sur les espaces confinés avant d'y pénétrer ainsi que pendant toute la durée d'intervention



Règle 5 Travaux en hauteur

Je m'assure d'utiliser tous les équipements de protection contre les chutes et de travailler avec un moyen d'accès conforme



Règle 6 Opérations de levage

Je respecte le plan de levage et je ne me tiens jamais sous une charge suspendue



Règle 7 Équipement de protection individuelle

Je porte en permanence les équipements de protection individuelle adaptés



Règle 8 Sécurité de conduite

Je conduis prudemment et respecte toutes les règles de circulation



Règle 9 Gestion du changement

Je réalise une revue de la gestion du changement avant d'opérer tout changement temporaire ou permanent



Règle 10 Accès aux espaces réservés

J'obtiens une autorisation avant d'accéder à un espace réservé



Règle 11 Contournement système

Je demande une autorisation avant de désactiver un dispositif de sécurité



Règle 12 Lignes électriques aériennes

J'effectue une analyse des risques et utilise les équipements appropriés pour travailler en dessous et /ou à proximité de lignes électriques aériennes



UN ANCRAGE LOCAL AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS



1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



15 VIE TERRESTRE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

PROGRAMME SOCIÉTAL DE TAQA MOROCCO AU PROFIT DES COMMUNAUTÉS

Pour renforcer son ancrage régional et son soutien aux communautés locales, TAQA Morocco a structuré son engagement sociétal à travers un programme dédié, baptisé « TAQA Morocco For Community ». Ce programme découle de la stratégie ESG de l'entreprise.

Il repose sur une sélection des thématiques d'intervention, en cohérence avec les priorités stratégiques de la société. Le choix des axes prioritaires – santé, éducation et environnement – résulte des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de l'entreprise.

TAQA Morocco for Community oriente son action vers des projets ayant des impacts tangibles et durables, avec une approche collaborative privilégiant des partenariats associatifs ciblés et des initiatives bénéficiant directement aux populations locales. Cette démarche est le fruit de la volonté de l'entreprise de jouer un rôle actif et responsable dans le développement des communautés, tout en consolidant son ancrage régional. Au cours de l'année 2024, TAQA Morocco a ainsi soutenu 25 projets et associations.

LES TROIS AXES DE

TAQA MOROCCO
for Community



SANTÉ

Cet axe est renforcé par le partenariat stratégique avec l'hôpital Cheikh Zaid, permettant d'améliorer l'accès aux soins dans les différentes régions du Royaume.



ÉDUCATION

Grâce à des partenariats avec des associations reconnues, notamment Bab Rayane et la Fondation Jadara, TAQA Morocco soutient des programmes éducatifs visant à réduire les inégalités scolaires et à promouvoir l'excellence dans le parcours académique.



ENVIRONNEMENT

Fidèle à son engagement environnemental, l'entreprise met en place des actions concrètes de préservation des écosystèmes locaux, accès des écoles à l'électricité et à l'énergie renouvelable tout en sensibilisant les communautés à la protection de leur environnement.



CHARTRE DE MÉCÉNAT : UN OUTIL POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

TAQA Morocco a structuré son engagement sociétal en 2024, en formalisant sa Charte de Mécénat. Cette charte constitue un outil stratégique pour améliorer l'impact des actions de TAQA Morocco en faveur des communautés. Elle vient appuyer le programme « TAQA Morocco for Community » et encadrer les initiatives de mécénat, de bénévolat et de mécénat de compétences. Elle détaille et définit les modalités de participation des collaborateurs aux différentes actions de mécénat soutenues par l'entreprise. À cet effet, la charte offre aux collaborateurs la possibilité de consacrer jusqu'à 8 heures par an sur leur temps de travail à des missions de mécénat organisées ou accompagnées par TAQA Morocco. Ce cadre vise à encourager une participation volontaire et proactive, tout en garantissant le respect des valeurs et du code d'éthique de l'entreprise. Les collaborateurs peuvent choisir parmi les missions proposées, participer aux événements organisés en partenariat avec des associations locales, ou même proposer des projets au Comité RSE.

En favorisant des initiatives qui contribuent à l'épanouissement individuel et collectif, cette charte renforce les liens entre l'entreprise et les communautés locales. Elle reflète la conviction que l'entreprise a un rôle fondamental à jouer dans le développement des territoires et le bien-être collectif, faisant du mécénat un levier stratégique au service d'un impact social significatif.

Contribution à 3 ODD

La Charte de Mécénat incarne l'engagement de TAQA Morocco à contribuer activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD), avec un focus particulier sur les 3 ODD suivants :



TAQA Morocco for Community



20 769

Bénéficiaires directs et indirects



8,5

Millions de dirhams alloués

Mécénat des collaborateurs



235

Bénévoles et 414 heures de mobilisation en 2024

ÉDUCATION : UN LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIÉTALE

TAQA Morocco place l'éducation au cœur de sa stratégie sociétale, reconnaissant son rôle crucial dans l'insertion socio-économique des jeunes issus de milieux défavorisés. Convaincue que l'accès à l'éducation est un moteur de transformation durable, l'entreprise s'engage à offrir des opportunités académiques et professionnelles aux talents émergents. En 2024, TAQA Morocco a soutenu plusieurs associations à travers des financements ciblés pour des projets éducatifs à fort impact. L'entreprise met l'accent sur des solutions durables et adaptées aux besoins des territoires, contribuant activement à la réduction des inégalités éducatives et à la promotion des compétences locales.



PROJET RENAISSANCE

Avec l'association Bab Rayan, TAQA Morocco soutient l'éducation inclusive des enfants marginalisés en prenant en charge leurs frais de scolarité. L'entreprise finance par ailleurs le projet Renaissance, dédié à la formation et à l'insertion sociale des jeunes vulnérables, avec un impact direct sur 330 jeunes par promotion, et contribue au fonctionnement d'un foyer d'accompagnement pour l'autonomie des jeunes de 15 à 18 ans.



13

Jeunes talents soutenus à travers l'attribution de bourses de mérite

L'éducation pilier de transformation durable

En 2024, TAQA Morocco a directement soutenu 13 jeunes talents à travers l'attribution de bourses de mérite et a accompagné 120 jeunes de manière indirecte, leur permettant ainsi de franchir une étape décisive dans leur parcours académique. Ces initiatives illustrent la volonté de TAQA Morocco de contribuer activement à la réduction des inégalités éducatives, tout en soutenant les générations futures dans leur quête de réussite et d'autonomie.



PROMOUVOIR LES FEMMES DANS LES STEM

Engagée en faveur de la diversité et de l'inclusion, TAQA Morocco s'associe à la Fondation Jadara pour encourager l'accès des femmes aux filières scientifiques et techniques. À travers le programme « Women in STEM », cinq étudiantes ont bénéficié de bourses d'excellence, destinées à soutenir leur parcours académique et leur insertion professionnelle dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM). Cette initiative vise à renforcer la place des femmes dans des secteurs d'avenir et à encourager leur leadership.



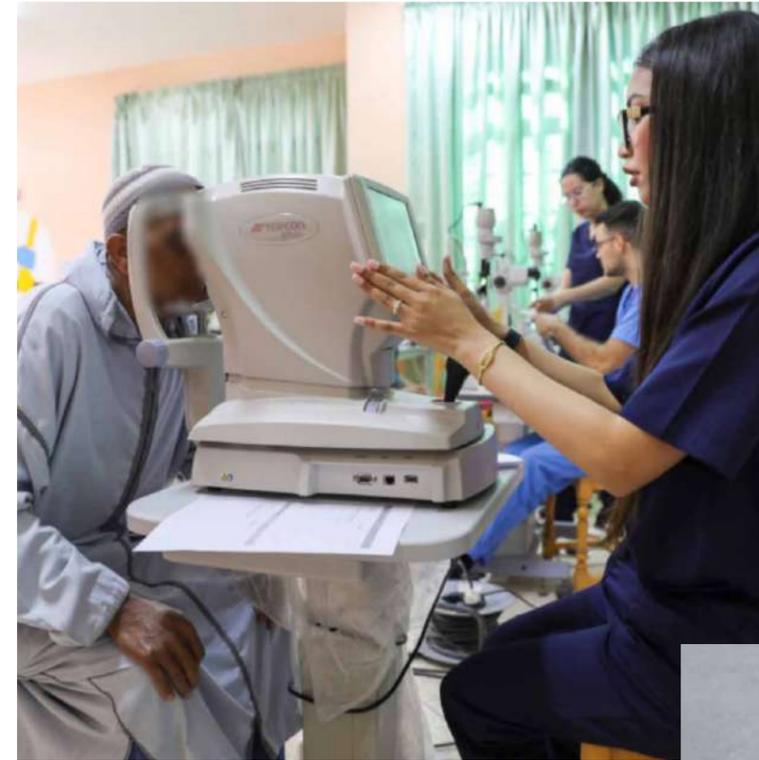
Fondation Cheikh Zaïd

FORMATION DES FUTURES GÉNÉRATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Cheikh Zaïd, TAQA Morocco soutient huit étudiants inscrits à l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé. Cette institution de référence, issue d'un partenariat public-privé avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, offre un cadre académique de haut niveau. TAQA Morocco prend en charge les frais d'études complets de ces étudiants, contribuant ainsi à former une nouvelle génération de professionnels de santé.

SANTÉ : TAQA MOROCCO AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

TAQA Morocco considère la santé comme un levier essentiel du développement humain. Elle promeut un accès équitable aux soins, sensibilise à la prévention et contribue activement à améliorer la qualité de vie pour tous.



Soutien aux personnes en situation de handicap

En 2024, TAQA Morocco a signé un partenariat avec le Groupe Amicale Marocaine des Handicapés (AMH) pour soutenir les personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, l'entreprise contribue au financement d'un projet d'envergure visant à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires grâce à la fourniture d'équipements adaptés. Le projet a permis la donation de 400 équipements spécifiques, tels que des fauteuils roulants manuels, des béquilles et des rollators, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, issues de zones défavorisées. En complément de cet appui matériel, le partenariat met également l'accent sur la visibilité et la valorisation des actions menées par l'AMH, notamment dans les domaines de l'inclusion et de l'accessibilité universelle.

Caravanes médicales

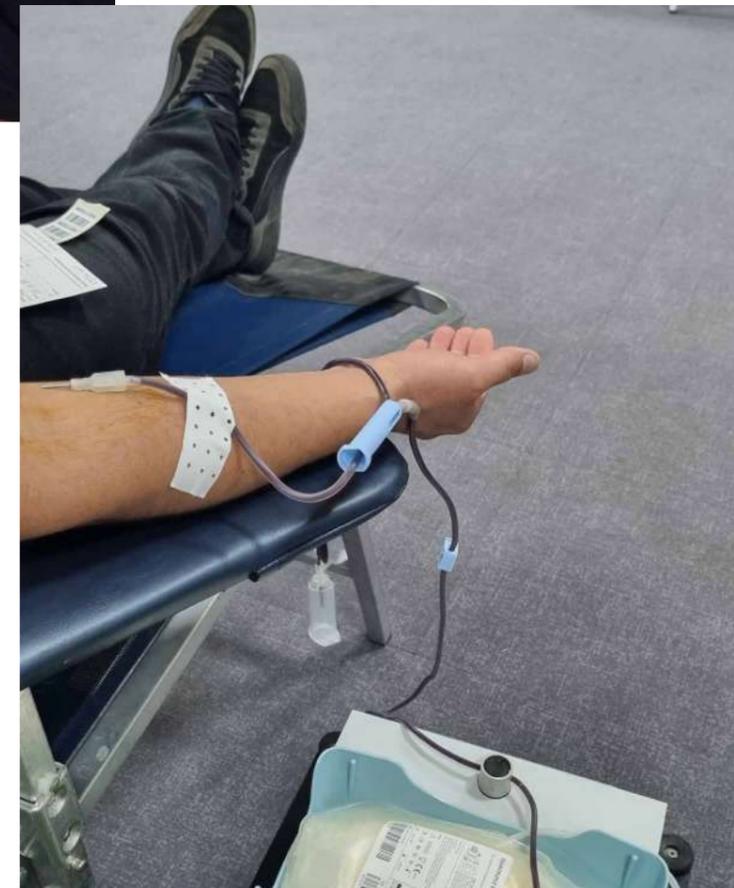
En 2024, TAQA Morocco, en partenariat avec la Fondation Sheikh Zaïd, a organisé six caravanes médicales dans les régions de Sidi Abed, Khmisset, El Haouz, le Nord et l'Oriental. Ainsi, quatre caravanes pluridisciplinaires et deux caravanes de la chirurgie ophtalmologique ont offert des soins à près de 2 000 bénéficiaires.

Les unités mobiles de chirurgie ophtalmologique ont permis à plus de 700 habitants de bénéficier, gratuitement, de consultations et d'interventions dont des opérations de cataracte. Les caravanes pluridisciplinaires ont permis à plus de 1 200 personnes de bénéficier de consultations et de médicaments.

Opération don de sang

TAQA Morocco a organisé une journée de don de sang sur son site de Jorf Lasfar, en partenariat avec le centre régional de transfusion sanguine d'El Jadida. Placé sous le thème "Donner du Sang, Sauver des Vies", cet événement a mobilisé 50 collaborateurs volontaires, contribuant ainsi à sauver près de 150 vies, sachant que chaque don permet de sauver jusqu'à trois personnes.

Cette action revêt une importance particulière dans un contexte de demande croissante de sang dans les hôpitaux, soulignant la nécessité de telles initiatives et encourageant une culture de solidarité et de responsabilité collective.



ENVIRONNEMENT : UNE AMBITION DURABLE

En 2024, TAQA Morocco a consolidé son engagement pour de la durabilité environnementale en soutenant des projets alignés sur ses engagements ESG. Ces initiatives visent à promouvoir la gestion responsable des ressources naturelles, à renforcer la résilience des écosystèmes et à répondre aux enjeux climatiques tout en impliquant activement les communautés locales.



Plantation d'arbres pour un monde plus vert

Pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement, TAQA Morocco a lancé une opération de plantation d'arbres sous le thème « Un arbre planté, un pas vers un monde plus vert ». Alignée sur la campagne mondiale 2024 pour la restauration des terres et la lutte contre la désertification, cette initiative a mobilisé 44 collaborateurs de l'entreprise autour de la cause environnementale.

Protection et préservation de la palmeraie de Marrakech

En 2024, TAQA Morocco a consolidé son partenariat stratégique avec l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech pour la préservation de cet écosystème emblématique du patrimoine marocain. Les actions menées incluent la gestion durable de l'eau à travers la mise en place de systèmes d'irrigation innovants pour une utilisation optimisée, la santé des palmiers par l'adoption de solutions préventives et curatives contre les maladies et la valorisation des biomasses par la transformation des déchets organiques en ressources. Des campagnes éducatives et communautaires ont également sensibilisé les jeunes et les populations locales à la biodiversité et aux défis climatiques.

TAQA Morocco, partenaire de la semaine de l'environnement

TAQA Morocco a apporté son soutien à la Semaine de l'Environnement 2024, organisée à El Jadida. Cet événement, organisé par l'Association des Doukkala et l'Université Chouaib Doukkali, a réuni experts et citoyens autour de la thématique du stress hydrique.

Des initiatives durables pour les communautés d'Azilal

Dans la continuité de son implication dans le développement local, TAQA Morocco a apporté son appui à la caravane humanitaire de l'association ENSEM LKH'IR, dont l'action s'est concentrée dans la province d'Azilal, et plus précisément dans les douars de Teghanimin, Emin Teghanimin et Tislmét. Le soutien de TAQA Morocco a permis le réaménagement de l'école du douar Emin Teghanimin au profit de 171 élèves et l'installation d'une pompe à eau alimentée par des panneaux solaires dans le douar Tislmét au profit des 26 habitants du douar.

SOLIDARITÉ

La solidarité est au cœur de l'action de TAQA Morocco au profit des communautés. Elle traduit sa volonté de répondre aux besoins essentiels des communautés vulnérables et d'alléger le poids des inégalités sociales.

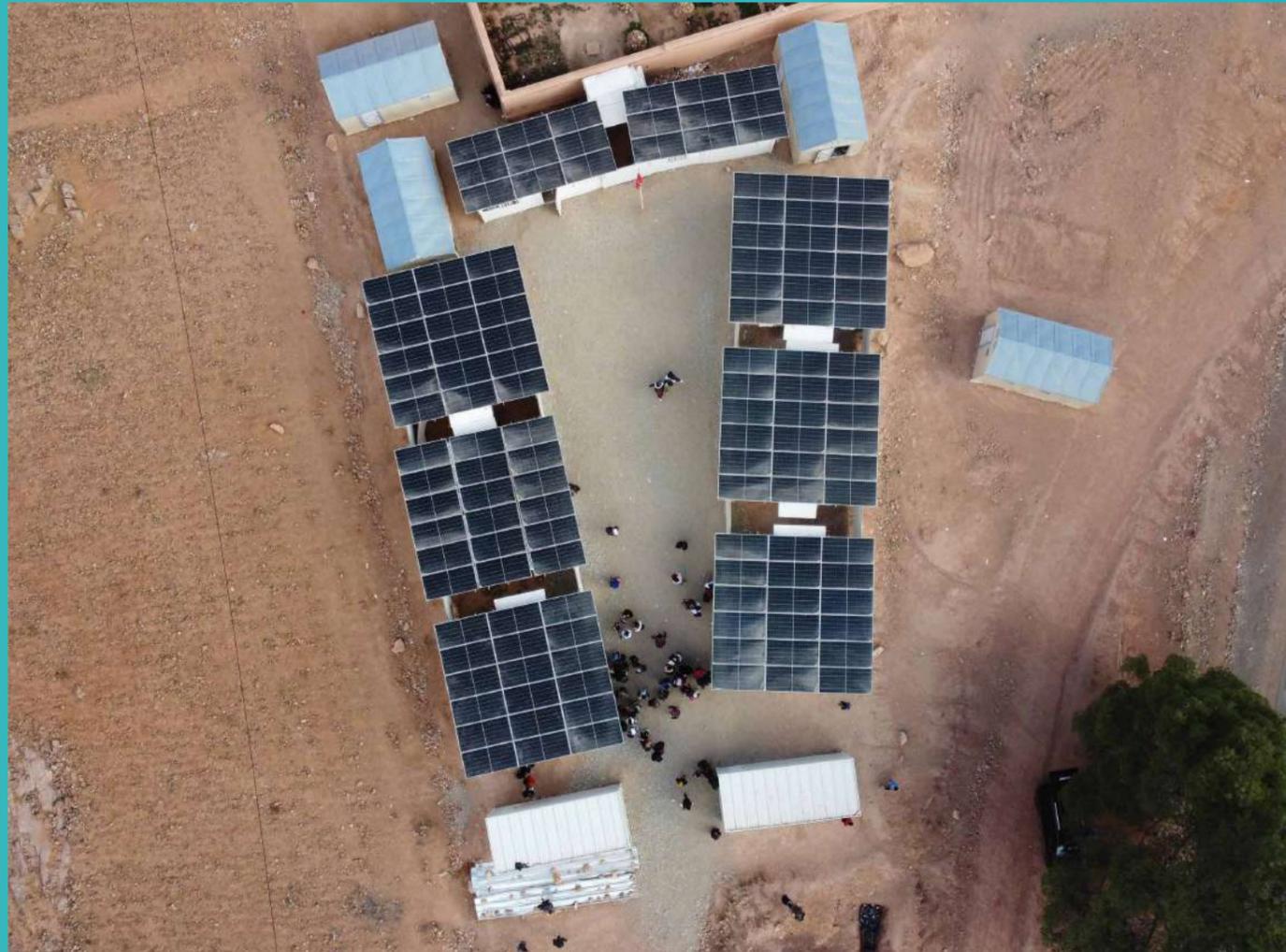


TAQA Morocco : Solidarité durant le mois de Ramadan

Chaque année, durant le mois sacré de Ramadan, TAQA Morocco mobilise ses collaborateurs autour d'initiatives solidaires en partenariat avec des associations locales. En 2024, cette mobilisation a permis, en partenariat avec l'association Bab Rayan à Casablanca de préparer et de distribuer des ftours aux plus démunis. Pour faire de cette initiative un succès, 40 collaborateurs bénévoles se sont mobilisés durant tout le mois de Ramadan. TAQA Morocco a également uni ses efforts avec l'association d'aide aux enfants abandonnés à El Jadida pour apporter un soutien aux enfants abandonnés à travers la distribution de denrées alimentaires pour les pensionnaires de l'association.

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT DANS LA RÉGION D'EL HAOUZ

Suite au séisme qui a frappé la région d'El Haouz en 2023, TAQA Morocco s'est distinguée par une mobilisation rapide et durable. En cohérence avec les trois axes de son programme TAQA Morocco for Community – Éducation, Santé et Environnement – l'entreprise a poursuivi ses efforts tout au long de l'année 2024 en déployant des initiatives structurantes pour accompagner la reconstruction et le développement de la région.



Réhabilitation des bases de vie en infrastructures éducatives

TAQA Morocco a réhabilité et aménagé 30 bases de vie en salles de classe pour répondre aux besoins urgents en infrastructures scolaires. Ces bases de vie, initialement utilisées par le personnel de la société pendant la période de confinement liée à la pandémie de COVID, ont été recyclées et transformées en espaces éducatifs modernes et sécurisés. Les travaux, qui ont duré tout au long de l'année 2024, ont inclus la réhabilitation des structures modulaires, la fourniture de mobilier scolaire adapté et l'équipement des classes en panneaux solaires, garantissant une autonomie en électricité. Cette opération a également mobilisé les collaborateurs de TAQA Morocco, qui ont participé aux travaux de préparation des bases de vie. Ce projet a permis d'accueillir 600 élèves dès la rentrée scolaire 2024-2025.

Deux caravanes médicales dédiées à la région

À travers l'organisation de caravanes médicales, TAQA Morocco a contribué à améliorer l'accès aux soins pour les habitants de la région d'El Haouz, notamment dans les zones les plus enclavées. En juin 2024, une première caravane pluridisciplinaire a été déployée, offrant des consultations médicales dans plusieurs spécialités. Cette initiative a permis de répondre aux besoins immédiats des populations locales en matière de santé. Par ailleurs, en septembre 2024, une seconde caravane a été organisée, spécifiquement dédiée à la chirurgie de la cataracte. Cette opération a permis de prendre en charge plusieurs patients nécessitant une intervention chirurgicale, et d'améliorer leur qualité de vie.

Bibliothèque solidaire

Dans le cadre de son engagement vis-à-vis de l'éducation et du développement communautaire, TAQA Morocco a lancé un appel au don en livres pour créer une bibliothèque solidaire destinée aux écoles de la région d'El Haouz. Un bac de collecte a été mis à disposition des collaborateurs pour collecter des dons de livres et de supports éducatifs.

Grâce à leur mobilisation, 327 ouvrages et supports variés (jeux, affiches, dictionnaires, bandes dessinées) ont été collectés. Ce fonds documentaire est adapté aux élèves de tous niveaux, primaire, collège et lycée et profiterait aux élèves de la région.

Énergie durable au service de l'éducation

Fidèle à ses engagements environnementaux, TAQA Morocco a privilégié des actions concrètes visant à conjuguer développement éducatif et respect de l'environnement. Les bases de vie ont été recyclées et transformées en salles de classe entièrement fonctionnelles. Cette démarche a permis de donner une seconde vie à ces structures tout en répondant à un besoin urgent en infrastructures scolaires. Par ailleurs, les classes ainsi réhabilitées ont été équipées de panneaux solaires, garantissant leur autonomie énergétique.

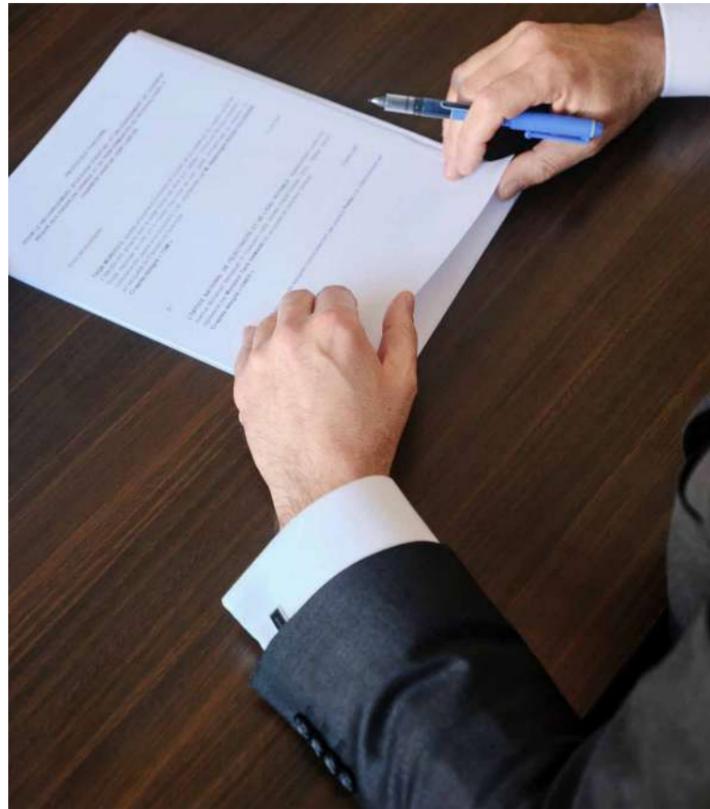


UNE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

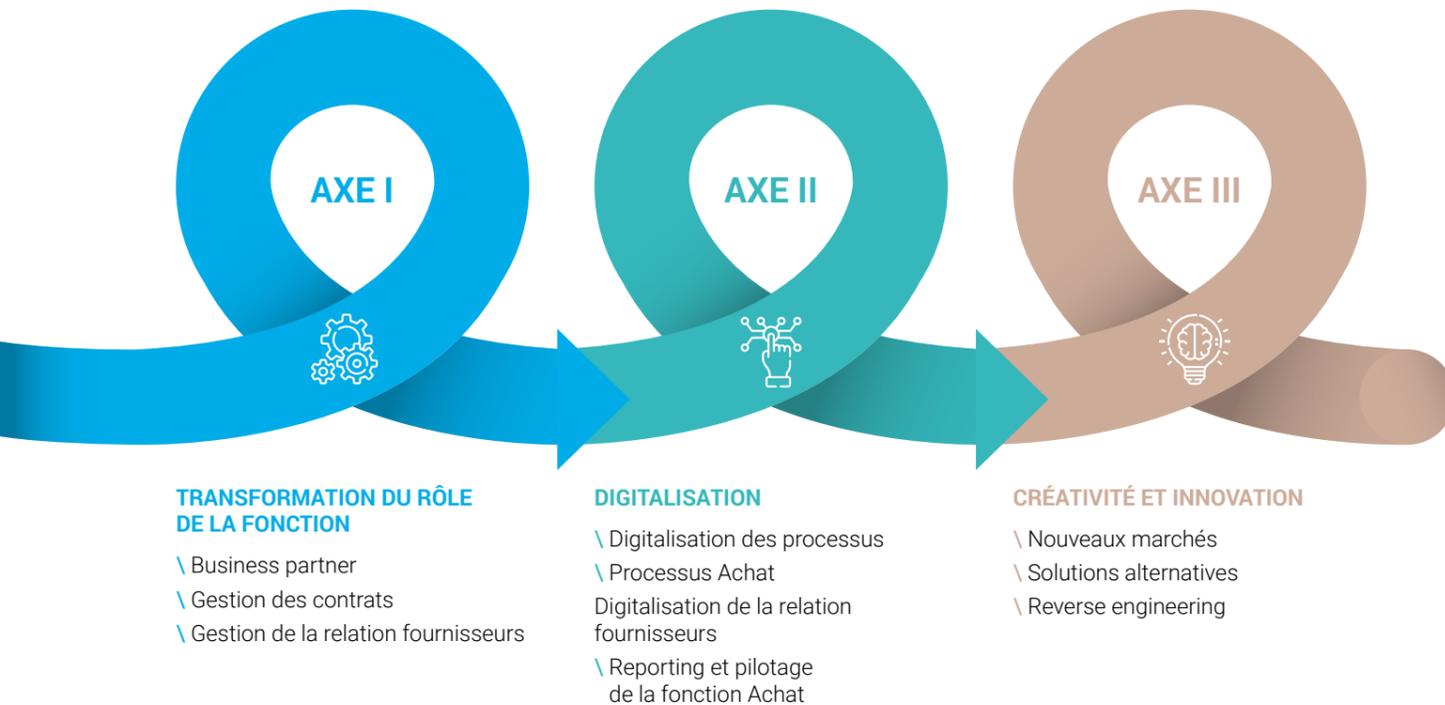
TAQA Morocco cultive des relations durables et responsables avec ses fournisseurs et prestataires. Fidèle à ses valeurs, l'entreprise a mis en place une politique d'achats responsables intégrant des critères éthiques, sociaux et environnementaux à chaque étape du processus d'achat, de la sélection des partenaires à l'évaluation de leur performance.

Depuis 2019, l'entreprise a lancé un chantier de refonte stratégique de son département achats afin d'assurer un déploiement efficace de cette politique. Ce chantier a notamment permis de renforcer les mécanismes de gouvernance en y intégrant des processus digitalisés pour garantir une chaîne d'approvisionnement conforme aux meilleurs standards ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Par ailleurs, une cartographie détaillée des achats a été réalisée afin d'identifier les éventuelles opportunités pour favoriser le développement de nouveaux partenariats avec des fournisseurs locaux à proximité des sites d'activité de l'entreprise. Grâce à ces efforts, en 2024, les achats en provenance de fournisseurs et prestataires marocains représentent désormais 70% de l'ensemble des achats.

Pour assurer une gestion rigoureuse de ses relations avec les fournisseurs, TAQA Morocco s'appuie sur des audits réguliers visant à s'assurer du respect des partenaires économiques de leurs engagements et leurs conformités en matière sociale et environnementale. Des procédures exhaustives ont été instaurées pour encadrer les standards de gestion sur les aspects HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), l'évaluation de la performance des fournisseurs, la gestion des contrats et commandes, ainsi que la gestion des bases de données des partenaires commerciaux.



TRANSFORMATION DE LA FONCTION ACHATS



UN ENSEMBLE DE PROCÉDURES EN SOUTIEN À LA POLITIQUE ACHATS

Pour assurer une gouvernance efficace de ses relations avec ses fournisseurs et prestataires, TAQA Morocco a mis en place un ensemble de procédures qui traitent des sujets suivants :

Les standards de gestion et de gouvernance HSE des prestataires

Ces standards décrivent le processus de gouvernance HSE des prestataires, qui se décline en 6 étapes : référencement, sélection, contractualisation, formation, suivi et évaluation post-exécution. Ils prévoient des audits réguliers et des indicateurs de performance pour garantir la conformité HSE, avec sanctions ou récompenses selon les résultats obtenus.



Le suivi des commandes

Cette procédure décrit la démarche de suivi de l'état d'avancement des commandes via un système ERP, en assurant le respect des délais de livraison. Des relances sont effectuées en cas de retard, et des rapports périodiques sont générés pour garantir la traçabilité.



L'évaluation de la performance des fournisseurs

Cette procédure vise à suivre et à évaluer régulièrement les performances des fournisseurs selon des indicateurs prédéfinis : qualité des produits/services, respect des délais et conformité aux exigences HSE. Des rapports de performance sont établis pour chaque fournisseur et soumis à validation.



Le traitement des commandes non conformes

Cette procédure concerne les cas de non-conformité des commandes et la démarche à suivre. Dans un tel cas de figure, une fiche de non-conformité est établie, et un plan correctif est demandé au fournisseur. La réception des marchandises est suspendue jusqu'à correction complète, et des sanctions peuvent être appliquées en cas de récidive.



La gestion des importations

Cette procédure décrit les étapes de gestion des importations, depuis la création de la commande jusqu'à la réception des articles importés. Les départements impliqués veillent à la conformité documentaire et à la gestion des délais de livraison.



La gestion des achats et des achats exceptionnels de gré à gré

Les achats sont réalisés par appel d'offres ou, en cas d'urgence, de gré à gré. Les achats exceptionnels nécessitent une note justificative approuvée. Chaque étape du processus est consignée dans l'ERP.



Les entrées et sorties de stocks

Les procédures de gestion des stocks définissent les règles pour les entrées et les sorties. Les règles pour les entrées incluent la vérification des documents de livraison et la mise à jour du stock. En revanche, les sorties se font sur demande validée, avec suivi des mouvements dans le système ERP.



La gestion de la base de données des partenaires commerciaux

Cette procédure inclut la préqualification des fournisseurs et la mise à jour de leurs informations dans la base de données. Une évaluation technique, HSE et financière est réalisée avant tout référencement définitif.



La gestion des contrats et avenants

Cette procédure couvre l'élaboration, la signature et le suivi des contrats ainsi que la gestion des avenants en cas de modification du périmètre, des prix ou d'autres conditions. Un workflow précis de validation est défini selon le type de contrat.



La gestion des demandes d'achats

Cette procédure concerne la formalisation des besoins (achats à effectuer) sur l'ERP, l'affectation des demandes aux acheteurs en fonction de la catégorie d'achats, et le traitement selon les règles établies. Des workflows spécifiques sont définis pour les achats normaux et exceptionnels.



UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Afin de diffuser des pratiques responsables sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, TAQA Morocco a initié plusieurs chantiers de transformation parmi lesquelles la revue du Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux. Ce code incarne les engagements du groupe en matière de transparence, d'éthique et de conformité aux cadres légaux. Véritable guide pour les décisions opérationnelles, il favorise une gouvernance équitable dans les relations avec les fournisseurs. TAQA Morocco adopte des pratiques d'achats conformes aux normes internationales et collabore avec des prestataires qui partagent ses valeurs d'éthique, de durabilité, et de transparence. De plus, TAQA Morocco privilégie les fournisseurs locaux pour dynamiser l'économie locale, en veillant à maintenir des standards élevés en matière de compétitivité et de qualité.

PROMOTION DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

TAQA Morocco accorde une attention particulière à la préservation de l'environnement, une priorité qu'elle intègre à toute sa chaîne d'approvisionnement. Dans cette optique, l'entreprise a mis en place un standard de gestion et de gouvernance HSE dédié aux prestataires pour structurer ses interactions avec les fournisseurs et assurer un alignement total avec les normes HSE. Avant tout engagement, TAQA Morocco évalue les capacités HSE des prestataires, intégrant les critères environnementaux dès la phase de préqualification.

Par ailleurs, les prestataires sont tenus de réaliser des audits réguliers pour évaluer leur performance et leur conformité aux exigences HSE définies dans le cadre du contrat de prestation. En cas de non-conformité majeure, TAQA Morocco peut appliquer des mesures telles que des avertissements, des pénalités, la restriction d'accès aux activités à haut risque, voire l'exclusion du panel des fournisseurs, notamment en cas d'avertissements répétés ou d'accidents graves.



DES AUDITS SOCIAUX RÉGULIERS CHEZ LES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS

Conformément à ses engagements en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises, TAQA Morocco s'efforce de promouvoir des pratiques responsables sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. L'entreprise diffuse auprès de ses prestataires et fournisseurs son Code de Conduite, soutenu par des audits sociaux réguliers pour garantir le respect des normes en matière de droits humains, d'hygiène, de sécurité, et d'environnement (HSE). Les partenaires sont évalués sur des critères sociaux exigeants, notamment les conditions de travail, l'interdiction du travail forcé, le travail des enfants et le respect des droits de l'homme. Ces audits permettent d'identifier et de traiter efficacement les éventuels risques sociaux. Pour renforcer l'engagement des partenaires, chaque contrat intègre des clauses spécifiques interdisant explicitement le recours au travail forcé et le travail des enfants, avec des mécanismes de vérification systématiques pour assurer leur application.

Les audits sociaux et environnementaux conduits auprès des fournisseurs et prestataires locaux, ont révélé que 7 fournisseurs et prestataires disposent d'un niveau d'assurance raisonnable tandis que 3 affichent un niveau d'assurance partielle. En 2024, des plans d'action spécifiques ont été définis pour ces 3 prestataires.

Un suivi de la mise en œuvre de ces plans d'action est assuré par TAQA Morocco, qui veille à la correction des anomalies identifiées lors des audits et à la réalisation des objectifs fixés.

Ce suivi rigoureux permet de garantir que les partenaires atteignent un niveau de conformité satisfaisant et respectent les engagements pris envers TAQA Morocco. En cas de violation majeure des standards, des mesures correctives plus strictes peuvent être envisagées, allant jusqu'à la suspension de la relation contractuelle.

FORMATION ET GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, TAQA Morocco adopte une approche proactive en matière de formation et gestion des risques dans sa chaîne d'approvisionnement. Pour assurer l'adhésion de ses partenaires à ses standards HSE, TAQA Morocco organise des sessions de formation et d'intégration multilingues avant toute intervention sur ses sites. Ces sessions portent sur :

- ✓ L'application stricte des 12 règles essentielles de sécurité de TAQA Morocco.
- ✓ La maîtrise des risques professionnels spécifiques aux prestations.
- ✓ L'usage approprié des équipements de protection individuelle (EPI) et les protocoles d'urgence.

Durant l'exécution des contrats, les performances HSE des partenaires sont évaluées à travers des audits réguliers, des inspections et en cas de non-conformité majeure, l'application de sanctions appropriées. Enfin, une évaluation post-exécution est réalisée pour consolider les résultats annuels, afin de tirer les enseignements nécessaires et continuer à améliorer le processus de sélection et des collaborations futures.

TRANSFORMATION DIGITALE DES PROCESSUS ACHATS

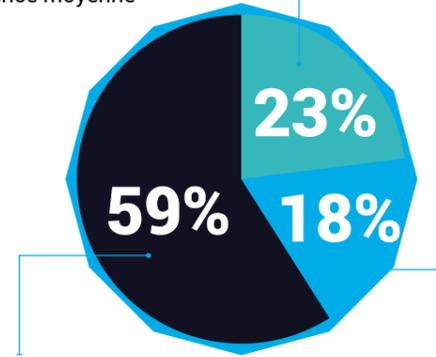
Dans le cadre de la transformation de ses processus achats, TAQA Morocco a initié au cours des cinq dernières années, une digitalisation des processus dans le but de réduire les délais de traitement et d'assurer une meilleure traçabilité des opérations. Le reporting et le pilotage de la fonction achats ont ainsi bénéficié d'un système plus optimal qui favorise l'anticipation des besoins des demandeurs et une meilleure compréhension des comportements des fournisseurs.

En parallèle, TAQA Morocco a modernisé la gestion de ses relations avec les fournisseurs. Grâce à une plateforme dédiée, cette collaboration est désormais gérée à distance via des outils performants, comme la soumission en ligne des offres et la mise en place de salles virtuelles pour les réunions ou visites.

En 2024, l'entreprise a poursuivi ces efforts à travers la dématérialisation des notes justificatives pour les achats exceptionnels et l'intégration de l'évaluation des prestataires dans son ERP. Chaque étape, de la demande initiale à l'approbation finale, fait désormais l'objet d'une automatisation complète. Cette démarche assure un suivi rigoureux des performances des fournisseurs et facilite la vérification de leur conformité.

Ce chantier a permis d'améliorer la qualité des informations partagées et de renforcer les principes de gouvernance en matière de transparence, d'éthique et d'égalité d'accès aux marchés.

Des 126 fournisseurs évalués en 2024 ont une performance moyenne



Des 126 fournisseurs évalués sont performants



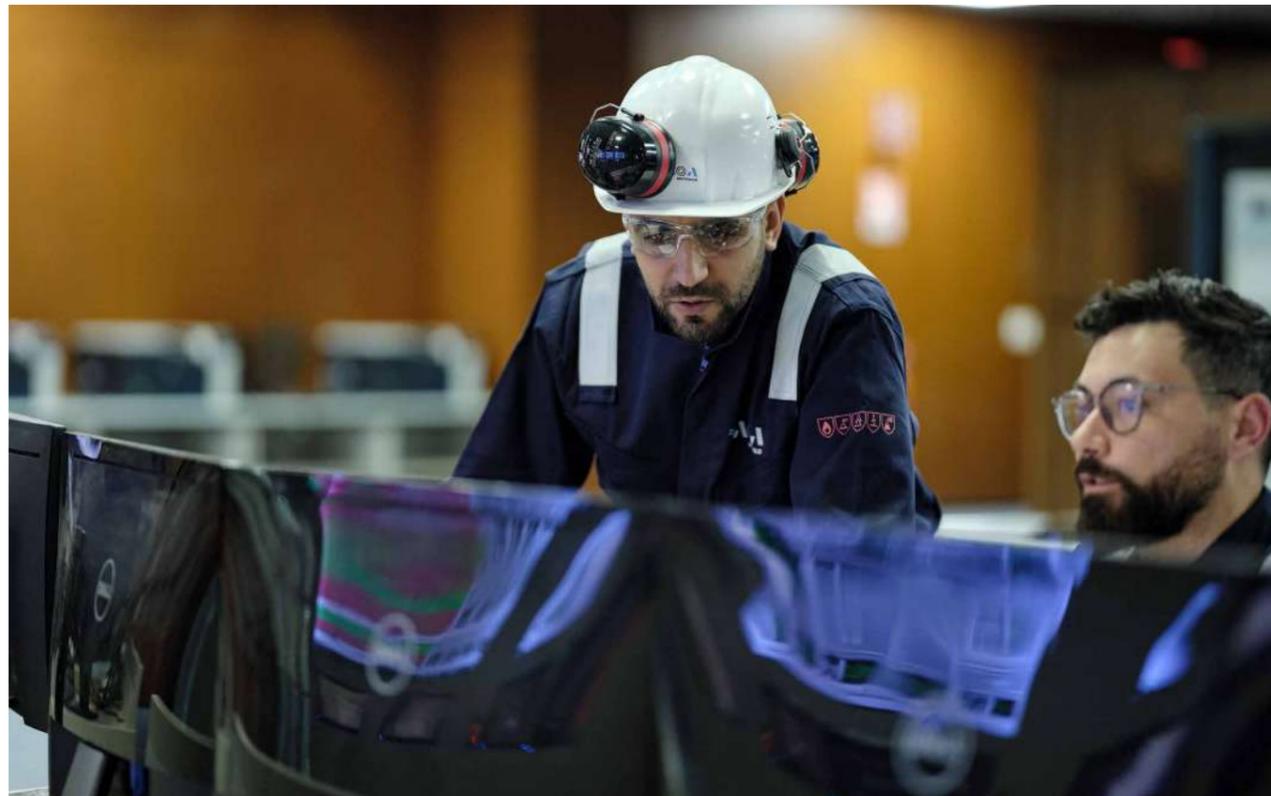
70%

des demandes de cotation ont un délai de traitement de 50 jours



95%

des achats sont réalisés via des processus dématérialisés



INDICATEURS ESG CLÉS LIÉS AUX ACHATS

INDICATEURS	RÉSULTAT (2024)
Part des achats locaux	445 M MAD
Taux de conformité des fournisseurs	82%
Taux d'amélioration des retards constatés dans la chaîne d'approvisionnement	95%
Réduction des non-conformité HSE	100%

PROCESSUS HSE STRUCTURÉ EN SIX ÉTAPES

RÉFÉRENCIEMENT DES PRESTATAIRES

Inclusion uniquement des fournisseurs conformes aux exigences HSE, réévalués tous les trois ans.

ATTRIBUTION DU CONTRAT

Réunions de lancement pour valider le plan HSE et engager prestataires et sous-traitants.

GESTION DES PERFORMANCES HSE

Audits réguliers, inspections et sanctions en cas de non-conformités majeures.

01

02

03

04

05

06

APPELS D'OFFRES ET SÉLECTION

Évaluation des offres selon critères HSE stricts (critère éliminatoire).

INDUCTION ET FORMATION HSE

Sessions de formation adaptées et multilingues pour maximiser la compréhension des exigences.

ÉVALUATION POST-EXÉCUTION

Consolidation des performances annuelles pour guider les processus de sélection futurs.

DATA ENVIRONNEMENT

CATÉGORIE ESG	SOUS-CATÉGORIE/DESCRIPTION	INFORMATIONS REQUISES	2022	2023	2024	
Énergie, émissions de GES et émissions atmosphériques	Consommation totale de carburant non renouvelable	Gasoil (en litres)	0	28 219	2 117	
		Fioul (en joules)	142 598 116	140 530 817	138 877 437	
	Consommation totale de carburant renouvelable	Biodiesel	N/A	N/A	N/A	
		Bioéthanol	N/A	N/A	N/A	
		Hydrogène gazeux	N/A	N/A	N/A	
	Consommation d'électricité (en kwh)		12 770	13 514	18 205	
	Consommation de chauffage (en joules)		118 850	277 380	374 206	
	Électricité vendue (en kwh)		15 182 038	14 828 548	14 601 794	
	Consommation énergétique totale au sein de l'organisation (en joules)		127 547 698	126 021 382	124 670 171	
	Consommation énergétique totale en dehors de l'organisation (en joules)		N/A	N/A	N/A	
	Quantité de réduction de consommation totale de carburant (en teqCO ₂)		N/A	N/A	N/A	
	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Émissions Directes (brutes en teqCO ₂) hors transaction de GES et émissions biogéniques de CO ₂		13 689 811	13 165 317	13 206 379
		Émissions Biogéniques de CO ₂ (en teqCO ₂)		N/A	N/A	N/A
		Gaz Inclus dans le Calcul (CO ₂ /CH ₄ /N ₂ O/HFC/PFC/SF ₆ /NF ₃ /Tous) hors émissions biogéniques		N/A	N/A	N/A
	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2 - émissions produites par les fournisseurs d'énergie)	Émissions indirectes de GES brutes selon la méthode basée sur la localisation, hors transactions de GES (en teqCO ₂)		8 673	9 104	12 264
		Émissions indirectes de GES brutes selon la méthode basée sur le marché, hors transactions de GES le cas échéant (en teqCO ₂)		N/A	N/A	N/A
	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3 - les émissions en amont et en aval/ chaîne de valeur)	Autres émissions indirectes de GES brutes (Champ 3) (en teqCO ₂), hors transaction de CO ₂		N/A	N/A	N/A
		Émissions biogéniques (Combustion ou Biodégradation de Biomasse) de CO ₂ (en teqCO ₂), hors émissions biogéniques de CH ₄ et de N ₂ O et émissions biogéniques de CO ₂ hors combustion/biodégradation		N/A	N/A	N/A
	Réduction des émissions de GES		N/A	N/A	N/A	
	Émissions de GES en tCO ₂ e compensées à l'aide de crédits ou d'offsets, et leur type	Émissions de GES compensées à l'aide de crédits ou d'offsets, et leur type (teqCO ₂)		N/A	N/A	N/A
		Coût unitaire des crédits ou offsets (USD)		N/A	N/A	N/A
	Combustion de charbon générée et recyclée	Quantité de sous-produits de combustion du charbon (CCP) générée (tonnes)		5 567 400	5 502 990	5 391 380
		Pourcentage recyclé (%) incluant les cendres volantes recyclées dans une usine de ciment		52%	75%	91%
	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)		N/A	N/A	N/A	
	Émissions Atmosphériques Significatives (en kg ou multiples)	NOx (Oxydes d'Azote, en tonnes)		4 265 721	3 583 384	2 998 886
		SOx (Oxydes de Soufre, en tonnes)		1 752 047	1 905 449	2 328 557
		Polluants Organiques Persistants (POP, en tonnes)		N/A	N/A	N/A
Composés Organiques Volatils (COV, en tonnes)			N/A	N/A	N/A	
Polluants Atmosphériques Dangereux (PAD, en tonnes)			N/A	N/A	N/A	
Particules en Suspension (PS, en tonnes)			165 310	128 550	171 098	
Autres Émissions (Précisez)			N/A	N/A	N/A	
Biodiversité	Espèces de la Liste rouge de l'UICN et des listes nationales de conservation.	Nombre total d'espèces « en danger critique » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif	N/A	N/A	N/A	
		Nombre total d'espèces « en danger » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif	N/A	N/A	N/A	
		Nombre total d'espèces « vulnérables » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif	N/A	N/A	N/A	
		Nombre total d'espèces « quasi menacées » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif	N/A	N/A	N/A	
		Nombre total d'espèces « de préoccupation mineure » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif	N/A	N/A	N/A	

CATÉGORIE ESG	SOUS-CATÉGORIE/DESCRIPTION	INFORMATIONS REQUISES	2022	2023	2024
Déchets	Poids total des déchets générés en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux.	Poids total des déchets générés (en tonnes) (hors déchets enfouis)	382 060	256 104	147 927
		Poids total des déchets dangereux générés (en tonnes) (hors cendres volantes)	381 460	255 429	148 037
		Poids total des déchets dangereux générés (en tonnes) (y compris les cendres volantes)	800 878	674 847	567 455
		Poids total des déchets non dangereux générés (en tonnes)	1 500	1 612	1 130
	Poids total des déchets détournés de l'élimination en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux.	Déchets totaux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)	600	680	488
		Déchets dangereux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)	180	159	752
		Déchets non dangereux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)	570	652	410
	Ventilation des des déchets détournés de l'élimination par catégorie	Déchets organiques (en tonnes métriques)	N/D	N/D	30
		Déchets plastiques (en tonnes métriques)	N/D	N/D	5
		Déchets métalliques (en tonnes métriques)	N/D	N/D	308
		Déchets électroniques (en tonnes métriques)	N/D	N/D	N/A
		Déchets en verre (en tonnes métriques)	N/D	N/D	N/A
		Déchets en papier/carton (en tonnes métriques)	N/D	N/D	2
		Autres déchets (en tonnes métriques)	N/D	N/D	35
	Poids total des déchets dirigés vers l'élimination (décharge et incinération) en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux	Poids total des déchets destinés à l'élimination (en tonne métrique)	N/D	N/D	806
		Déchets dangereux destinés à l'élimination (en tonne métrique)	N/D	N/D	651
		Déchets non dangereux non destinés à l'élimination (en tonne métrique)	N/D	N/D	155
		Déchets totaux dirigés vers les décharges (tonnes)	381 318	255 310	146 789
		Déchets dangereux dirigés vers les décharges (tonnes)	381 138	255 156	146 633
		Déchets non dangereux dirigés vers les décharges (tonnes)	930	960	720
		Déchets totaux dirigés vers l'incinération (tonnes)	142	114	651
		Déchets dangereux dirigés vers l'incinération (tonnes)	142	114	651
	Déchets non dangereux dirigés vers l'incinération (tonnes)	N/A	N/A	N/A	

CATÉGORIE ESG	SOUS-CATÉGORIE/DESCRIPTION	INFORMATIONS REQUISES	2022	2023	2024
Eau	Prélèvement d'eau	Eau de surface (total, en m ³)	0	0	5,1
		Eaux souterraines (total, en m ³)	1,6	5,58	0,13
		Eau de mer (total, en m ³)	2 730 330,816	2 908 320	3 139 000
		Eau produite (total, en m ³)	NA	NA	NA
		Eau du réseau (total, en m ³)	1 221 915	1 161 867	1 284 757
		Volume total d'eau pélevée (en m ³)	3 952 247,416	4 070 192,58	4 423 762,23
	Rejet d'eau par destination	Eau de surface (m ³)	1 222	1 160	2 016
		Eaux souterraines (m ³)	1,6	5,58	0
		Eau de mer (m ³)	2 730 330,816	2 908 320	3 139 000
		Eau du réseau acheminée vers d'autres organisations afin d'être utilisée (m ³)	0	0	0
		Volume total d'eau rejetée (m ³)	2 731 554,416	2 909 485,58	3 141 016
		Rejet d'eau par catégories « eau douce » et « autres eaux » (m ³)	N/A	N/A	N/A
	Rejet d'eau par niveau de traitement	Traitement physico-chimique (m ³)	1 222	1 160	N/A
	Consommation d'eau	Volume total d'eau consommée (m ³)	1 221 915	1 161 867	1 284 757
	Permis de qualité de l'eau	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations sur la qualité de l'eau	N/A	N/A	N/A
	Installations situées dans des zones soumises à un stress hydrique	Prélèvements d'eau (m ³)	N/A	N/A	N/A
		Consommation d'eau (m ³)	N/A	N/A	N/A
Chaîne d'approvisionnement	Pourcentage de nouveaux fournisseurs évalués selon des critères de durabilité (environnementaux, sociaux, de gouvernance).	Nombre de nouveaux fournisseurs	54	64	51
		Nombre de nouveaux fournisseurs évalués selon des critères de durabilité (environnementaux, sociaux, de gouvernance)	28	26	18
	Impact environnemental et social de la chaîne d'approvisionnement et actions prises.	Nombre de fournisseurs évalués pour leurs impacts en matière de durabilité	5	5	0
		Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts négatifs significatifs réels et potentiels sur la durabilité	1	2	0
		Impacts négatifs significatifs réels et potentiels identifiés dans la chaîne d'approvisionnement	0	0	0
		Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts négatifs significatifs sur la durabilité, avec lesquels des améliorations ont été convenues après évaluation	5%	5%	0%
		Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts négatifs significatifs sur la durabilité, avec lesquels les relations ont été terminées après évaluation, et pourquoi	0%	0%	0%
	Fournisseurs locaux	Budget d'approvisionnement consacré aux fournisseurs locaux (M MAD)	411	489	445
		Budget total d'approvisionnement (M MAD)	562	662	565
		Nombre total de fournisseurs locaux impliqués	323	336	326
Nombre total de fournisseurs impliqués		433	453	440	

ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES

ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET JUSTIFICATIONS		
INFORMATION À COMMUNIQUER		DÉTAILS
Année de référence	2022	
Justification du choix	Année normale de marche de la centrale thermique de Jorf Lasfar	
Quantité d'émissions durant l'année de référence (en tonnes métriques d'équivalent CO2)	13 698 484	
Justification de variation significative (si recalcul des émissions de l'année de référence)	Variation légère, principalement dépend de la quantité du charbon consommée et planning des révisions	
MÉTHODES, NORMES ET SOURCES		
INFORMATION		DÉTAILS
Source des facteurs d'émission	Protocole GHG	
Potentiels de réchauffement climatique utilisés	Greenhouse Gas	AR4 GWP (CY2013 and Later)
	CO2	1
	CH4	25
	N2O	298
	SF6	22 800
	R-404A	3 922
	R-410A	2 088
	R-407C	1 774
	R-134A	1 430
Méthode de consolidation des émissions (Quote-part de Capital/Contrôle financier/Contrôle opérationnel)	Protocole GHG, AECOM	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils utilisés	Protocole GHG	

ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2 - ÉMISSIONS PRODUITES PAR LES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE)		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET JUSTIFICATIONS		
INFORMATION À COMMUNIQUER		DÉTAILS
Année de référence pour le calcul	2022	
Justification du choix de l'année de référence	Année normale de marche de la centrale thermique de Jorf Lasfar	
Émissions au cours de l'année de référence (en tonnes métriques d'équivalent CO2)	8 673	
Justification pour variation significative nécessitant un recalcul	Variation légère, principalement dépend de la quantité du charbon consommée et palnning des révisions	
MÉTHODES, NORMES ET SOURCES		
INFORMATION		DÉTAILS
Source des facteurs d'émission	Protocole GHG	
Potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés	Greenhouse Gas	AR4 GWP (CY2013 and Later)
	CO2	1
	CH4	25
	N2O	298
	SF6	22 800
	R-404A	3 922
	R-410A	2 088
	R-407C	1 774
	R-134A	1 430
Méthode de consolidation des émissions (Quote-part de Capital/Contrôle Financier/Contrôle Opérationnel)	Protocole GHG, AECOM	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils de calcul utilisés	Protocole GHG	

DATA RH

Données	2022	2023	2024
Membres du Conseil de surveillance par genre			
Nombre de femmes membres du conseil	0	0	2
Nombre d'hommes membres du conseil	8	8	6
Membres du Conseil de surveillance par groupe d'âge			
Nombre de membres du conseil âgés de 18-30 ans	N/D	N/D	N/D
Nombre de membres du conseil âgés de 31-50 ans	N/D	N/D	N/D
Nombre de membres du conseil âgés de 50 ans et plus	N/D	N/D	N/D
Membres du Conseil de surveillance par nationalité			
Nationalités des membres du conseil	Émirati, Indien, Colombien	Émirati, Australien, Colombien	Émirati, Allemand, Colombien
Nombre total d'employés			
	462	441	418
Employés par genre			
Nombre de femmes employées	20	20	27
Nombre d'hommes employés	442	421	391
Employés permanents par genre			
Nombre de femmes employées permanents	20	20	27
Nombre d'hommes employés permanents	442	420	391
Employés temporaires par genre			
Nombre de femmes employées temporaires	0	0	0
Nombre d'hommes employés temporaires	0	1	0
Nombre d'employés à temps plein			
Nombre de femmes employées à temps plein	20	20	27
Nombre d'hommes employés à temps plein	442	421	391
Employés par genre et catégorie d'emploi			
Nombre de femmes en management senior	5	4	3
Nombre de femmes en management intermédiaire	6	7	12
Nombre de femmes en poste opérationnel, administratif et professionnel	9	9	12
Nombre d'hommes en management senior	16	17	20
Nombre d'hommes en management intermédiaire	139	134	126
Nombre d'hommes en poste opérationnel, administratif et professionnel	287	270	245

Données	2022	2023	2024
Classification des catégories d'emploi			
Grades considérés comme management senior	Grades 5, 6 et 7	Grades 5, 6 et 7	Grades 5, 6 et 7
Grades considérés comme management intermédiaire	Grade 4	Grade 4	Grade 4
Grades considérés en poste opérationnel, administratif et professionnel	Grades 1, 2 et 3	Grades 1, 2 et 3	Grades 1, 2 et 3
Employés par genre et groupe d'âge			
Nombre de femmes âgées de 18-30 ans	3	5	8
Nombre de femmes âgées de 31-50 ans	8	6	10
Nombre de femmes âgées de 50 ans et plus	9	9	9
Nombre d'hommes âgés de 18-30 ans	60	49	48
Nombre d'hommes âgés de 31-50 ans	283	282	264
Nombre d'hommes âgés de 50 ans et plus	99	90	79
Nationalités			
Nationalités des employés	Marocains	Marocains	Marocains
Nombre d'employés répartis par région			
Nombre d'employés dans la région de Casablanca	11	19	28
Nombre d'employés dans la région de Jorf Lasfer	451	422	390
Nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés de TAQA Morocco	0	0	0
Nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés dans la région de Casablanca	0	0	0
Nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés dans la région de Jorf Lasfer	0	0	0
Répartition de l'effectif global par branche d'activité			
Nombre de Cadres	165	156	132
Nombre d'employés	297	285	286
Rotation du personnel par genre			
Nombre de femmes ayant quitté l'organisation	0	4	0
Nombre d'hommes ayant quitté l'organisation	6	8	18
Rotation par groupe d'âge			
Employés ayant quitté et appartenant à la tranche 18-30 ans	1	3	4
Employés ayant quitté et appartenant à la tranche 31-50 ans	4	9	14
Employés ayant quitté et appartenant à la tranche 51 ans et plus	1	0	0

Données	2022	2023	2024
Rotation par catégorie d'emploi			
Nombre d'employés management senior ayant démissionné	1	1	1
Nombre d'employés management intermédiaire ayant démissionné	4	6	8
Nombre d'employés opérationnels, administratifs et professionnels ayant démissionné	1	5	9
Nombre d'employés management senior licenciés	0	0	0
Nombre d'employés management intermédiaire licenciés	0	0	0
Nombre d'employés opérationnels, administratifs et professionnels licenciés	0	0	0
Recrutement par genre			
Nombre de femmes embauchées	3	7	9
Nombre d'hommes embauchés	14	17	20
Recrutement par groupe d'âge			
Nombre d'employés embauchés âgés de 18-30 ans	11	15	19
Nombre d'employés embauchés âgés de 31-50 ans	5	8	10
Nombre d'employés embauchés âgés de 51 ans et plus	1	1	0
Recrutement par catégorie d'emploi			
Nombre d'employés en management senior recrutés	3	1	2
Nombre d'employés en management intermédiaire recrutés	2	17	16
Nombre d'employés opérationnels, administratifs et professionnels recrutés	12	6	11
Formation globale			
Nombre de collaborateurs femmes ayant bénéficié d'une formation	18	12	26
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	395	306	399
Budget formation en % de la masse salariale	1,7%	1,8%	2,4%
Nombre de jours de formation / salarié	8,70	7,48	15,07
Heures de formation			
Total des heures de formation données aux femmes	635	608	708
Total des heures de formation données aux hommes	31 123	24 424	53 188
Gestion de la performance et développement de carrière - Promotion			
Nombre d'hommes recevant des évaluations régulières de performance et d'évolution de carrière	29	25	37
Nombre de femmes recevant des évaluations régulières de performance et d'évolution de carrière	1	0	2

Données	2022	2023	2024
Dialogue social			
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de délégués de personnel	14	14	14
Nombre de représentants syndicaux	6	6	6
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	0
Santé & Sécurité au travail			
Nombre d'accidents de travail	0	0	0
Taux de fréquence des accidents	0	0	0
Schéma d'intéressement et de participation du personnel			
Date	N/A	N/A	N/A
Nature	N/A	N/A	N/A
Principales modalités des contrats	N/A	N/A	N/A
Sommes affectées	N/A	N/A	N/A
Rémunération			
Masse salariale pour la catégorie cadres	152 167 190 DH	149 450 728 DH	126 767 497 DH
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	148 398 213 DH	145 883 082 DH	147 956 699 DH
Masse salariale de l'effectif global	300 565 403 DH	295 333 810 DH	274 724 196 DH
Ratio de rémunération totale annuelle			
Ratio de rémunération	5,30	5,56	5,90
Ratio d'augmentation	4,14	3,84	3,80
Négociations collectives			
Pourcentage de l'effectif total couvert par les négociations collectives (hors cadres, du grade 1 au grade 4)	95%	94%	82%
Cas de discrimination et mesures correctives prises			
Nombre total de cas de discrimination au cours de la période de reporting	0	0	0
Cas examinés par l'organisation	0	0	0
Plans de compensation mis en œuvre	0	0	0
Plans de compensation ayant été mis en œuvre et dont les résultats sont examinés au cours des procédures d'étude de gestion internes	0	0	0
Cas ne faisant plus l'objet de mesures	0	0	0

Données	2022	2023	2024
Cas de discrimination liés à l'origine ethnique, la couleur de peau, le genre, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'origine sociale	RAS	RAS	RAS
Congé parental			
Employés femmes ayant droit à un congé parental	20	20	27
Employés hommes ayant droit à un congé parental	442	421	391
Employés femmes ayant pris un congé parental	0	0	1
Employés hommes ayant pris un congé parental	43	18	26
Employés femmes ayant repris le travail	0	0	1
Employés hommes ayant repris le travail	43	18	26
Employés femmes toujours en poste après 12 mois	0	0	1
Employés hommes toujours en poste après 12 mois	43	18	26
Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles			
Période de préavis minimale en semaines	1	1	1
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre			
Nombre moyen d'heures de formation dispensées aux femmes	32	30	26
Nombre moyen d'heures de formation dispensées aux hommes	70	58	136
Part d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière par genre			
Part d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière femmes	5,00%	0,00%	7,41%
Part d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière hommes	6,56%	5,94%	9,46%
Taux de recrutement de nouveaux employés par groupe d'âge			
Moins de 30 ans	4,11%	3,40%	4,55%
30 à 50 ans	2,16%	1,81%	2,39%
Plus de 50 ans	0,00%	0,23%	0,00%
Taux de recrutement de nouveaux employés par genre			
Femmes	4,33%	3,85%	4,78%
Hommes	1,95%	1,59%	2,15%
Taux de rotation du personnel par tranche d'âge			
Moins de 30 ans	0,22%	0,68%	0,96%
30 à 50 ans	0,87%	2,04%	3,35%
Plus de 50 ans	0,22%	0,00%	0,00%
Taux de rotation du personnel par genre			
Femmes	1,30%	1,81%	4,31%
Hommes	0,00%	0,91%	0,00%
Congé parental			
Taux de reprise du travail			
Femmes	100%	100%	100%
Hommes	100%	100%	100%
Taux de rétention après 12 mois			
Femmes	100%	100%	100%
Hommes	100%	100%	100%

**UNE GESTION DES RISQUES
FONDÉE SUR LA PRÉVENTION,
LA PROTECTION ET LA
PÉRENNISATION**



POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La politique de TAQA Morocco en matière de gestion des risques repose sur une approche proactive et intégrée, visant à promouvoir une culture du risque à tous les niveaux de l'organisation. Cette culture encourage l'ensemble des collaborateurs à anticiper et traiter les risques en amont, contribuant ainsi à la sécurisation des objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

Grâce à une collaboration étroite entre les fonctions risk management, gestion de la continuité d'activité et audit interne, et un alignement sur les meilleures pratiques internationales, TAQA Morocco garantit une gouvernance solide et une maîtrise efficace des opérations. Cette démarche est soutenue par des outils modernes et des initiatives innovantes, comme la digitalisation des processus, afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la résilience de l'entreprise face à un environnement en constante évolution.

PRINCIPES DE L'ENTREPRISE RISK MANAGEMENT AU SEIN DE TAQA MOROCCO

ATTEINTE DES OBJECTIFS GLOBAUX

Favoriser la prise de décisions stratégiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs globaux, que l'on peut classer dans les quatre catégories suivantes :

- \ Objectifs stratégiques - liés à la stratégie de TAQA Morocco, ils sont en ligne avec sa mission et la supportent
- \ Objectifs opérationnels - visant l'utilisation efficace et efficiente des ressources
- \ Objectifs de reporting - liés à la fiabilité du reporting
- \ Objectifs de conformité - relatifs à la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

ASSURER UNE AMÉLIORATION CONTINUE

Assurer une amélioration continue de ses processus en adoptant les meilleures pratiques pour accompagner le développement du groupe.



CRÉATION ET PRÉSERVATION DE LA VALEUR

Sécuriser la création et la préservation de valeur en traitant les menaces et opportunités qui peuvent l'affecter.

FOURNIR UNE ASSURANCE RAISONNABLE

Fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et que les mécanismes de gestion des risques opèrent correctement.

INTÉGRATION DE LA CULTURE DU RISQUE

Intégrer la culture du risque dans toute l'entreprise, allant du Conseil de Surveillance, au Directoire, au Codir, aux responsables opérationnels ainsi qu'aux collaborateurs à tous les niveaux.

* Enterprise Risk Management

CADRE ET GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

TAQA Morocco a établi un cadre robuste pour la gestion des risques, ancré dans une structure de gouvernance solide qui implique des comités spécialisés, notamment le Comité d'Audit et le Comité de Gouvernance, gestion des Risques et de Conformité (GRC). Ce cadre vise à assurer une surveillance continue et efficace des risques à travers l'entreprise.

Structure de gouvernance

La gouvernance de la gestion des risques chez TAQA Morocco repose sur deux piliers principaux : le Comité d'Audit et le Comité GRC. Ces comités jouent un rôle fondamental dans la supervision de l'efficacité des politiques et des procédures de gestion des risques, garantissant ainsi que les risques sont identifiés, évalués, et gérés de manière proactive.

Comité d'Audit

Ce comité émane du Conseil de Surveillance. Il supervise l'intégrité des informations financières, l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et le processus d'audit interne.

Comité GRC

Ce comité découle du Directoire. Il est chargé de superviser la gestion des risques dans son ensemble, y compris l'identification, l'évaluation, la gestion et la communication des risques majeurs.

Pilotage dynamique

La gestion des risques chez TAQA Morocco est caractérisée par un pilotage dynamique qui assure une réactivité et une adaptation continues face à l'évolution de l'environnement d'affaires. Cette approche garantit que la gestion des risques contribue directement à l'atteinte des objectifs stratégiques, en identifiant non seulement les menaces mais aussi les opportunités, facilitant une prise de décision éclairée et stratégique. Cela inclut :

Révisions périodiques

Les cartographies des risques sont régulièrement mises à jour pour refléter les changements dans le profil de risque.

Plans d'action flexibles

Les plans d'action sont ajustés en fonction de l'évolution des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle.

Valeur ajoutée du Risk Management

La gestion des risques apporte une valeur ajoutée significative à TAQA Morocco en :

Sécurisant les objectifs stratégiques

En identifiant et en traitant proactivement les risques, TAQA Morocco sécurise ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Optimisant les ressources

La gestion efficace des risques permet une allocation optimale des ressources, réduisant les pertes et améliorant la performance globale.

Renforçant la résilience

L'approche adoptée par TAQA Morocco permet de mieux anticiper et gérer les crises, renforçant ainsi la résilience de l'entreprise face aux perturbations.

Digitalisation

TAQA Morocco a franchi une étape clé dans sa transformation digitale à travers le déploiement de l'outil PHORSA, une plateforme intégrée couvrant la gestion des risques, l'audit interne et la continuité d'activité. Cette solution innovante permet une vision unifiée et en temps réel des risques, renforce la collaboration entre les parties prenantes et soutient une approche intégrée fondée sur les meilleures pratiques. Cet outil fournit une vue intégrale et en temps réel de l'univers des risques de l'entreprise, il facilite la planification et le suivi des audits, centralise les données critiques en gestion de la continuité d'activité et optimise la réactivité en situation de crise, ce qui permet de renforcer la résilience, l'efficacité opérationnelle et l'ancrage d'une culture de gestion des risques au sein de l'organisation.

AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

TAQA Morocco à l'avant-garde de l'audit interne

La fonction d'audit interne au niveau de TAQA Morocco effectue ses missions conformément à un plan d'audit interne pluriannuel validé par le Comité d'audit. Dans le cadre de ses missions, l'audit interne s'assure aussi bien de la conformité que de l'efficacité et l'efficience des processus de TAQA Morocco et propose des recommandations afin de les améliorer, après validation des constats avec les entités auditées. L'ensemble des actions issues des audits internes font l'objet d'un suivi régulier jusqu'à leur mise en place effective.

À l'occasion de la Journée internationale de l'audit interne, TAQA Morocco a présenté son projet de refonte de l'audit interne en réponse aux nouvelles normes internationales. Ce projet vise à aligner les pratiques internes sur ces normes, renforcer l'efficacité des processus d'audit et s'adapter à un environnement complexe en constante évolution. Pour s'y préparer, TAQA Morocco a réalisé une auto-évaluation selon la nouvelle norme IFACI, et a procédé à une révision des procédures d'audit interne afin d'anticiper certains formulaires et livrables requis.

La gouvernance de TAQA Morocco renforcée par le contrôle interne

Le contrôle Interne est un dispositif destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs liés aux opérations, au reporting et à la conformité. À travers ces objectifs, il contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de l'entreprise.

La fonction contrôle interne au niveau de TAQA Morocco représente le deuxième niveau de contrôle dans le dispositif de contrôle interne global. Elle intervient au niveau des différentes

entités dans le cadre de la gestion, le contrôle et la maîtrise des risques liés aux opérations en effectuant des missions de contrôles planifiées dans un plan de contrôle interne annuel validé par le Comité d'audit.

À l'issue de ces missions, la fonction "contrôle interne" élabore un rapport dans lequel elle précise son appréciation du dispositif mis en place, ses recommandations ainsi que les actions correctrices à mettre en place.

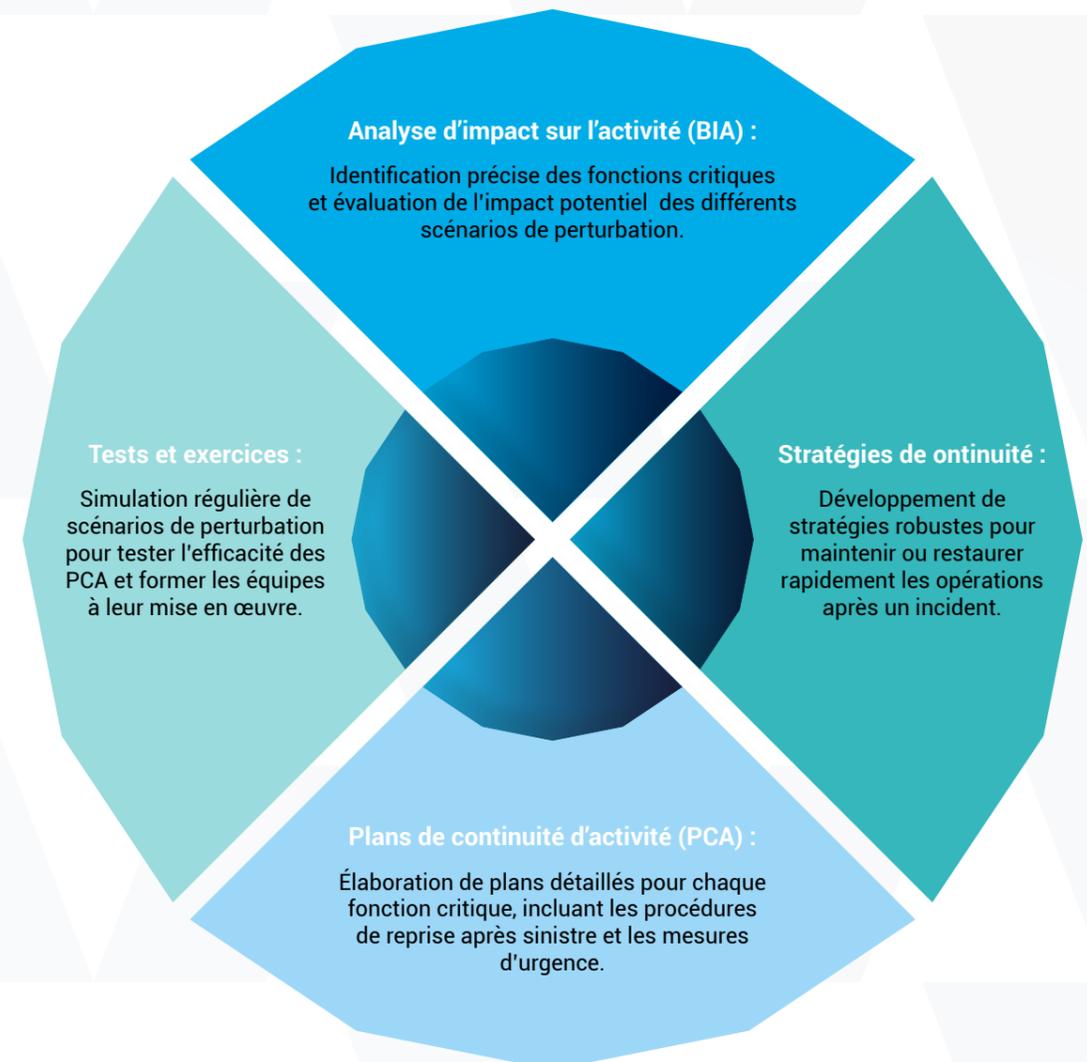


POLITIQUE DE GESTION DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (BCM) CHEZ TAQA MOROCCO

La Politique de Gestion de la Continuité d'Activité (BCM) de TAQA Morocco constitue un pilier essentiel de notre stratégie globale de résilience opérationnelle, essentielle pour garantir la stabilité et la continuité des services dans un environnement aux enjeux critiques. Reconnaisant l'importance vitale de nos infrastructures pour le secteur énergétique et pour l'économie nationale, l'approche BCM de TAQA Morocco est conçue pour répondre efficacement à tout spectre de perturbations.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) fournit la stratégie et l'ensemble des dispositions permettant de garantir la continuité et la reprise des activités de TAQA Morocco à la suite d'un sinistre ou d'un événement perturbant significativement son fonctionnement normal. Il fournit également une structure explicite de responsabilités en cas d'incident qui affecte les activités de TAQA Morocco et fournit une méthodologie pour le rétablissement des activités post-incident.

La politique BCM de TAQA Morocco s'articule autour de plusieurs axes fondamentaux



UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE, ÉTHIQUE ET TRANSPARENTE

LA RESPONSABILITÉ ET L'ENGAGEMENT COMME FONDEMENTS DE LA GOUVERNANCE DE TAQA MOROCCO



STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE

TAQA Morocco est une société anonyme. Elle est organisée en Conseil de Surveillance et Directoire. Cette structure duale favorise une séparation fonctionnelle et efficace entre les rôles exécutifs et les responsabilités de contrôle et assure ainsi une répartition équilibrée des pouvoirs ainsi qu'une synergie entre la prise de décision stratégique et sa mise en œuvre sur le plan opérationnel. Cette structure favorise un gouvernement d'entreprise robuste et responsable.



LES SUJETS TRAITÉS EXCLUSIVEMENT PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dans le cadre de son rôle de suivi et de contrôle, le Conseil de Surveillance traite de la stratégie de l'entreprise et des projets de développement (y compris dans le domaine des énergies renouvelables), des performances opérationnelles et financières. Il passe également en revue les comptes annuels et semestriels ainsi que des sujets de gouvernance.



COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est composé, à fin 2024, de huit Membres, dont un Président, un Vice-Président, quatre Membres non exécutifs, dont le représentant permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) et de deux membres indépendants. Les Membres du Conseil de Surveillance apportent des expertises variées et des expériences de divers secteurs, notamment la production d'énergie, l'investissement, la gestion d'actifs, la finance et les services publics.



ÉVALUATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pour mesurer et améliorer le fonctionnement et l'efficacité des organes de gouvernance, la société mère a initié un processus d'évaluation au niveau de toutes les filiales du groupe y compris TAQA Morocco. Cette évaluation a été réalisée durant le premier semestre 2023 et a porté sur le fonctionnement du conseil de surveillance (fréquences des réunions, sujets à présenter, format de présentation). Le plan d'actions qui s'est dégagée de l'évaluation a été mis en place courant 2024.



LES COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'appuie sur trois comités spécialisés - le Comité d'Audit, le Comité Stratégie et Développement et le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants - dont le rôle est d'assister le Conseil de Surveillance, chacun dans son domaine d'action.

	Nom & Prénom	Genre	Nationalité	Date de début ou de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat*	AUTRES MANDATS*		Nombre de mandats dans des sociétés faisant appel à l'épargne publique	Taux de présence
						Jorf Lasfar Energy Company 5&6	TAQA NORTH AFRICA		
Président	M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	H	Émirati	07 juin 2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2026	Président du Conseil de Surveillance	Représentant Permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), personne morale membre du Conseil de Surveillance	-	100%
Vice-Président	M. Frank Possmeier	H	Allemand	18 avril 2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	-	-	-	100%
Membres non-exécutifs	Mme Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi	F	Émirati	18 avril 2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	-	-	-	100%
	TAQA PJSC représenté par M. Andres Calderon Acuna	H	Colombien	24 juin 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	-	Personne morale membre du Conseil de Surveillance	-	100%
	M. Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi	H	Émirati	22 février 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2024	-	Andres Calderon Acuna Membre du Conseil de Surveillance	-	100%
	M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	H	Émirati	07 juin 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025	-	-	-	100%
Membres indépendants	S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	H	Émirati	23 avril 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2024	-	-	-	100%
	Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	F	Émirati	18 avril 2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2024	-	-	-	100%

*Au Maroc

LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le Conseil de Surveillance définit les politiques et orientations stratégiques. Il assure également la supervision et le contrôle de leur mise en œuvre, dans le respect des principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise. Cette instance est chargée de veiller à la conformité des actions de la société avec ses objectifs stratégiques et ses engagements éthiques, et d'effectuer les contrôles et vérifications nécessaires pour garantir la transparence et l'efficacité opérationnelle.

Le président du conseil de surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance n'occupe aucun poste de cadre supérieur. La gestion quotidienne de l'entreprise est assurée par le Directoire. Le Président du Conseil de Surveillance est responsable de la convocation du Conseil et de la direction de ses travaux et débats.

Indépendance des membres du conseil de surveillance

La nomination des administrateurs indépendants au Conseil de Surveillance de TAQA Morocco se conforme aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée. L'entreprise respecte pleinement la loi en vigueur.

Formation des nouveaux membres du Conseil de Surveillance

En 2024, trois nouveaux membres ont rejoint le Conseil de Surveillance. Après leur nomination au Conseil de Surveillance, les trois nouveaux membres ont été formés à la stratégie de TAQA Morocco ainsi qu'aux spécificités de la gouvernance juridique des sociétés au Maroc.

Le Directoire

Le Directoire est responsable de la gestion quotidienne de l'entreprise. Il oeuvre à l'exécution des stratégies établies par le Conseil de Surveillance, veillant à l'alignement des opérations et des initiatives avec les directives stratégiques.

Diversité

Dans son engagement en faveur de la promotion de l'égalité et de la valorisation de la diversité au sein du Conseil de Surveillance, ce dernier a procédé le 18 avril 2024 à la cooptation de 2 éminentes femmes en qualité de Membres dont l'une en tant que Membre indépendant, répondant ainsi non seulement aux exigences réglementaires mais également à la volonté de TAQA Morocco d'enrichir cet organe de gouvernance par la diversité des talents et des perspectives qu'apportent ces nouveaux membres.

LES PRINCIPES DE TAQA MOROCCO : ÉQUITÉ, TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ

TAQA Morocco est régie par un Code de Déontologie, un Code de Conduite des Affaires, un Code Éthique et un Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux qui définissent les principes d'équité, de transparence et d'intégrité, en conformité avec les valeurs de l'entreprise et plus largement celles du Groupe TAQA.

Le Code de Déontologie de TAQA Morocco établit les règles et principes directeurs pour garantir le respect des normes déontologiques par l'ensemble des collaborateurs. Ce code inclut non seulement les règles spécifiques à l'activité de TAQA Morocco, mais également les règles déontologiques dictées par le Code de Déontologie «The Code of Business Ethics» de sa société mère, le Groupe TAQA. Il couvre les aspects tels que l'utilisation et la communication de l'information privilégiée par la société et la gestion des conflits d'intérêts. L'objectif est de garantir que tous les collaborateurs de TAQA Morocco aient une vision commune des normes déontologiques et exercent leur métier en conséquence.

Le Code de Conduite des Affaires définit les règles qui garantissent le respect des valeurs éthiques en matière de conduite des affaires. Il prévoit également des mesures pour lutter contre la fraude et la corruption, ainsi que pour gérer les conflits d'intérêts.

Le Code Éthique souligne l'importance de l'intégrité, de la transparence et de l'éthique dans les pratiques de gestion

et les relations d'affaires de l'entreprise. Il établit les principes directeurs pour les collaborateurs et les parties prenantes, visant à assurer la conformité aux normes éthiques et légales.

Le Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux définit les attentes éthiques et les normes de conduite que l'entreprise exige de ses partenaires commerciaux. Il couvre plusieurs domaines clés, tels que le respect des droits de l'Homme, l'équité dans le traitement des employés, la conformité aux lois sur l'emploi, l'interdiction de l'esclavage moderne et du travail des enfants, la santé et la sécurité au travail, et la réduction de l'impact environnemental. Il aborde également des questions spécifiques comme les cadeaux, la gestion des conflits d'intérêts, la chaîne d'approvisionnement, la conformité réglementaire, notamment en matière de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ainsi que les sanctions et les contrôles commerciaux.

Les collaborateurs de TAQA Morocco s'engagent à respecter les codes en signant un engagement correspondant.

TAQA Morocco dispose également d'un guide de l'Administrateur qui énumère les relations et les responsabilités du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les missions des différents comités.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi

Émirati

Président du Conseil de Surveillance

Nommé le : 07 juin 2021

Mandat expire en : 2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)



Monsieur Farid Al Awlaqi est CEO de la branche d'activité production de TAQA. Il supervise et développe le portefeuille mondial de production d'électricité et d'eau de l'entreprise, les filiales opérationnelles et les investissements dans le secteur.

Auparavant, il a occupé le poste de vice-président senior de la plateforme énergétique de Mubadala Investment, où il a exercé diverses fonctions allant des opérations au développement commercial, en passant par l'investissement et la gestion d'actifs.

M. Al Awlaqi est titulaire d'une maîtrise Sloan de la London Business School et d'une maîtrise en ingénierie pétrolière de l'Imperial College de l'Université de Londres. Il est également lauréat de la Royal Military Academy Sandhurst.

Autres mandats

Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA et TAQA North Africa.



M. Frank Paul Possmeier

Allemand

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Nommé le : 18 avril 2024

Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)



Monsieur Franck Paul Possmeier est actuellement Directeur du Business Development au sein de la BU « Generation » du Groupe TAQA. Auparavant, il a acquis une expérience de plus de 23 ans dans les énergies renouvelables et dans les domaines de la stratégie et du développement d'entreprise, en menant des opérations de restructuration, fusions - acquisitions et Joint-Venture à l'international au sein de grands groupes tels que E-ON et Uniper. Depuis janvier 2024, il siège au Conseil d'administration de Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar).

M. Possmeier est titulaire d'un master et d'un doctorat en Business et en Economie de l'Université allemande de Westfälische Wilhelms, à Münster.

Autres mandats

Aucun.



S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri

Émirati

Administrateur indépendant

Nommé le : 23 avril 2019

Mandat expire en : 2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)



S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri est membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie et des Émirats Arabes Unis, il est également membre du Conseil d'Administration de Bena Real Estate Investment Company et du Comité d'Investissement Direct d'Abou Dhabi.

Il occupe actuellement le poste de Directeur Exécutif du Pôle Audit Interne au sein d'Abu Dhabi Investment Authority. Il est titulaire d'une Maîtrise en Management (Master degree in B.A) de l'Université des Émirats Arabes Unis et d'une Maîtrise en Marketing de l'Université de Concordia aux États-Unis.

Autres mandats

Aucun.



Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim

Émiratie

Administrateur non exécutif

Nommé le : 18 avril 2024

Mandat expire en : 2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)



Mme Maha Alfahim est actuellement Responsable de recherche au sein de Abu Dhabi Investment Authority (ADIA). Auparavant, elle a occupé des postes de responsabilité au Supreme Council for Financial & Economic Affairs et à l'American Enterprise Institute for Public Policy Research à Washington, D.C. Elle est également Administrateur indépendant dans plusieurs sociétés aux Émirats Arabes Unis.

Mme Alfahim est diplômée d'un Bachelor en Sciences Politiques et en études comparatives internationales de l'Université du Michigan.

Autres mandats

Aucun.



Mme Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi

Émiratie

Administrateur non exécutif

Nommé le : 18 avril 2024

Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)



Mme Fatma AlShaygi est actuellement Vice-Présidente des énergies conventionnelles au sein de la BU « Generation » régions UAE et GCC du Groupe TAQA. Auparavant, elle a occupé différents postes stratégiques au sein des groupes Masdar et TAQA, accumulant une expérience de plus de 14 ans dans le secteur de l'énergie aux Émirats Arabes Unis. Elle siège également dans de nombreux Conseils d'administration de sociétés émiraties opérant dans le secteur des énergies.

Mme AlShaygi est titulaire d'un Bachelor en Science de la finance et de la banque de l'Université des Émirats Arabes Unis, Al Aïn, et est diplômée de programmes de leadership des Universités de Harvard, London Business School et Hawkamah.

Autres mandats

Aucun.



M. Andres Calderon Acuna

Colombien

Administrateur non exécutif représentant d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)

Nommé le : 24 juin 2020

Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)



Représentant Permanent de TAQA PJSC au sein du Conseil de Surveillance.

Autres mandats

Jorf Lasfar Energy Company 5&6 TAQA North Africa TAQA Morocco Wind Corporation.



M. Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi

Émirati

Administrateur non exécutif

Nommé le : 22 février 2023

Mandat expire en : 2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)



Monsieur Nabil Almessabi occupe le poste de Chief Corporate Support Officer de TAQA. Il a occupé auparavant le poste de Directeur des Ressources Humaines, supervisant le développement stratégique des ressources humaines comme levier des ambitions de croissance du groupe. Au préalable, il a occupé le poste de Directeur des Ressources Humaines de TRANSCO et a été directeur exécutif du capital humain et de la communication chez Abu Dhabi Power Corporation. Avec plus de 20 ans d'expérience, M. Almessabi a occupé des postes de transformation de premier plan dans les secteurs du pétrole et du gaz, des services publics, de l'immobilier et du tourisme aux Émirats Arabes Unis.

M. Almessabi est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie électrique de l'Université des Émirats Arabes Unis, d'un diplôme de management de l'Université de Cambridge - Judge Business School et d'un Global Executive MBA de l'INSEAD.

Autres mandats

Aucun.



M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi

Émirati

Administrateur non exécutif

Nommé le : 07 juin 2023

Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)



Monsieur Ahmed Al Shamsi occupe actuellement le poste de Directeur Associé au sein d'ADQ où il dirige l'équipe énergie et services publics et gère plusieurs investissements clés. M. Al Shamsi dispose d'une longue expérience dans le développement et la gestion d'entreprises régionales et internationales dans le secteur des services publics. Il a occupé plusieurs postes, dont celui de responsable du développement commercial pour les activités de transport et de distribution électrique à TAQA, et responsable des projets spéciaux des services publics au sein de la société d'investissement Mubadala.

M. Al Shamsi est titulaire d'une Maîtrise en développement international et politique publique et d'un Bachelor en économie de l'Université de Manchester, au Royaume-Uni.

Autres mandats

Aucun.

APPARTENANCE AUX COMITÉS

Président du Conseil de Surveillance	Président du Comité
Comité d'Audit	Comité de Nomination et de Rémunération
Comité Stratégique et Développement du business	

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

Services financiers	Secteur énergétique	Services publics	Ressources humaines
Immobilier et Tourisme	Investissement/ Gestion d'actifs	Défense/Sécurité/ Technologie	

LE RÔLE ET COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Comité d'Audit

RÔLE

Le Comité d'Audit s'occupe du suivi des questions liées à la production et à la vérification de l'information financière et comptable. Ainsi, en dehors des pouvoirs du Conseil de Surveillance ou du Directoire de TAQA Morocco, le Comité d'Audit est responsable devant le Conseil de Surveillance de la société de :

- Contrôler la production d'informations destinées aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- Surveiller l'efficacité des systèmes de contrôle interne, des audits internes et de la gestion des risques associés à TAQA Morocco ;
- Surveiller la vérification légale des comptes sociaux et des comptes consolidés de TAQA Morocco ;
- Contrôler et évaluer l'indépendance du Commissaire aux Comptes ;
- Veiller à ce que la direction prenne les mesures nécessaires pour établir une culture de conformité, avec une conduite éthique et légale.

COMPOSITION

S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri, (Membre indépendant) Président

Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim (Membre indépendant)

M. Andres Calderon Acuna représentant d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), Membre

M. Muhammad Liaqat, Membre non siégeant au Conseil de Surveillance

Comité Stratégie Et Développement Du Business

RÔLE

Le Comité Stratégie et Développement du Business assiste et conseille le Conseil de Surveillance dans l'exercice de ses missions en matière de stratégie et de développement commercial.

COMPOSITION

M. Frank Posmeir, Président
M. Andres Calderon Acuna, Membre

Mme Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi, Membre

Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants

RÔLE

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants a pour mission d'aider les membres du Conseil de Surveillance dans les domaines de la nomination et de la rémunération des membres du Directoire. Il est chargé de faire des recommandations au Conseil de Surveillance sur la sélection des membres du Directoire et leur nomination, ainsi que sur la politique de leur rémunération.

COMPOSITION

M. Nabil Almessabi, Président
M. Andres Calderon Acuna, Membre

Mme Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi, Membre

Réunions du Conseil de Surveillance

Au cours de l'année 2024, le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'est réuni 4 fois pour traiter et discuter de la stratégie de la société et des projets de développement,

des performances opérationnelles et financières et de la sécurité. Il passe également en revue les comptes annuels et semestriels ainsi que des sujets de gouvernance.

TAUX DE PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DES COMITÉS

NOM	POSITION	DATE DE NOMINATION AU CONSEIL	DURÉE DU MANDAT	CONSEIL DE SURVEILLANCE	COMITÉ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DU BUSINESS	COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION	COMITÉ D'AUDIT
Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	Président du Conseil de Surveillance	07 juin 2021	3 ans et 6 mois	100%	100%		
Frank Paul Possmeier	Vice-Président du Conseil de Surveillance	18 avril 2024	8 mois	100%		100%	
Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	Administrateur indépendant	23 avril 2019	5 ans et 8 mois	100%			100%
Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim	Administrateur indépendant	18 avril 2024	8 mois	100%			
Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi	Administrateur non exécutif	18 avril 2024	8 mois	100%			
Andres Calderon Acuna représentant d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)	Administrateur non exécutif	24 juin 2020	4 ans et 6 mois	100%	100%	100%	100%
Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi	Administrateur non exécutif	22 février 2023	1 an et 10 mois	100%			100%
Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	Administrateur non exécutif	7 juin 2023	1 an et 6 mois	100%			

LE DIRECTOIRE

La mission du Directoire consiste à déployer les orientations stratégiques, à veiller à la bonne marche opérationnelle des activités et à assurer le développement de l'entreprise. Il compte

6 membres et s'est réuni autant que besoin au cours de l'exercice 2024. Pour assurer la bonne marche de ses activités, il s'appuie sur 6 comités.

Membres du directoire



**M. Abdelmajid
IRAQUI HOUSSAINI**

Président du Directoire



**Mme Fadoua
MOUTAOUAKIL**

Directrice Pôle Stratégie, M&A
et Risk Management



**M. Mehdi
BELGHITI**

Directeur du Pôle Business
Support et Transformation



**M. Saïd
EL MAMOUNI**

Directeur Juridique
Exécutif - Secrétaire des organes
de gouvernance



**M. Zakaria
FAFOURI**

Directeur Financier



**M. Hicham
CHAD**

Directeur du Business
Development et de la
Structuration Financière

Monsieur Abdelmajid IRAQUI HOUSSAINI est actuellement Président du Directoire du groupe TAQA Morocco.

Auparavant, il a été Acting CEO du segment Power & Water du Groupe TAQA, jusqu'en 2020, où il a piloté le développement et la croissance du portefeuille des actifs industriels de production d'eau et d'électricité aux Émirats Arabes Unis, au Maroc, aux États-Unis, à Oman, en Inde et au Ghana. En 2007, il a été nommé Country Manager du groupe TAQA au Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Takoradi International Company (TICO) au Ghana. M. IRAQUI HOUSSAINI a débuté sa carrière en tant que Représentant Financier au sein de la Metropolitan Life Insurance aux USA. En 1999, il rejoint le groupe CMS Generation en tant qu'Analyste Senior avant de devenir Directeur en charge du Business Development et de gérer le volet financier des opérations du groupe au Maroc.

M. IRAQUI HOUSSAINI est titulaire d'un diplôme en finance et d'un MBA de Eastern Michigan University (États-Unis).

Madame Fadoua MOUTAOUAKIL est actuellement directrice du Pôle Stratégie, M&A et Risk Management de TAQA Morocco, où elle pilote des projets stratégiques complexes et assure la gestion des risques au sein du Groupe. Elle débute sa carrière en 1999 au sein du cabinet PwC, où elle se spécialise dans l'audit, le conseil et la consolidation. En 2003, elle rejoint le Groupe Al Mada (anciennement ONA/SNI), où elle occupe plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de directrice financière, puis de directrice de la stratégie et des finances, avant d'intégrer le directoire de la Compagnie Optorg.

En parallèle de ses fonctions exécutives, Madame Moutaouakil siège depuis plus de quinze ans en tant qu'administratrice au sein de plusieurs sociétés cotées et non cotées, d'abord comme représentante de l'actionnaire, puis en tant qu'administratrice indépendante. Elle est également membre de plusieurs comités de gouvernance (audit, investissement, nominations & rémunération).

Madame Moutaouakil est titulaire du Diplôme National d'Expertise Comptable (2005) et du diplôme du cycle normal de l'ISCAE (1999), option finance & révision comptable. Elle détient également une certification en normes IAS/IFRS (INTEC, France et ISCAE, Maroc) et a suivi des programmes de leadership et de gouvernance auprès d'institutions internationales, dont le Leadership Program de la London Business School (2023) et le certificat "Governance: Women on Board" de la Harvard Business School (2023).

Monsieur Mehdi BELGHITI a démarré sa carrière en 2002 en tant qu'analyste financier au sein de CFG Group, une banque d'investissement leader au Maroc.

En 2004, il a rejoint le groupe COMANAV, un opérateur maritime et portuaire, et a été nommé secrétaire général en 2006. Il était responsable des fonctions support (stratégie et développement, finances, ressources humaines, achats, juridique et système d'information) et a dirigé la transformation financière et opérationnelle de l'entreprise, y compris sa privatisation par CMA-CGM, qui l'a ensuite nommé directeur général adjoint de sa filiale marocaine.

En 2008, il a rejoint le groupe ADDOHA, une société cotée en bourse et un leader régional de l'immobilier, en tant que directeur général adjoint chargé des finances et des ressources.

En octobre 2012, il a rejoint TAQA Morocco en tant que directeur du business support, et en juin 2015, il a été nommé membre du directoire de JLEC 5&6. Il est actuellement directeur du pôle business support et transformation.

M. Mehdi Belghiti est ingénieur, diplômé de l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL).

Monsieur Saïd EL MAMOUNI est actuellement Directeur Juridique Exécutif et Secrétaire du Directoire chez TAQA Morocco. Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Juridique Afrique du Groupe ADDOHA, de Directeur Juridique Pôles Chimie et Mine du Groupe OCP et Directeur Juridique d'Altadis Maroc (devenue Imperial Tobacco), après avoir été Directeur Juridique-Adjoint chez Bank Al Maghrib et Directeur du Département juridique, assurances et gestion du patrimoine foncier de TOTAL Maroc pendant plus de 9 ans. M. El Mamouni a débuté sa carrière en 1993 dans le domaine des assurances.

M. EL MAMOUNI est diplômé des Études Supérieures en droit des affaires de la Faculté de Droit de Rabat.

Monsieur Zakaria FAFOURI est actuellement Directeur Financier de TAQA Morocco, un poste qu'il occupe depuis 2012, où il a développé une expertise dans la structuration d'opérations financières d'envergure sur le marché marocain.

Avant de rejoindre TAQA Morocco, Monsieur FAFOURI a acquis une expérience solide dans le domaine de l'audit et du conseil. Il a débuté sa carrière en 1996 au sein de PwC, où il a passé près de 15 ans à superviser des missions d'audit et de conseil, aussi bien au Maroc qu'à l'international, en tant qu'Associate Partner.

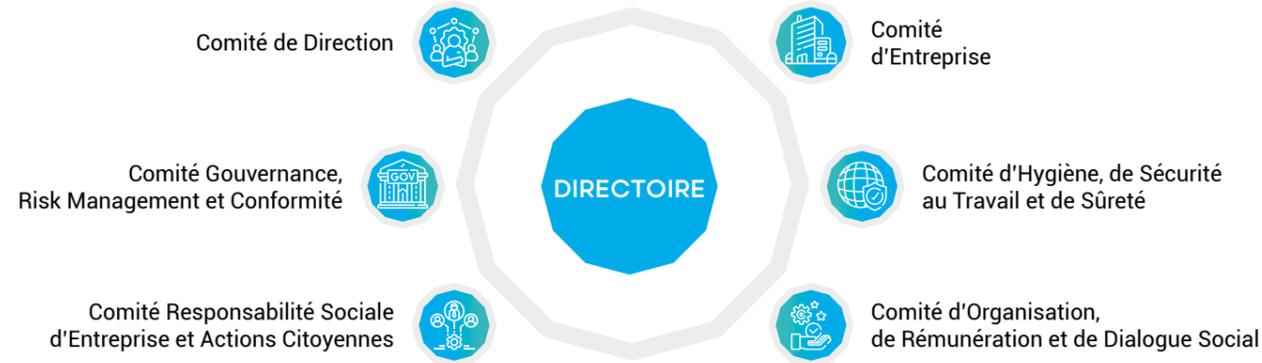
M. FAFOURI est titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

Monsieur Hicham CHAD est actuellement Directeur du Business Development de la structuration financière de TAQA Morocco, qu'il a rejoint en 2012 en tant que Directeur Financier de Jorf Lasfar Energy Company 5&6. Il a par la suite occupé le poste de Directeur du Business Development et de la structuration financière, où il a développé une expertise dans la conduite de projets de croissance et de transformation. Il possède une expérience significative dans le secteur de l'énergie bas carbone, infrastructure et renouvelable.

M. CHAD a débuté sa carrière en 2006 au sein du cabinet Ernst & Young où il a conduit plusieurs missions en audit et conseil.

M. CHAD est diplômé du cycle normal de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE). Il est également titulaire du CFA (Chartered Financial Analyst) et est expert-comptable titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

LE RÔLE DES COMITÉS ÉMANANT DU DIRECTOIRE



Comité de Direction

Le Comité de Direction est chargé de toutes les questions relatives à la stratégie, au développement et à l'organisation du groupe TAQA Morocco. À cet effet, il prend toutes les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels et financiers de TAQA Morocco.

Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise est consulté pour émettre des avis dans les domaines liés aux transformations structurelles et technologiques susceptibles d'être effectuées au sein de l'entreprise, à la stratégie de production de TAQA Morocco et aux moyens d'améliorer sa rentabilité. Il est également consulté par rapport à l'élaboration des projets sociaux au profit du personnel et le suivi de leur mise en oeuvre, au bilan social, aux programmes d'apprentissage et à la formation en insertion et la formation continue.

Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité

Le Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité a pour missions d'évaluer régulièrement l'approche globale ainsi que les procédures de gestion des risques, d'établir un cadre commun d'identification et de gestion des risques et d'assurer les moyens et ressources dédiés. Il s'assure du déploiement des bonnes pratiques et des standards internationaux dans la gestion opérationnelle des risques, de suivre l'exécution du plan d'audit et du plan de contrôle interne annuels tels qu'ils ont été approuvés par le Comité d'Audit et de mettre en place une gouvernance des données de la Société. Il est également en charge de s'assurer de la conformité permanente au cadre réglementaire.

Comité d'Hygiène de Sécurité au Travail et de Sûreté

Conformément aux dispositions légales et réglementaires prévues par la Charte de Concertation Sociale, le Comité d'Hygiène, de Sécurité au Travail et de Sûreté a pour responsabilité d'une part, d'assurer l'application des dispositions légales et réglementaires relatives à la Sécurité, l'Hygiène et la protection de la Santé sur les lieux de travail et d'autre part, d'assurer le suivi et la coordination des mesures de Sûreté au sein de TAQA Morocco.

Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes

Le Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes a pour principales missions d'élaborer, proposer, formaliser et suivre la démarche ESG de la société. Il est également en charge de suivre le tableau de bord ESG et d'évaluer régulièrement sa démarche et sa contribution aux performances de la société. Il est aussi chargé de l'élaboration d'un plan d'action sponsoring en début de chaque année, en ligne avec les directives et orientations de l'entreprise, et veille à sa réalisation. Ce comité communique les résultats de la démarche ESG au Conseil de Surveillance et au Directoire de l'entreprise.

Comité d'Organisation, de Rémunération et de Dialogue Social

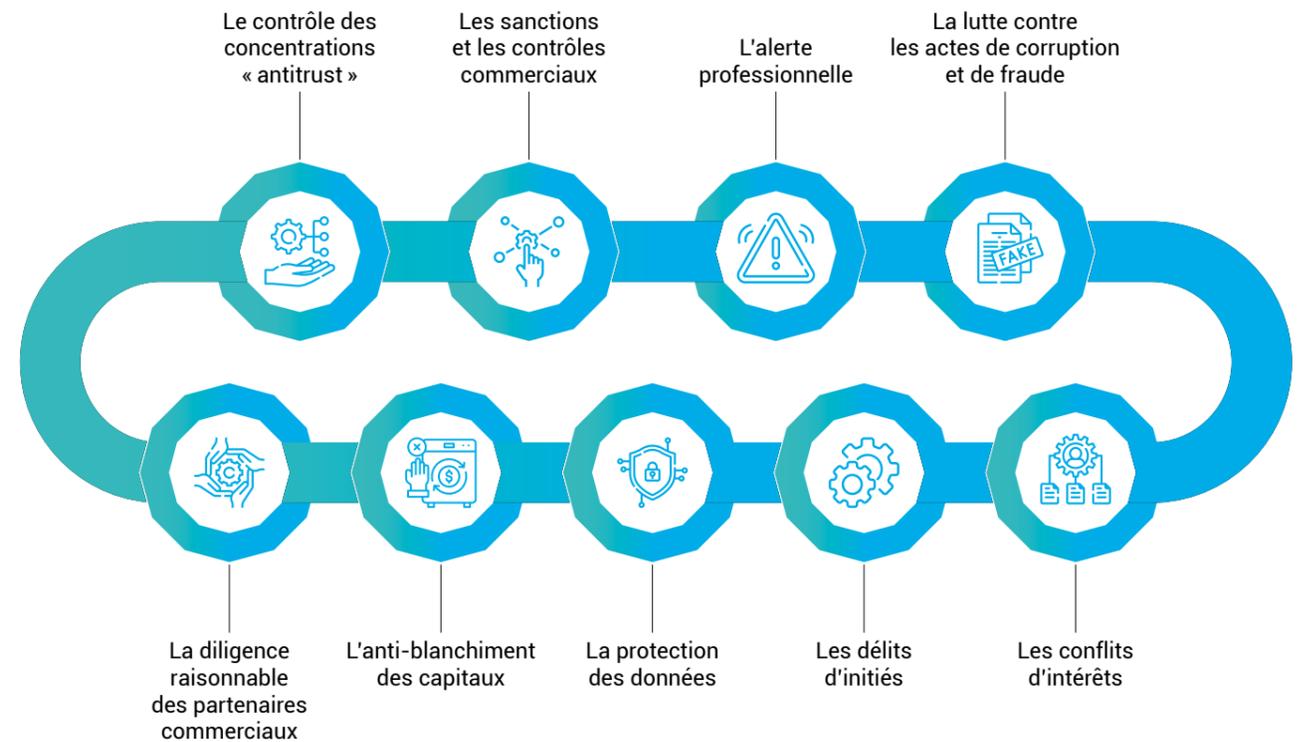
Le Comité d'Organisation, de Rémunération et de Dialogue Social est chargé de deux missions. La première est l'organisation du travail et la rémunération. Cette mission réside dans le fait d'assister le Directoire en matière de rémunération, plans d'organisation, planification de la relève et formation des collaborateurs. La seconde mission est celle du Dialogue Social. L'objectif par rapport à cette mission est de maintenir un climat social sain et serein à travers la coordination et la supervision des actions et travaux de la Commission de Dialogue Social, créée et opérant conformément à la Charte de Concertation Sociale de TAQA Morocco.

LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ÉTHIQUE & CONFORMITÉ DE TAQA MOROCCO

Dans le cadre de son engagement à maintenir un environnement de travail fondé sur la confiance, l'intégrité et la transparence, TAQA Morocco a mis à jour et enrichi en 2024 son dispositif « Éthique & Conformité ». Il se compose de quatre codes accessibles à tous, en français et en anglais, via le site web de la société et neuf politiques accessibles à ses collaborateurs via l'intranet. Ils constituent un guide pour orienter les pratiques au quotidien et s'assurer du respect des principes d'éthique et d'intégrité.

Un protocole de diligence raisonnable a été instauré dans le cadre d'une nouvelle politique visant à évaluer les partenaires commerciaux. Ce processus vise à identifier ceux présentant des risques potentiels pour l'éthique et la conformité, notamment en ce qui concerne les sanctions internationales et les contrôles

commerciaux susceptibles d'impacter la réputation du Groupe TAQA. Le déploiement de cette procédure s'est déroulé de manière efficace, permettant d'apprécier le niveau de conformité des partenaires commerciaux, qui, dans leur grande majorité, s'avère satisfaisant.



ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION EN 2024

Pourcentage de diffusion de la politique anti-corruption auprès des collaborateurs	100%
Pourcentage des membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	100%
Pourcentage des collaborateurs ayant été formés à la lutte contre la corruption	100%

MESURES PRISES EN RÉPONSE À DES INCIDENTS DE CORRUPTION EN 2024

Nombre total de cas avérés de corruption	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption	0

DISPOSITIF « ÉTHIQUE & CONFORMITÉ » DE TAQA MOROCCO

LES POLITIQUES

LA LUTTE CONTRE LES ACTES DE CORRUPTION ET DE FRAUDE

TAQA Morocco applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et de la fraude. Elle prévoit des règles strictes concernant les cadeaux, les invitations et les paiements de facilitation (pour accélérer ou garantir une action gouvernementale de routine). La politique énumère les différentes formes de corruption possibles et détaille le processus de signalement des cas de corruption et d'approbation préalable pour les cadeaux et autres avantages. En 2024, aucun cas avéré de corruption n'a été enregistré.

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

TAQA Morocco veille à l'intégrité de ses décisions en mettant en place une politique claire de prévention des conflits d'intérêts. Elle décrit de manière détaillée les processus de prévention, de déclaration et de gestion des conflits d'intérêts. Elle détaille également différents cas de conflits d'intérêts potentiels à signaler. Ainsi, chaque collaborateur est tenu de déclarer toute situation susceptible de compromettre l'objectivité de ses décisions ou d'affecter la réputation de l'entreprise.

LA DILIGENCE RAISONNABLE DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Cette politique vise à garantir que les partenaires commerciaux de TAQA Morocco respectent les normes éthiques et réglementaires. Une évaluation approfondie est effectuée avant tout engagement afin de minimiser les risques légaux et de conformité.

LA PROTECTION DES DONNÉES

La politique de protection des données de TAQA Morocco vise à garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données personnelles. La politique aborde les principes de traitement des données, les exigences supplémentaires comme les analyses d'impact et la gestion des violations de données. Elle détaille également les mécanismes de signalement et de gestion des violations de données. En 2024, TAQA Morocco n'a enregistré aucune plainte fondée concernant les données des clients.

L'ALERTE PROFESSIONNELLE

TAQA Morocco encourage ses collaborateurs à signaler, en toute sécurité et sans risque de représailles, tout comportement inapproprié ou violation de ses politiques internes. Une plateforme d'alerte professionnelle est mise à disposition, permettant de traiter rapidement et efficacement les signalements.

LA CONCURRENCE

TAQA Morocco s'engage à respecter les lois sur la concurrence en évitant tout comportement anticoncurrentiel. La politique encadre les interactions avec les concurrents, les clients et les fournisseurs, tout en imposant des contrôles rigoureux dans les cas de fusion et d'acquisition.

L'ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX

TAQA Morocco adopte une politique stricte pour prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cette démarche repose sur l'identification des partenaires commerciaux, la surveillance continue des transactions et le respect des obligations légales en vigueur. Des formations sont dispensées au personnel pour garantir une vigilance accrue dans toutes les opérations.

LES DÉLITS D'INITIÉS

Cette politique interdit strictement toute utilisation d'informations confidentielles à des fins de transactions financières. Les collaborateurs concernés doivent respecter scrupuleusement les fenêtres négatives (périodes fermées et périodes d'interdiction) définies par la société. Toute transaction sur les titres de TAQA Morocco, qu'elle soit directe ou indirecte, est soumise à une approbation préalable du Responsable Déontologie, et doit être déclarée conformément aux exigences de la politique.

LES SANCTIONS ET CONTRÔLES COMMERCIAUX

TAQA Morocco respecte strictement les réglementations internationales en matière de sanctions et de contrôles commerciaux. La politique prévoit une vérification systématique des partenaires commerciaux et l'obtention d'autorisations avant toute transaction avec des entités ou pays sous sanctions internationales.

LES CODES

CODE ÉTHIQUE DE TAQA MOROCCO

CODE DE DÉONTOLOGIE

CODE DE CONDUITE DES AFFAIRES

CODE DE CONDUITE AVEC LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

ENGAGEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

TAQA Morocco réaffirme son adhésion aux dix principes du Global Compact des Nations Unies, notamment en matière de lutte contre la corruption. Son Code de Déontologie impose un strict respect des normes éthiques, bannissant toute forme de corruption ou d'usage abusif des informations confidentielles. En complément, le dispositif "Éthique & Conformité" sensibilise les collaborateurs à l'importance de l'intégrité dans toutes leurs interactions professionnelles. TAQA Morocco promeut ainsi une gouvernance éthique et transparente, en alignement avec les meilleures pratiques internationales et les attentes de ses parties prenantes.

Principe 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Bureau d'éthique et de conformité

Pour accompagner l'adoption de son dispositif d'éthique et de conformité, TAQA Morocco a mis en place un bureau dédié. Le bureau Éthique et Conformité est composé du Directeur Juridique Exécutif, de la Directrice du Pôle Stratégie, M&A et Risk Management, et du déontologue. La chargée d'éthique et de conformité y assiste en tant qu'invitée permanente. Son rôle est de porter le dispositif éthique et conformité, de répondre aux questions, préoccupations et doutes relatifs à l'éthique et à la conformité, traiter et consigner les déclarations et demandes d'autorisation et réorienter les violations au Comité d'Audit, si elles n'ont pas été signalées via le bon canal.

Dispositif d'alerte professionnelle

TAQA Morocco a mis en place un processus pour remonter et alerter de manière confidentielle toute déviation/violation de son dispositif en matière d'éthique et de conformité et de manière générale toutes les règles et standards en la matière. Une Helpline permet ainsi aux collaborateurs de signaler de manière confidentielle toute pratique ou comportement contraire aux politiques de la société.

Gestion des conflits d'intérêts

TAQA Morocco adopte une politique proactive pour prévenir les conflits d'intérêts. Les collaborateurs doivent signaler toute situation susceptible de compromettre leur impartialité. Cette démarche protège les intérêts de l'entreprise et renforce un climat de confiance et de transparence.

GESTION DES IMPACTS ET REPORTING DE DURABILITÉ

Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

La gestion des impacts est confiée à une équipe dédiée composée de cadres supérieurs. Plus précisément, cette responsabilité incombe à la Directrice Communication, CSR et Relations Investisseurs, ainsi qu'à la Responsable RSE, qui assurent le suivi et la mise en œuvre des actions en lien avec la stratégie de durabilité de TAQA Morocco.

Rôle des instances de gouvernance dans le reporting de durabilité

Les informations relatives aux indicateurs environnementaux et de durabilité sont examinées et suivies de manière rigoureuse selon trois périodicités :

- Trimestriellement, ces indicateurs sont présentés au Comité RSE / Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes, une instance relevant du Directoire.
- Annuellement, ces données sont validées par les membres du Directoire avant d'être transmises au Groupe TAQA et publiées en externe par TAQA Morocco.
- En fonction des enjeux, certaines thématiques liées à la durabilité peuvent également être remontées aux membres du Conseil de Surveillance, soit à titre informatif, soit pour prise de décision.

Communication des informations clés aux organes de gouvernance

La gouvernance duale de TAQA Morocco garantit une transmission systématique des informations stratégiques. Ainsi, le Directoire reporte régulièrement au Conseil de Surveillance toutes les données importantes relatives à l'exercice en cours, assurant ainsi une transparence et une supervision efficace.

POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance sous forme de jetons de présence pour l'année 2024 s'est élevée à 4,5 millions de dirhams.

Les membres du Directoire de TAQA Morocco ne perçoivent pas de rémunération spécifique liée à leur mandat social. En raison de leur contrat de travail, leur rémunération est prise en charge par une entité hors du périmètre de consolidation du Groupe TAQA Morocco.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

TAQA Morocco s'assure de tenir ses actionnaires informés en publiant sur son site internet, dans le cadre de son agenda financier annuel, les publications légales obligatoires pour les entreprises cotées en bourse, conformément aux normes réglementaires.

Au cours de l'exercice 2024, TAQA Morocco a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	28/02/2024
Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2024	22/04/2024
Avis rectificatif de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2024	24/04/2024
Communiqué de presse relatif à la publication du rapport financier annuel 2023	30/04/2024
Communiqué de presse relatif aux nominations au Conseil de Surveillance	03/05/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats du 1 ^{er} trimestre 2024	14/05/2024
Communiqué de presse post-AGO du 23 mai 2024	24/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	29/08/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	13/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	13/11/2024
Communiqué de presse relatif à la nomination des membres du Directoire	16/12/2024

Chaque année, les actionnaires de TAQA Morocco sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaires avec en ordre du jour les points suivants :

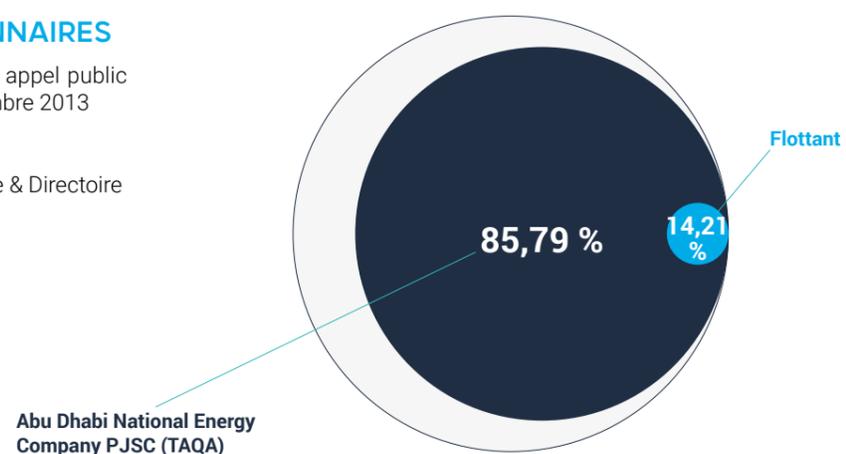
- \ Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la Société au cours de l'exercice ;
- \ Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ;
- \ Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice ;
- \ Approbation des comptes sociaux de l'exercice, des comptes consolidés de l'exercice et affectation du résultat de l'exercice ;
- \ Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, et le cas échéant, ratification des cooptations des membres du Conseil de Surveillance ou le renouvellement de mandat de commissaires aux comptes.
- \ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- \ Approbation des conventions réglementées ;
- \ Fixation du montant alloué aux Membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Forme juridique : société anonyme faisant appel public à l'épargne introduite en bourse le 24 Décembre 2013

Capital social : 2 358 854 200 MAD

Gouvernance duale : Conseil de Surveillance & Directoire



L'ensemble des communiqués listés ci-dessus sont disponibles sur le site internet de TAQA Morocco :

<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiqués-et-comptes>

TABLEAU DE CORRESPONDANCE GRI

Déclaration d'utilisation	TAQA Morocco a établi son reporting en référence aux Normes GRI pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024		
GRI utilisé	GRI 1 : Foundation 2021		

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions	
GRI 2 - Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	16	TAQA Morocco, partenaire de la transition énergétique du Royaume, p. 7 À propos de ce rapport, p. 166		
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation		Périmètre du reporting, p. 42		
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting		À propos de ce rapport, p. 166		
	2-4 Reformulations d'informations			Non applicable	
	2-5 Assurance externe			Non disponible, reporting en cohérence	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires			Leader de la production privée d'électricité et partenaire engagé pour la transition énergétique au Maroc, p. 10 Une politique achat responsable et performante, p. 100	
	2-7 Employés			Data RH, p. 116	
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés			Data RH, p. 116	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco, p. 134	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco, p. 134	
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco, p. 134	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts			Gestion des impacts et reporting de durabilité, p. 147	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts			Gestion des impacts et reporting de durabilité, p. 147	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité			Gestion des impacts et reporting de durabilité, p. 147	
	2-15 Conflits d'intérêts			Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145 Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	2-16 Communication des préoccupations majeures			Évolution du dispositif éthique et conformité, p. 147	
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco, p. 135	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco, p. 134	
	2-19 Politiques de rémunération			La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco - Politiques de rémunération, p. 147	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération			Le rôle et composition des comités du conseil de surveillance p. 141 Le rôle des comités émanant du Directoire p. 145	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle			Data RH, p. 122	
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable			Stratégie de durabilité, p. 50	

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 2 - Informations générales 2021(suite)	2-23 Engagements politiques	16	Stratégie de durabilité, p. 50 Protection de l'environnement, p. 54 Des pratiques RH responsables, p. 68 Une charte dédiée à la diversité et à l'inclusion, p. 79 Une politique achats responsables, p. 100 Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	2-24 Intégration des engagements politiques		Stratégie de durabilité, p. 50 Protection de l'environnement, p. 54 Des pratiques RH responsables, p. 68 Diversité et inclusion, p. 78 Une politique achats responsables, p. 100 Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs		Une politique achats responsables, p. 100	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations		Une charte dédiée à la diversité et à l'inclusion, p. 79 L'alerte professionnelle, p. 146 Évolution du dispositif éthique et conformité, p. 147	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations		Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	2-28 Adhésions à des associations			Non applicable
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes		Programme sociétal de TAQA Morocco au profit des communautés, p. 92 Nos actions responsables, p. 65	
	2-30 Négociations collectives		Data RH, p. 122	
GRI 3 - Sujets matériels	3-1 Processus de détermination des sujets matériels	12, 16	Étude de matérialité, p. 44	
	3-2 Liste des sujets matériels		Étude de matérialité, p. 44	
	3-3 Gestion des sujets matériels		Stratégie de durabilité, p. 50	
GRI 201 - Performance économique	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Performance économique	8, 9	Le modèle de gouvernance opérationnelle : optimiser les processus au quotidien, p. 74	
	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée		Une création durable de la valeur pour le développement du Maroc, p. 16	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique			Non applicable
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite			Non applicable
	201-4 Aide financière publique			Non applicable
GRI 202 - Présence sur le marché	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Présence sur le marché	8, 10	Le modèle de performance : reconnaître les contributions individuelles, p. 72	
	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local			Non disponible, indicateur non suivi
	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale			Non disponible, indicateur non suivi

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 203 - Impacts économiques indirects	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Impacts économiques indirects	9, 11	Programme sociétal de TAQA Morocco au profit des communautés, p. 92	
	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat			
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs			
GRI 204 - Pratiques d'achats	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Pratiques d'achats	12	Une politique achats responsables, p. 100	
	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux		Une politique achats responsables, p. 100 Data Environnement, p. 110	
GRI 205 - Lutte contre la corruption	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la corruption	16	Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145	
	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption		Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145	
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption		Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises		Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145	
GRI 206 - Comportements anti-concurrentiels	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Comportements anti-concurrentiels	16	Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust			Non applicable
GRI 207 - Fiscalité	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Fiscalité	16		Non applicable
	207-1 Approche de la politique fiscale			Non applicable
	207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques			Non applicable
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale			Non applicable
	207-4 Reporting pays par pays			Non applicable
GRI 302- Énergie	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'énergie	7, 12, 13	Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p. 56	
	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation		Data Environnement, p. 104	
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation		Data Environnement, p. 104	
	302-3 Intensité énergétique		Data Environnement, p. 104	
	302-4 Réduction de la consommation énergétique		Data Environnement, p. 104	
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		Data Environnement, p. 104	
GRI 303- Eau et effluents	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'eau et des effluents	6, 12	Gestion de l'eau, p. 62	
	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		Gestion de l'eau, p. 62	
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau		Gestion de l'eau, p. 62 Data Environnement, p. 110	
	303-3 Prélèvement d'eau		Gestion de l'eau, p. 62 Data Environnement, p. 110	

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 303- Eau et effluents (suite)	303-4 Rejet d'eau	6, 12	Gestion de l'eau, p. 62 Data Environnement, p. 110	
	303-5 Consommation d'eau		Gestion de l'eau, p. 62 Data Environnement, p. 110	
GRI 304- Biodiversité	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation environnementale des fournisseurs	6, 15	Protection de la biodiversité, p. 64	
	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées			Non applicable
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité			Non applicable
	304-3 Habitats protégés ou restaurés			Non applicable
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations			Non applicable
GRI 305- Émissions GES	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion des Émissions GES	7, 13	Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p. 56	
	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)		Data Environnement, p. 104	
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)		Data Environnement, p. 104	
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)		Data Environnement, p. 104	
	305-4 Intensité des émissions de GES		Data Environnement, p. 104	
	305-5 Réduction des émissions de GES		Data Environnement, p. 104	
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)		Data Environnement, p. 104	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives		Data Environnement, p. 104	
GRI 306- Déchets	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Déchets	12, 13	Gestion des déchets, p. 60	
	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		Gestion des déchets, p. 60	
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets		Gestion des déchets, p. 60	
	306-3 Déchets générés		Data Environnement, p. 108	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination		Data Environnement, p. 108	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination		Data Environnement, p. 108	
GRI 308 - Évaluation environnementale des fournisseurs	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation environnementale des fournisseurs	12	Une politique achats responsables, p. 100	
	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux		Indicateurs ESG clés liés aux achats, p. 105	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		Promotion du respect de l'environnement p. 103	
GRI 401 - Emploi	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Emploi	8	Des pratiques RH responsables, p. 68 Politiques de gestion des talents, p. 81	
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel		Data RH, p. 118	

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 401 - Emploi (suite)	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	8	Le modèle de performance : reconnaître les contributions individuelles, p. 72 Le modèle du cadre de travail : favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs, p. 76	
	401-3 Congé parental		Le modèle du cadre de travail : favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs, p. 76 Data RH, p. 122	
GRI 402 - Relations employés - direction	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Relations employés - Direction	8	Un dialogue continu avec les collaborateurs, p. 80	
	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles		Data RH, p. 124	
GRI 403 - Santé et sécurité au travail	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Santé et sécurité au travail	3, 8	Politique de santé et sécurité au travail, p. 84	
	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail			
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables			
	403-3 Services de santé au travail			
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail			
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail			
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs			
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires			
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail			
	403-9 Accidents du travail			
GRI 404 - Formation et éducation	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Formation et éducation	4, 8	Le modèle de leadership : inspirer et guider le changement, p. 70	
	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé		Data RH, p. 124	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition		Le modèle de leadership : inspirer et guider le changement, p. 70	
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière		Data RH, p. 124	
GRI 405 - Diversité et égalité des chances	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Diversité et égalité des chances	5, 8, 10	Diversité et inclusion, p. 78	
	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés		Diversité et inclusion, p. 78 Le fonctionnement des instances de gouvernance, p. 136	
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes			Non disponible, indicateur non suivi
GRI 406 - Lutte contre la discrimination	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la discrimination	5, 8, 10, 16	Diversité et inclusion, p. 78	
	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises		Data RH p.123	

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 407 - Liberté syndicale et négociation collective	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Liberté syndicale et négociation collective	8	Le modèle du cadre de travail : favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs, p. 76	
	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril			Non applicable
GRI 408 - Travail des enfants	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Travail des enfants	8, 16	Des pratiques RH responsables, p. 68	
	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants			Non applicable
GRI 409 - Travail forcé ou obligatoire	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Travail forcé ou obligatoire	8, 16	Des pratiques RH responsables, p. 68	
	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire			Non applicable
GRI 410 - Pratiques de sécurité	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Pratiques de sécurité	16	Politique de santé et sécurité au travail, p. 84	
	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme		Politique de santé et sécurité au travail, p. 84	
GRI 411 - Droits des peuples autochtones	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Droits des peuples autochtones	2, 16		Non applicable
	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones			Non applicable
GRI 413 - Communautés locales	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Communautés locales	9, 11	Programme sociétal de TAQA Morocco au profit des communautés, p. 92	
	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement		Programme sociétal de TAQA Morocco au profit des communautés, p. 92	
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales		Des pratiques durables pour préserver les ressources et les écosystèmes, p. 52 Data Environnement, p. 108 - p. 110	
GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation sociale des fournisseurs	12, 16	Une politique achats responsables, p. 100	
	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		Une politique achats responsables, p. 100	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises		Une chaîne d'approvisionnement responsable, p. 103	
GRI 415 - Politiques publiques	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Politiques publiques	16		Non applicable
	415-1 Contributions politiques			Non applicable
GRI 416 - Santé et sécurité des consommateurs	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Santé et sécurité des consommateurs	3, 9, 11		Non applicable
	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité			Non applicable
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé			Non applicable

Norme GRI	Informations	ODD	Numéros de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 417 - Commercialisation et étiquetage	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Commercialisation et étiquetage	12		Non applicable
	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage			Non applicable
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage			Non applicable
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing			Non applicable
GRI 418 - Confidentialité des données des clients	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Confidentialité des données des clients	9, 16	Le renforcement du dispositif éthique & conformité de TAQA Morocco, p. 145 Dispositif « éthique & conformité » de TAQA Morocco, p. 146	
	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients			Non applicable

TABLEAU DE CORRESPONDANCE SASB

Norme SASB applicable	Services publics d'électricité et producteurs d'énergie	
Sujet	Indicateur comptable	Numéro de page et titre du chapitre
Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétiques	(1) Émissions globales brutes de scope 1, pourcentage couvert par les (2) réglementations limitant les émissions et les (3) réglementations de déclaration des émissions	Protection de l'environnement, p. 50 Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p.52 Data Environnement, p. 102 ; p.108 et p. 110
	Émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux transmissions de puissance	Protection de l'environnement, p. 50 Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p.52 Data Environnement, p. 102
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de scope 1, les objectifs de réduction des émissions, et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	Protection de l'environnement, p. 50 Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p.52 Data Environnement, p. 102
	"(1) Nombre de clients servis sur les marchés sous réserve des normes de portefeuille d'énergie renouvelable (RPS) et (2) pourcentage de réalisation de l'objectif RPS par marché"	Non applicable
Qualité de l'air	"Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOx (à l'exclusion de N2O), (2) SOx et (3) particules en suspension (PM10), (4) plomb (Pb) et (5) mercure (Hg) ; pourcentage dans ou à proximité de zones densément peuplées"	Transition énergétique et maîtrise de l'impact carbone, p.52 Data Environnement, p. 102
Gestion de l'eau	(1) Total d'eau prélevée, (2) total d'eau consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Gestion de l'eau, p. 58 Nos actions responsables, p. 61 Data Environnement, p. 106
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis de qualité et/ou de quantité de l'eau, aux normes et aux réglementations	Gestion de l'eau, p. 58 Nos actions responsables, p. 61 Data Environnement, p. 106
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	Gestion de l'eau, p. 58 Nos actions responsables, p. 61 Data Environnement, p. 106
Gestion des cendres de charbon	Quantité de résidus de combustion du charbon (CCR) produits, pourcentage recyclé	Gestion des déchets, p. 56 Data Environnement, p. 104
	Nombre total de bassins de décantation de résidus de combustion du charbon (CCR), ventilé par la classification des risques potentiels et l'évaluation de l'intégrité structurelle	Gestion des déchets, p. 56 Data Environnement, p. 104
Coût de l'énergie	Tarif d'électricité de détail moyen pour les clients (1) résidentiels, (2) commerciaux et (3) industriels	Non applicable
	Facture d'électricité mensuelle type pour les clients résidentiels pour (1) 500 kWh et (2) 1 000 kWh d'électricité délivrée par mois	Non applicable
	Nombre de coupures d'électricité des clients résidentiels pour non-paiement, pourcentage de reconnexion dans les 30 jours	Non applicable
	Discussion des répercussions des facteurs externes sur l'accessibilité de l'électricité pour les clients, y compris les conditions économiques du territoire de service	Non applicable
Santé et sécurité des collaborateurs	(1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR), (2) Taux d'accidents mortels et (3) Taux de fréquence des presque accidents (NMFR)	Politique de santé et sécurité au travail, p. 80 Data RH, p. 118
Efficacité dans les utilisations finales et demande	Pourcentage des revenus des services d'électricité à partir des structures tarifaires qui (1) sont découplées et qui (2) contiennent un mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus (MAPR)	Non applicable
	Pourcentage de charge électrique desservie par la technologie de réseau électrique intelligent	Non applicable
	Économies d'électricité des clients découlant des mesures d'efficacité, par marché	Non applicable
Sûreté nucléaire et gestion des urgences	Nombre total d'unités nucléaires, ventilé par la colonne de matrice d'action de l'U.S. Nuclear Regulatory Commission (NRC, ou Commission nationale de réglementation nucléaire)	Non applicable
	Description des efforts déployés pour gérer la préparation aux situations d'urgence et de sûreté nucléaire	Non applicable
Résilience du réseau	Nombre d'incidents de non-conformité aux normes ou réglementations physiques et/ou de cybersécurité	Politique de gestion des risques, p. 124

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le rapport de durabilité TAQA Morocco 2024 offre un aperçu détaillé de notre stratégie globale de durabilité et des actions menées au cours de l'année 2024.

Dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue, nous évaluons régulièrement notre reporting sur les enjeux ESG et cherchons à renforcer notre stratégie ainsi que nos performances. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de la transparence en adoptant les normes de reporting GRI et en élargissant la portée des données divulguées.

DÉTAILS SUR L'ORGANISATION

- Nom légal de la société : TAQA Morocco
- Capital : 2 358 854 200 Dirhams
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : Centrale Thermique Jorf Lasfar
- B.P.99 – Sidi Bouzid – El Jadida – Maroc
- Pays d'activité : Maroc

PORTÉE DU REPORTING

Ce rapport couvre l'ensemble des activités et opérations de TAQA Morocco, y compris les données consolidées des entités du groupe (JLEC 5&6).

Sauf indication contraire, les informations fournies dans ce rapport sont mises à jour périodiquement dans la section Développement Durable du site de TAQA Morocco et dans les supports de communication destinés aux parties prenantes.

À la différence du reporting sur la durabilité, le reporting financier inclut également la société TAQA Morocco Green Energy.

PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE REPORTING

Période couverte par le rapport : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

- Fréquence de publication : Annuelle (publié chaque année depuis 2019, au 31 avril).

Période de reporting financier :

- Les sociétés TAQA Morocco et TAQA Morocco Green Energy clôturent leurs comptes au 31 décembre.
- La société JLEC 5&6 clôture ses comptes au 30 septembre.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET PRIORISATION DES SUJETS ESG

Conformément à notre Politique RSE, TAQA Morocco s'engage à consulter régulièrement ses parties prenantes sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

En 2024, nous avons mené un dialogue avec nos parties prenantes afin d'actualiser notre matrice de matérialité et, par conséquent, notre stratégie de durabilité.

Nous avons également renforcé notre engagement auprès de nos collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants, en les sensibilisant aux sujets ESG tout au long de l'année.

ALIGNEMENT SUR LES NORMES ET RÉFÉRENTIELS

Nous alignons notre reporting sur les normes et cadres nationaux et internationaux reconnus, notamment :

- Global Reporting Initiative (GRI)
- Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies
- AMMC), conformément à la circulaire n°03-19, telle que complétée et modifiée par la circulaire n°02-20.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU REPORTING 2024

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous avons intégré davantage de données dans ce rapport comparé aux années précédentes, notamment :

- Une annexe des performances ESG détaillée, incluant les indicateurs GRI pertinents pour notre activité, couvrant les trois dernières années lorsque ces données sont disponibles.
- Un index GRI distinct précisant les différentes normes couvertes dans ce rapport.
- Des données plus détaillées sur la démographie des collaborateurs.

ÉVOLUTION DU REPORTING

Dans le cadre de l'évolution de notre reporting, nous suivons de près les changements des normes ESG mondiales, en particulier celles du GRI, que nous envisageons d'adopter pleinement dans nos futurs rapports afin de réaliser un reporting en conformité (GRI-compliant reporting).

Ce premier exercice de reporting en référence (GRI-referenced reporting) constitue une base solide de transparence et de rigueur, tout en alignant nos pratiques sur les meilleures références internationales.

POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU REPORTING

- wafa.sahil@taqamorocco.ma
- laila.bouchourl@taqamorocco.ma

4

**COMPTES
ANNUELS
& RAPPORTS**



TAQA MOROCCO

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital social de 2 358 854 200 Dirhams
Siège social : Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23,
Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida
Registre de Commerce d'El Jadida numéro 2145

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 MAI 2025

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts en vue de (i) vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les résultats de cette activité ainsi que nos perspectives d'avenir et (ii) soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi et Monsieur Adnane Faouzi, Associés des Cabinets Benjelloun Touimi Consulting et Deloitte, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports général et spécial.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents ainsi que les renseignements y afférents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 Conjoncture économique

a) Évolution de la parité USD/MAD

La parité moyenne USD/MAD a connu une baisse de 1,6%, passant de 10,13 en 2023 à 9,97 en 2024.

b) Évolution des prix du charbon

Le cours d'achat moyen du charbon a enregistré une baisse, passant d'un cours moyen de \$ 136/tonne métrique en 2023 à un cours moyen de \$ 114/tonne métrique en 2024, suite à l'évolution à la baisse des prix sur le marché international.

1.2 Activité de la Société

L'activité de la Centrale a été marquée par les principaux faits suivants :

- \ Le niveau de disponibilité annuel global des Unités 1 à 6 de la Centrale a atteint en 2024 un pourcentage de 93% contre 93,7% en 2023 ;
- \ La réalisation de la révision mineure planifiée de l'Unité 2, conformément au plan de maintenance.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Rien à signaler.

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

3.1 Comptes sociaux

3.1.1 Compte de produits et charges

En Mdh	déc-24	déc-23	Var. 24/23	Var. 24/23 en %
Frais de puissance	1 763	1 817	-53	-2,9%
Frais d'énergie	4 048	5 171	-1 122	-21,7%
Autres revenus	256	258	-2	-0,7%
Chiffre d'Affaires	6 068	7 246	-1 178	-16,3%
Production	6 068	7 246	-1 178	-16,3%
Achats consommés de matières et fournitures	4 430	5 408	-978	-18,1%
Autres charges externes	265	215	49	22,9%
Consommation de l'exercice	4 694	5 623	-929	-16,5%
Valeur Ajoutée	1 374	1 623	-249	-15,3%
Taux de valeur ajoutée (VA/CA)	22,64%	22,40%		2,4 pbs
Impôts et taxes	23	24	-1	-2,9%
Charges de personnel	210	217	-7	-3,1%
Excédent Brut d'Exploitation	1 140	1 382	-242	-17,5%
Marge brute d'exploitation (EBE/CA)	18,79%	19,07%		-2,8 pbs
Autres produits d'exploitation	8	0	8	5721,7%
Reprise d'exploitation, transfert de charges	1	0	1	-
Autres charges d'exploitation	5	4	1	12,5%
Dotations d'exploitation	343	366	-23	-6,2%
Résultat d'exploitation	801	1 012	-211	-20,9%
Marge opérationnelle (REX/CA)	13,20%	13,97%		-7,7 pbs
Produits financiers	701	1 885	-1 184	-62,8%
Produits des titres de participation	607	1 838	-1 231	-67,0%
Gains de change	10	1	8	788,8%
Intérêts et autres produits financiers	84	45	40	89,1%
Reprises financières, transfert de charges	0	1	-1	-91,6%
Charges financières	150	269	-118	-44,1%
Charges d'intérêts	141	159	-18	-11,4%
Pertes de change	2	109	-108	-98,3%
Dotations financières	7	0	7	-
Résultat financier	551	1 616	-1 065	-65,9%
Résultat courant	1 352	2 629	-1 276	-48,6%
Produits non courants	25	28	-3	-9,7%
Autres produits non courants	2	0	2	2665,5%
Reprises non courantes, transfert de charges	23	28	-5	-18,0%
Charges non courantes	73	68	5	6,8%
Autres charges non courantes	43	45	-2	-4,3%
Dotations non courantes	29	23	7	29,1%
Résultat non courant	-48	-40	-7	18,1%
Résultat avant impôt	1 305	2 588	-1 284	-49,6%
Impôt sur les sociétés	244	243	2	0,7%
Résultat net	1 060	2 346	-1 285	-54,8%
Marge Nette (RN/CA)	17,48%	32,37%		-149 pbs

a) Analyse du résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'élève à MMAD 6 068 contre MMAD 7 246 en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des frais d'énergie de 21,7%, essentiellement due à l'évolution à la baisse du prix du charbon sur le marché international.

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 20,9% par rapport au 31 décembre 2023 qui est principalement due à la baisse de la disponibilité au niveau des Unités 1 à 4.

b) Analyse du résultat financier

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2023 - 2024 :

En Mdh	2024	2023	Var. 24/23
Produits financiers	701	1 885	-63%
Produits des titres de participation	607	1 838	-67%
Gains de change	10	1	857%
Intérêts et autres produits financiers	84	45	88%
Reprises financières, transfert de charges	0	1	-91%
Charges financières	150	269	-44%
Charges d'intérêts	141	159	-11%
Pertes de change	2	109	-98%
Dotations financières	7	0	-
Résultat financier	551	1 616	-66%

A fin 2024, le résultat financier s'élève à MMAD 551 contre MMAD 1 616 à fin 2023. Cette baisse de MMAD 1 065 s'explique principalement par :

- ▾ La baisse des dividendes à distribuer par la filiale JLEC 5&6 pour un montant de MMAD 1 231,
- ▾ La baisse des charges d'intérêt de MMAD 18 principalement expliquée par la diminution de l'encours des dettes,
- ▾ La hausse du résultat de change de MMAD 108, suite à l'évolution des cours de change USD/MAD et EUR/MAD par rapport à l'exercice 2023,
- ▾ La hausse des intérêts sur placements pour MMAD 39.

c) Analyse du résultat non courant

Le résultat non courant s'élève à MMAD (48) au 31 décembre 2024 et comprend principalement la Contribution Sociale de Solidarité (CSS).

3.1.2 Bilan

En Mdh	2024	2023
ACTIF		
Actif immobilisé	5 615	5 687
Immobilisations en non valeurs	68	49
Immobilisations incorporelles	4 031	4 219
Immobilisations corporelles	313	217
Immobilisations financières	1 202	1 202
Actif circulant	4 198	3 947
Stocks	1 206	1 266
Créances de l'actif circulant	2 984	2 672
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	8	9
Trésorerie - Actif	1 892	1 827
Banques, TG et CP	17	27
Titres et valeurs de placement	1 875	1 799
Total ACTIF	11 706	11 461
PASSIF		
Financement permanent	9 556	9 567
Capitaux propres	6 478	6 243
Dettes de financement	3 049	3 301
Provisions durables pour risques et charges	29	23
Dettes du passif circulant	2 135	1 875
Autres provisions pour risques et charges	10	3
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	4	15
Trésorerie - Passif	0	0
Total PASSIF	11 706	11 461

Le total bilan enregistre une hausse de 2 % qui s'analyse comme suit :

- \ Baisse de l'actif immobilisé de MMAD 72 qui s'explique principalement par les investissements de l'année 2024 pour MMAD 271 ainsi que par les dotations aux amortissements de l'exercice pour MMAD 343 ;
- \ Hausse de l'actif circulant de MMAD 252 qui s'explique principalement par :
 - La hausse des créances clients pour un montant de MMAD 176 essentiellement liée à l'impact de la révision mineure de l'Unité 1 exécutée durant le 4^{ème} trimestre 2023 ;
 - La hausse des créances vis-à-vis de l'Etat pour MMAD 51 (principalement les comptes de TVA) ;
 - La hausse des dividendes à recevoir de la part de la filiale JLEC 5&6 pour MMAD 79 ;
 - La baisse des comptes de stock pour MMAD 60 (essentiellement le stock de fuel-oil pour MMAD 40 et le stock de pièces de rechanges pour MMAD 15) ;
- \ Hausse de la trésorerie nette de MMAD 66 du fait de la hausse du fonds de roulement de MMAD 61 et la hausse du besoin en fonds de roulement de MMAD 5.

Les principales variations enregistrées au niveau du bilan passif sont analysées ci-dessous :

- \ Hausse des capitaux propres de MMAD 235 qui résulte de la constatation du résultat net réalisé en 2024 pour MMAD 1 060 et des dividendes distribués en 2024 pour MMAD 826,
- \ Baisse des dettes de financement de MMAD 252 qui s'explique par les remboursements de l'exercice,
- \ Hausse des dettes du passif circulant de MMAD 260 principalement analysée comme suit :
 - La hausse des dettes fournisseurs de MMAD 121 (essentiellement les comptes de fournisseurs de charbon),
 - La hausse des dettes vis-à-vis de l'Etat pour MMAD 120 (essentiellement les comptes de TVA facturée).

3.2 Comptes consolidés

3.2.1 Compte de produits et charges consolidé

En Mdh	2024	2023	Var. 23/24	Var. 23/24 en %
Frais de puissance	4 254	4 252	2	0,04%
Frais d'énergie	6 211	8 579	-2 368	-27,61%
Autres revenus	413	360	54	14,98%
Chiffre d'affaires net	10 878	13 191	-2 313	-17,53%
Autres produits d'exploitation	8	0	8	5721,68%
Reprises d'exploitation et transferts de charges	9	7	2	36,24%
Total produits d'exploitation	10 895	13 198	-2 303	-17,45%
Achats et autres charges externes	7 114	9 312	-2 197	-23,60%
Impôts et taxes	24	25	-1	-2,93%
Charges de personnel	286	295	-9	-3,18%
Autres charges d'exploitation	5	4	1	12,50%
Dotations aux amortissement et provisions	834	854	-21	-2,41%
Total charges d'exploitation	8 262	10 490	-2 228	-21,24%
Résultat d'exploitation	2 633	2 708	-75	-2,77%
Marge opérationnelle (Rex/CA)	24,20%	20,53%		-36,7 pbs
Résultat financier	-404	-584	179	-30,72%
Résultat courant	2 228	2 124	104	4,91%
Résultat non courant	-131	-98	-33	33,78%
Résultat avant impôts	2 097	2 026	71	3,51%
Marge avant impôt (RAI/CA)	19,28%	15,36%		-39,2 pbs
Impôts sur les bénéfices	720	677	43	6,41%
Résultat net consolidé	1 377	1 349	28	2,06%
Marge nette (RN/CA)	12,66%	10,23%		-24,3 pbs
dont Résultat net - Part du Groupe	1 053	1 037	15	1,49%
dont Intérêts minoritaires	324	312	12	3,96%

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2024 à MMAD 10 878, contre MMAD 13 191 en 2023. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des frais d'énergie consécutive à la diminution du prix d'achat du charbon sur le marché international.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à MMAD 2 633 contre MMAD 2 708 en 2023.

Le résultat financier a connu une hausse de MMAD 179, passant de MMAD (584) en 2023 à MMAD (404) en 2024, expliquée essentiellement par l'augmentation du résultat de change de MMAD 303 suite à l'évolution du cours de change USD/MAD, la hausse des produits d'intérêts de MMAD 59 suite à l'optimisation des placements des excédents de trésorerie compensée par une hausse des charges d'intérêts de MMAD 182.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à MMAD 1 053 en 2024 contre MMAD 1 037 en 2023.

3.2.2 Bilan consolidé

En Mdh	2024	2023	Var. 24/23
ACTIF			
Actif immobilisé	12 122	12 728	-4,76%
Immobilisations incorporelles	4 337	4 597	-5,66%
Immobilisations corporelles	7 615	7 887	-3,45%
Immobilisations financières	1	1	-32,06%
Ecart de conversion actif	170	243	-30,21%
Actif circulant	5 228	5 284	-1,06%
Stocks et en-cours	1 812	2 106	-13,96%
Créances d'exploitation	2 255	2 109	6,91%
Créances diverses	1 161	1 069	8,64%
Trésorerie - actif	3 570	4 234	-15,68%
dont titres et valeurs de placement	3 518	3 365	4,54%
Total ACTIF	20 920	22 247	-5,96%
PASSIF			
Financement permanent	17 740	18 173	-2,38%
Capitaux propres consolidés	7 369	7 130	3,35%
Capital	2 359	2 359	-0,01%
Réserves consolidées	3 253	3 041	6,98%
Résultat net Part du Groupe	1 053	1 037	1,53%
Capitaux propres Part du Groupe	6 665	6 438	3,52%
Intérêts minoritaires	704	692	1,70%
Provisions pour risques et charges	29	23	26,73%
Dettes de financement	10 343	11 021	-6,16%
Ecart de conversion passif	0	0	-
Passif circulant	3 180	4 073	-21,93%
Dettes d'exploitation	2 381	2 328	2,26%
Autres dettes	799	1 745	-54,21%
Trésorerie passif	0	0	-
Total PASSIF	20 920	22 247	-5,96%

Les principales variations des agrégats consolidés sont présentées ci-après :

- ↳ Baisse de l'actif immobilisé consolidé de MMAD 606 qui s'explique essentiellement par les investissements de l'exercice pour MMAD 293, les dotations aux amortissements constatées au 31 décembre 2024 pour MMAD 825 et par la baisse de l'écart de conversion actif sur les dettes libellées en devises pour MMAD 73,
- ↳ Baisse des créances de l'actif circulant de MMAD 56, principalement due à la baisse enregistrée au niveau des stocks pour MMAD 294 compensée par la hausse des créances diverses pour MMAD 92 et la hausse des créances d'exploitation pour MMAD 146.
- ↳ Baisse de la trésorerie nette de MMAD 664 qui s'explique par la baisse du fonds de roulement consolidé de MMAD 1 502 combinée à la hausse du besoin en fonds de roulement consolidé pour un montant de MMAD 838,
- ↳ Hausse des capitaux propres consolidés part du groupe de MMAD 227 qui s'explique essentiellement par la constatation du résultat net part du Groupe au 31 décembre 2024 pour MMAD 1 053 ainsi que par la distribution des dividendes par le Groupe TAQA Morocco pour MMAD 826,
- ↳ Baisse des dettes de financement de MMAD 678 qui est principalement due aux remboursements de l'exercice.

4. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les investissements consolidés au titre de l'exercice 2024, qui s'élèvent à MMAD 293, correspondent principalement au coût de la révision mineure de l'unité 2 ainsi qu'à des investissements relatifs à l'exploitation et la maintenance de la centrale.

5. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- ↳ Maintenir les performances opérationnelles de la centrale thermique de Jorf Lasfar à un niveau top décile en renforçant le programme de maintenance préventive et les efforts d'optimisation des coûts,
- ↳ Consolider l'expertise technique du métier de thermicien et développer les compétences des métiers liés aux activités de dessalement, d'énergies renouvelables et énergies bas carbone,
- ↳ Poursuivre la mise en œuvre des initiatives stratégiques relatives à la diversification et la décarbonation du portefeuille d'actifs,
- ↳ Renforcer les engagements ESG et de création de valeur durable.

6. FILIALES

La Société détient 66 % du capital social de JLEC 5&6, société à Directoire et à Conseil de Surveillance dont l'activité porte sur l'exploitation des unités 5&6 et 100% du capital social de TAQA Morocco Green Energy dont l'activité porte sur la production et commercialisation d'énergie électrique de sources renouvelables. Les informations relatives à JLEC 5&6 et à TMGE figurent en Annexe 2 au présent rapport.

7. AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (« CS »)

Membres du Conseil de Surveillance de TAQA MOROCCO	AUTRES MANDATS	
	Jorf Lasfar Energy Company 6&5 SA à Directoire et CS RC Casablanca 267.069	TAQA North Africa SCA RC El Jadida 2.147
Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi (Président du Conseil de Surveillance)	Président du Conseil de Surveillance	Représentant Permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), personne morale membre du Conseil de Surveillance
Frank Paul Possmeier (Vice-Président du Conseil de Surveillance)		
Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim (Membre indépendant du Conseil de Surveillance)		
S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri (Membre du Conseil de Surveillance)		
Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) représentée par M. Andres Calderon Acuna	Andres Calderon Acuna Membre du Conseil de Surveillance	Personne morale membre du Conseil de Surveillance Andres Calderon Acuna Représentant Permanent de « TAQA Generation LLC » personne morale membre du Conseil de Surveillance
Fatma Otman Ahmad Alshaygi (Membre du Conseil de Surveillance)		
Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi (Membre du Conseil de Surveillance)		
Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi (Membre du Conseil de Surveillance)		

8. DÉCISIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

8.1 Présentation des comptes annuels

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de la Société au titre de l'exercice s'élève à 1.060.492.555,55 Dirhams.

8.2 Affectation du résultat annuel

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat net au 31 décembre 2024 de la manière suivante:

1. Bénéfice net au 31 décembre 2024 (a) = 1.060.492.555,55 Dirhams.
2. Réserve légale (b) = 0 Dirhams.
3. Nouveau solde : (c) = (a)-(b) = 1.060.492.555,55 Dirhams.

Auquel s'ajoute :

4. Le report à nouveau antérieur = 0,00 Dirhams
5. Autres réserves (Réserve facultatives) (d) = 1.658.126.229,88 Dirhams
6. Bénéfice disponible pour distribution (e) = (c)+(d) = 2.718.618.785,43 Dirhams
7. Dividendes (f) = 37 Dirhams X 23.588.542 actions = 872.776.054,00 Dirhams*
8. Reliquat à affecter en réserve facultative (g) = (e) - (f) = 1.845.842.731,43 Dirhams

* Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le **26 septembre 2025**.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

8.3 Approbation des conventions visées aux articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12

Nous vous informons que les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ont été portées à la connaissance des Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions légales en vigueur :

- \\ Convention intitulée Operation and Maintenance Agreement, contrat d'exploitation et de maintenance conclu avec JLEC 5&6 et TNA ;
- \\ Protocole de l'IPFPA intitulé Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol, contrat de traitement des produits des assurances pour parties communes, entre JLEC et JLEC 5&6 en présence de TNA ;
- \\ Convention intitulée Equity Parties Agreement entre TAQA, JLEC, JLEC 5&6, TAQA Power Ventures BV, TAQA International BV et l'agent de crédit des bailleurs de fonds de JLEC 5&6 signée le 20 juin 2012 ;
- \\ Convention intitulée Operation and Maintenance Agreement, contrat d'exploitation et de maintenance signé entre JLEC et CMS MOPCO (devenue TNA).
- \\ Convention intitulée Inter-Project Funding Providers Agreement (« IPFPA ») signée le 10 janvier 2013 entre JLEC, JLEC 5&6 et les agents de crédit de JLEC et JLEC 5&6 ;
- \\ Convention intitulée Support Services Agreement entre la Société et JLEC 5&6 signée le 28 janvier 2013 ;
- \\ Convention intitulée Support Services Agreement entre la Société et TAQA North Africa S.C.A. (« TNA ») signée le 22 février 2013.
- \\ Convention intitulée Reimbursement Agreement entre la Société et Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») signée en Juin 2022.
- \\ En 2023, et dans le cadre de l'opération de refinancement de JLEC 5&6, un avenant au Protocole intitulé Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol (« SFIPAP ») a été signé.

Conformément à la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance que la société TAQA Morocco a conclu au cours de l'exercice 2024 des opérations courantes avec les entités du Groupe comme suit :

- \\ Refacturation, par TAQA Morocco à JLEC 5&6, des frais d'eau et d'électricité consommées par les unités 5 et 6 et supportés par TAQA Morocco ;
- \\ Refacturation, par TAQA North Africa à TAQA Morocco, des charges des installations communes.;
- \\ Refacturation, par Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») à TAQA Morocco de charges liées aux frais de déplacements professionnels à l'étranger.

8.4 Fin de mandat et nomination d'un nouveau Co-Commissaire Aux Comptes

Nous vous informons de l'arrivée à terme du mandat de Co-Commissaire Aux Comptes du cabinet Benjelloun Touimi Consulting (BTC).

Nous vous proposons au titre du remplacement du cabinet BTC, de nommer PriceWaterhouse Coopers en tant que Co-Commissaire Aux Comptes de la Société pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

9. RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et vous prions de bien vouloir donner au Directoire quitus de sa gestion et aux commissaires aux comptes décharge de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission au cours dudit exercice social.

Fait à Casablanca, le 04 mars 2025
En deux (2) exemplaires originaux

Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini
Président du Directoire

ANNEXE 1

Filiales (Détenion de plus de la moitié du capital)	Pourcentage de détention en fin d'exercice (%)
Jorf Lasfar Energy Company 5&6 S.A	66
TAQA Morocco Green Energy	100

ANNEXE 2 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ ET AUX RÉSULTATS DE JLEC 5&6 AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT DE GESTION AU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 DÉCEMBRE 2024

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts de Jorf Lasfar Energy Company 5&6 (« JLEC 5&6 » ou la « Société ») pour, d'une part, vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les résultats de cette activité et nos perspectives d'avenir et, d'autre part, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Adhane Faouzi, associé du Cabinet Deloitte Audit, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 Conjoncture économique :

a) Évolution de la parité USD/MAD

La parité moyenne USD/MAD a enregistré une baisse de 2,8% passant de 10,28 en 2023 à 9,99 en 2024.

La parité moyenne EUR/MAD a enregistré une baisse de 1,4% passant de 10,99 en 2023 à 10,84 en 2024.

b) Évolution des prix du charbon

Le cours moyen d'achat a connu une baisse en 2024 atteignant un cours moyen de 116 USD/TM contre un cours moyen de 160 USD/TM en 2023.

c) Achats de charbon

La société JLEC 5&6 a procédé en 2024 à l'achat d'une quantité totale de charbon de 1 637 845 tonnes, destinée à l'exploitation des unités 5 et 6 contre 1 838 815 tonnes en 2023, tenant compte de l'inspection de l'Unité 5 sur une durée de 3 jours réalisée courant février 2024.

1.2 Activité de la Centrale

L'activité de la Centrale a été marquée par les principaux faits suivants :

- ✓ Sécurité : Une bonne performance en matière de sécurité au travail avec l'absence d'accident du travail reporté (Lost Time Accident) ;
- ✓ Un niveau de disponibilité des Unités 5 et 6 entre le 1er Octobre 2023 et le 30 Septembre 2024 de 96,4% ;
- ✓ La réalisation d'une inspection de l'unité 5 en février 2024 pour une durée de 3 jours.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice 2024.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La société JLEC 5&6 a réalisé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 un bénéfice net de 916 309 729,99 Dirhams, ce résultat se présente comme suit :

✓ Résultat d'exploitation	:	1 838 599 587,57 Dirhams [a]
✓ Résultat financier	:	(335 479 100,11) Dirhams [b]
✓ Résultat Non courant	:	(83 530 229,47) Dirhams [c]
✓ Impôt sur les sociétés	:	(503 280 528,00) Dirhams
✓ Résultat Net	:	916 309 729,99 Dirhams

[a] : Le résultat d'exploitation provient de la marge d'exploitation générée par la facturation d'énergie électrique pour un montant total de MAD 2 302 404 390,25, diminuée des dotations nettes aux amortissements et provisions de l'exercice d'un montant total de MAD 463 804 802,68 ;

[b] : Le résultat financier de la société provient des intérêts sur emprunts, des pertes et gains de change sur les dettes d'exploitation hors charbon ainsi que des produits sur les placements de trésorerie. Ces éléments se détaillent comme suit :

✓ Charges d'intérêt	:	MAD (394 069 140,53)
✓ Pertes de change nets	:	MAD (3 474 653,95)
✓ Revenus liés aux placements des excédents de trésorerie	:	MAD 62 064 694,37

[c] : Le résultat non courant est principalement composé de la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2023 pour un montant de MAD 82 743 447,00.

4. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Au cours de l'exercice 2024, la société JLEC 5&6 a engagé un investissement global de 22 millions de dirhams incluant principalement les installations et aménagements entrant dans le cadre des opérations d'exploitation et de maintenance des équipements des unités 5 et 6.

5. SITUATION FINANCIÈRE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société enregistre des performances opérationnelles et financières solides portées par l'expertise du capital humain ainsi que la politique de maintenance préventive et prédictive mises en œuvre.

La Société prévoit de :

- ✓ Maintenir les performances opérationnelles des unités 5 et 6 à travers la réalisation de niveaux de disponibilité conformes aux prévisions ;
- ✓ Réaliser la révision mineure de l'unité 6 (en 2025) dans le respect des budgets et délais identifiés et en couvrant l'ensemble des travaux entrant dans le cadre de ces révisions, incluant les travaux de levée de réserves ;
- ✓ Poursuivre le processus d'amélioration continue à travers :
 - La politique Hygiène, Santé, Sécurité & Environnement ;
 - La politique Ressources Humaines ;
 - L'exécution de la feuille de route digitale ;
 - L'optimisation de l'efficacité des consommations de charbon ;
 - L'optimisation des coûts d'exploitation de maintenance et l'élargissement de l'approvisionnement à l'Asie ;
 - L'optimisation de l'utilisation du système d'information ;
 - La réalisation des projets de maintenance préventive.

6. AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (« CS »)

Conformément à l'article 142 de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-19, la liste des mandats des membres du CS de la Société dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance est la suivante :

Autres mandats	Membres du Conseil de Surveillance de la Société		
	M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Alwlaqi	M. Saeed Rashed Ali Hamad Alderei	M. Andres Calderon Acuna
TAQA Morocco SA à Directoire et CS RC El Jadida 2.145	Président du CS	Néant	Représentant permanent d'un membre personne morale du CS
TAQA North Africa SCA RC El Jadida 2.147	Représentant permanent d'un membre personne morale du CS	Néant	Représentant permanent d'un membre personne morale du CS
TAQA Morocco Wind Corporation SA RC Casablanca 193055	Néant	Néant	Administrateur

7. DÉCISIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

7.1 Présentation des comptes annuels

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de la Société au titre de l'exercice s'élève à **916 309 729,99 Dirhams**.

7.2 Affectation du résultat annuel

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat net au 30 septembre 2024 de la manière suivante :

9. Bénéfice net au 30 septembre 2024	(a) =	916 309 729,99 Dirhams.
10. Réserve légale	(b) =	00,00 Dirhams.
11. Nouveau solde :	(c) = (a)-(b) =	916 309 729,99 Dirhams.
Auquel s'ajoute :		
12. Le report à nouveau antérieur	=	0,00 Dirhams
13. Les réserves facultatives antérieures	(d) =	47 587 088,22 Dirhams
14. Bénéfice disponible pour distribution	(e) = (c)+(d) =	963 896 818,21 Dirhams
15. Dividendes	(f) =	920 000 000,00 Dirhams
16. Reliquat à affecter en réserves facultatives	(g) = (e) – (f) =	43 896 818,21 Dirhams

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

7.2 Approbation des conventions visées aux articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n°78-12

Nous vous informons que les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice social clos le 30 septembre 2024, ont été portées à la connaissance du Commissaire aux Comptes conformément aux dispositions légales en vigueur :

- Convention intitulée Inter-Project Funding Providers Agreement (« IPFPA ») signée en date du 10 janvier 2013 telle que modifiée et complétée en date du 16 Juillet 2020 entre TAQA MOROCCO S.A, JLEC 5&6 et les agents de crédit de TAQA MOROCCO S.A et JLEC 5&6 ;
- Convention intitulée Subordinated Loan Agreement entre la Société et TAQA International BV signée en date du 22 janvier 2013 ;
- Convention intitulée Support Services Agreement entre la Société et TAQA MOROCCO S.A en date du 28 janvier 2013 ;

- Convention de refacturation des frais de conseil, déplacement et autres frais supportés par Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») pour le compte de la Société;
- Convention intitulée Operation and Maintenance Agreement conclue avec TAQA MOROCCO S.A, TNA et l'ONEE ;
- Convention intitulée Equity Parties Agreement (« EPA ») entre TAQA, TAQA MOROCCO S.A, JLEC 5&6, TAQA Power Ventures BV, TAQA International BV et l'agent de crédit des bailleurs de fonds de JLEC 5&6 ;
- Protocole intitulé Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol (« SFIPAP ») entre JLEC 5&6 et TAQA MOROCCO S.A et en présence de TNA. Un avenant à ce Protocole a été signé en 2023 ;
- Contrat de sous-location conclu le 1er août 2019 entre la Société en qualité de crédit preneur avec la société TAQA North Africa, sous-locataire ;
- Contrat de bail conclu le 1er aout 2019 entre la Société en qualité de crédit preneur et la société TAQA Morocco Wind Corporation, sous-locataire.

Conformément à la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, il est porté à la connaissance du conseil de surveillance que la société JLEC 5&6 a conclu au cours de l'exercice 2024 des opérations courantes avec les entités du Groupe comme suit :

- Refacturation, par TAQA Morocco à JLEC 5&6, des frais d'eau et d'électricité consommées par les unités 5 et 6 et supportées par TAQA Morocco;
- Refacturation, par TAQA North Africa à JLEC 5&6, des charges des installations communes supportées par TAQA North Africa;
- Refacturation, par Abu Dhabi National Energy Company PJSC («TAQA») à JLEC 5&6 des charges liées aux frais de déplacements professionnels à l'étranger et des autres charges supportés pour le compte de la société JLEC 5&6.

8. RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et vous prions de bien vouloir donner au Directoire quitus de sa gestion et au commissaire aux comptes décharge de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de leur mission au cours dudit exercice social.

Fait à Casablanca, le 11 décembre 2024
En deux (2) exemplaires originaux

Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini
Président du Directoire

ANNEXE 3 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ ET AUX RÉSULTATS DE TAQA MOROCCO GREEN ENERGY AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts en vue de vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, les résultats de cette activité ainsi que nos perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Adnane Faouzi, Associé du Cabinet Deloitte, Commissaire aux Comptes, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports général et spécial.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents ainsi que les renseignements y afférents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

En date du 13 mars 2023, TAQA Morocco Green Energy, immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 578295, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 53714716 et enregistrée à la Taxe Professionnelle sous le Numéro 36006467 a été créée. La Société a pour objet, directement ou indirectement, au Maroc et à l'étranger la production et la commercialisation d'énergie électrique de sources renouvelables, d'hydrogène vert et ses dérivés, d'eau dessalée etc. et le développement et l'exploitation des centrales thermiques à gaz.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Rien à signaler.

3. DÉCISIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

3.1 Présentation des comptes

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que la perte nette de l'exercice s'élève à **236 868,31** Dirhams.

3.2 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat annuel de la manière suivante:

1. Perte Net au 31 décembre 2024 (a) = **-236 868,31** Dirhams.
2. Réserve légale (b) = **0,00** (Zero) Dirhams.
3. Nouveau solde : (c) = (a)-(b) = **-236 868,31** Dirhams.

Auquel s'ajoute :

4. Le report à nouveau antérieur (d) = **-182 529,60** Dirhams.
5. Perte Net au 31 décembre 2024 (e) = (c)+(d) = **-419 427,91** Dirhams est à affecter en totalité au compte report à nouveau.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

3.3 Conventions réglementées

Néant.

4. RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et vous prions de bien vouloir donner aux administrateurs quitus de leur gestion et au commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission au cours dudit exercice social.

Fait à Casablanca, le 04 mars 2025
En deux (2) exemplaires originaux

Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini
Président du Directoire

ANNEXE 4 : ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Deloitte						BENJELLOUN TOUIMI CONSULTING					
	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 075 000	1 075 000	1 026 375	81%	85%	85%	320 000	320 000	320 000	89%	100%	100%
<i>Emetteur</i>	610 000	610 000	580 125	46%	48%	48%	320 000	320 000	320 000	89%	100%	100%
<i>Filiales</i>	465 000	465 000	446 250	35%	37%	37%	0	0	0	0%	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	255 000	187 000	181 125	19%	15%	15%	0	0	0	0%	0%	0%
<i>Emetteur</i>	140 000	100 000	102 375	11%	8%	8%	40 000	0	0	11%	0%	0%
<i>Filiales</i>	115 000	87 000	78 750	9%	7%	7%	0	0	0	0%	0%	0%
Sous-total	1 330 000	1 262 000	1 207 500	100%	100%	100%	360 000	320 000	320 000	100%	100%	100%
Autres prestation rendues	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Autres	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sous-total	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Total Général	1 330 000	1 262 000	1 207 500	100%	100%	100%	360 000	320 000	320 000	100%	100%	100%

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	4 336 799	4 597 299
Immobilisations corporelles	7 614 811	7 887 088
Immobilisations financières	679	679
Écarts de conversion - Actif	169 589	243 400
ACTIF IMMOBILISÉ	12 121 880	12 728 465
Stocks et en-cours	1 812 072	2 105 797
Créances d'exploitation	2 254 705	2 109 065
Créances diverses	1 146 577	1 045 422
Titres et valeurs de placement	3 517 860	3 365 092
Écarts de conversion - Actif	14 761	23 671
Trésorerie actif	52 224	869 066
ACTIF CIRCULANT	8 798 200	9 518 112
TOTAL ACTIF	20 920 079	22 246 578

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital	2 358 854	2 358 854
Prime d'émission	1 164 805	1 164 805
Réserves consolidées	2 088 333	1 876 612
Résultat net Part du Groupe	1 052 824	1 037 327
Capitaux propres Part du Groupe	6 664 816	6 437 597
Intérêts minoritaires	703 751	692 299
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	7 368 567	7 129 896
Provisions pour risques et charges	29 148	22 585
Dettes de financement	10 342 642	11 020 843
	10 371 789	11 043 429
Dettes d'exploitation	2 380 718	2 327 766
Autres dettes	799 005	1 745 487
PASSIF CIRCULANT	3 179 723	4 073 253
Trésorerie passif	0	0
DETTES ET TRÉSORERIE PASSIF	13 551 512	15 116 681
TOTAL PASSIF	20 920 079	22 246 578

Compte de produits et charges consolidés		
(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires net	10 878 079	13 190 671
Autres produits d'exploitation	7 709	132
Reprises d'exploitation et transferts de charges	9 144	6 711
Produits d'exploitation	10 894 931	13 197 514
Achats et autres charges externes	7 118 616	9 315 550
Impôts et taxes	23 828	24 548
Charges de personnel	285 956	295 334
Dotations aux amortissements et provisions	833 918	854 496
Charges d'exploitation	8 262 318	10 489 927
Résultat d'exploitation	2 632 614	2 707 587
Résultat financier	(404 313)	(583 606)
Résultat courant	2 228 301	2 123 981
Résultat non courant	(131 140)	(98 029)
Résultat avant impôts	2 097 161	2 025 953
Impôts sur les bénéfices	720 085	676 729
Résultat net consolidé	1 377 076	1 349 223
Résultat net Part du Groupe	1 052 824	1 037 327
Intérêts minoritaires	324 252	311 896
Résultat net consolidé	1 377 076	1 349 223
Résultat net par action (en dirhams)	44,63	43,98

Les notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés

Tableau des Flux de Trésorerie		
(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	1 377 076	1 349 223
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Dotations d'exploitation et dotations non courantes	864 315	837 498
Variation des Impôts différés	(27 481)	(78 860)
Plus-values des cessions nettes d'impôt	0	0
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(809 808)	518 545
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 404 101	2 626 406
Acquisition des immobilisations	(292 374)	(328 385)
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	0	17
Incidence de variation de périmètre	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(292 374)	(328 367)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés	(1 097 599)	(1 772 520)
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emission d'emprunts	0	6 600 000
Remboursement d'emprunts	(678 202)	(4 415 605)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 775 801)	411 875
Variation de trésorerie	(664 074)	2 709 914
Trésorerie d'ouverture	4 234 158	1 524 244
Trésorerie de clôture	3 570 085	4 234 158

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe TAQA Morocco sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

1.1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.1.2 Dates de clôture

Les Sociétés TAQA Morocco et TAQA Morocco Green Energy clôturent leurs comptes au 31 décembre.

La Société JLEC 5&6 clôture ses comptes au 30 septembre.

1.2 Méthodes d'évaluation

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des révisions majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession.

Droit de jouissance complémentaire constaté en 2001

TAQA Morocco a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de TAQA Morocco a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession.

Droit de jouissance complémentaire constaté en 2020

TAQA Morocco et l'ONEE ont signé, le 24 janvier 2020, les amendements relatifs à l'extension du Contrat de Fourniture d'Energie Electrique (PPA) et du Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (TPA) en vue d'étendre la période d'exploitation des Unités 1-4 jusqu'au 15 avril 2044.

Dans ce cadre, un droit de jouissance complémentaire de DH 1,5 milliard a été payé. Cet actif incorporel a été amorti sur la période restante de la concession.

Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement ont été comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

Autres frais de développement du projet

À dater de la Mise en Place du Financement, la Société TAQA Morocco a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

1.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

1.2.4 Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi-couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

1.2.5 Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2024, les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet indépendant.

Ces engagements sociaux concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA Morocco.

1.2.6 Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

2. IMMOBILISATIONS

2.1. Immobilisations nettes d'amortissements

En milliers de dirhams	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette
Immobilisations incorporelles (*)	14 641 485	10 304 686	4 336 799	14 508 153	9 910 855	4 597 299
Immobilisations corporelles (**)	12 380 959	4 766 148	7 614 811	12 270 504	4 383 416	7 887 088
Total	27 022 444	15 070 834	11 951 611	26 778 657	14 294 271	12 484 386

(*) Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le droit de jouissance de TAQA Morocco pour un montant net de DH 3 655 243 milliers.

(*) Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent les charges afférentes à des projets spécifiques qui ont fait l'objet d'un étalement sur 5 ans

(**) Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des investissements au niveau des unités 5&6 et de la superstructure portuaire.

2.2. Immobilisations financières

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Prêts immobilisés	230	230
Autres immobilisations financières	449	449
Total	679	679

3. STOCKS

En milliers de dirhams	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette
Pièces de rechange	1 104 809	38 525	1 066 284	1 117 363	38 900	1 078 463
Charbon	677 773	0	677 773	907 673	0	907 673
Fuel	56 509	0	56 509	109 343	0	109 343
Autres stocks	11 506	0	11 506	10 319	0	10 319
Total	1 850 596	38 525	1 812 072	2 144 697	38 900	2 105 797

Le stock des matières et fournitures consommables est principalement constitué du charbon et des pièces de rechange.

4. CRÉANCES D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	2 254 705	0	2 254 705	2 109 065	0	2 109 065
Total	2 254 705	0	2 254 705	2 109 065	0	2 109 065

Les comptes clients comprennent principalement les deux dernières factures de TAQA Morocco au titre des mois de novembre et décembre et de JLEC 5&6 au titre des mois d'août et de septembre conformément au délai de paiement des contrats de fourniture d'Energie Electrique.

5. CRÉANCES DIVERSES

En milliers de dirhams	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amorts. Prov.	Valeur nette
Fournisseurs débiteurs	17 459	0	17 459	24 754	0	24 754
Personnel	2 107	0	2 107	1 821	0	1 821
État	1 089 430	0	1 089 430	1 011 287	0	1 011 287
Comptes de régularisation actif	37 581	0	37 581	7 560	0	7 560
Total	1 146 577	0	1 146 577	1 045 422	0	1 045 422

6. TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Les titres et valeurs de placement sont constitués des placements des excédents de trésorerie en SICAV monétaires, obligataires et en dépôts à terme.

7. TRÉSORERIE

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie actif	52 224	869 066
Trésorerie passif	0	0
Trésorerie nette	52 224	869 066

Les comptes bancaires de TAQA Morocco libellés en Dirhams, en Euros, en dollars et en Dirhams des Émirats arabes unis sont ouverts auprès des banques suivantes : Attijariwafa Bank, BCP, Bank of Africa, Société Générale, BMCI, Crédit du Maroc et First Abu Dhabi Bank.

Les comptes bancaires de JLEC 5&6 libellés en Dirhams, en Euros et en dollars sont ouverts auprès de la BCP.

Le compte bancaire de TAQA Morocco Green Energy libellé en Dirhams est ouvert auprès de la BCP.

8. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

L'évolution des capitaux propres consolidés part du Groupe s'analyse comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres consolidés
Situation à la clôture de l'exercice 2022	2 358 854	1 164 805	1 399 515	1 302 719	6 225 893
Affectation des résultats	0	0	477 097	-1 302 719	-825 622
Résultat net au 31 décembre 2023	0	0	0	1 037 327	1 037 327
Situation à la clôture de l'exercice 2023	2 358 854	1 164 805	1 876 612	1 037 327	6 437 597
Affectation des résultats	0	0	211 722	-1 037 327	-825 605
Résultat net au 31 décembre 2024	0	0	0	1 052 824	1 052 824
Situation à la clôture de l'exercice 2024	2 358 854	1 164 805	2 088 334	1 052 824	6 664 816

9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	29 148	22 585
Total	29 148	22 585

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet indépendant. Ces engagements sociaux concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA Morocco.

10. DETTES DE FINANCEMENT

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
TAQA Morocco	3 048 927	3 301 319
JLEC 5&6	7 269 919	7 691 097
Retraitement crédit-bail	23 797	28 427
Total	10 342 642	11 020 843

- TAQA Morocco

Nature du prêt	Taux d'intérêt fixe	Mode de remboursement	Encours (En milliers de dirhams)	
			2024	2023
Emprunt obligataire (*)	3,75%	Semestriel	2 025 000	2 175 000
Crédit bancaire contracté en 2020 (**)	5,62%	Trimestriel	1 023 927	1 126 320
Total	-	-	3 048 927	3 301 319

(*) Au 31 décembre 2020, TAQA Morocco a émis un emprunt obligataire par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant de DH 2,7 milliards, sur une maturité de 18 ans, remboursable semestriellement, au taux de 3,75% l'an.

(**) Au 30 septembre 2020, un crédit bancaire à long terme (15 ans) a été contracté pour un montant de DH 1,5 milliard afin de financer le paiement du droit de jouissance complémentaire.

- JLEC 5 & 6

Ligne de crédit	Taux d'intérêt	Devise	Montant total par facilité en devise originale	Cours BAM 30 Sept 2024	Solde au 30 Septembre 2024 en milliers de dirhams équivalents	Solde au 30 Septembre 2023 en milliers de dirhams équivalents
TAQA International BC	7,00%	USD	122 812	9,6975	1 190 971	1 264 781
BCP (*)	4,79%	MAD	6 426 316	1,000	6 078 948	6 426 316
Total					7 269 919	7 691 097

(*) En Septembre 2023, JLEC 5&6 a réalisé une levée de fonds de MAD 6,6 milliards auprès de banques marocaines, avec une maturité de 19 ans. Cette opération a conduit au remboursement anticipé du montant restant dû au titre du financement de projet initial contracté auprès d'un consortium de banques internationales et marocaines.

11. DETTES D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes fournisseurs	2 380 718	2 327 766
Total	2 380 718	2 327 766

Les fournisseurs de charbon représentent 64% des dettes fournisseurs au 31 décembre 2024.

12. AUTRES DETTES

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Clients créditeurs	90 866	19 353
Personnel	51 777	59 559
Organismes sociaux	9 530	10 108
État	418 871	533 155
Impôts différés passif	23 445	30 354
Comptes d'associés	148	791 662
Autres créanciers	743 599	743 287
Comptes de régularisation passif	54 258	68 924
Autres provisions pour risques et charges	13 706	17 086
Elimination dividendes JLEC 5&6	-607 194	-528 000
Total	799 005	1 745 487

Les dettes vis-à-vis de l'Etat comprennent principalement les comptes de TVA facturée.

Les autres créanciers comprennent principalement les avances facturées à l'ONEE au titre du crédit de TVA conformément aux dispositions du contrat de fourniture d'énergie électrique.

13. CHIFFRE D'AFFAIRES NET

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Frais de puissance	4 253 642	4 251 741
Frais d'énergie	6 210 959	8 579 307
Autres revenus	413 477	359 623
Total	10 878 079	13 190 671

14. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Consommation de charbon	6 337 107	8 571 787
Consommation de fuel	44 892	37 192
Autres achats consommés	312 085	407 695
Autres charges externes	420 032	294 875
Jetons de présence	4 500	4 000
Total	7 118 616	9 315 550

15. CHARGES DU PERSONNEL

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Charges de personnel	285 956	295 334
Effectif moyen	440	441
Salaire moyen	650	670

16. DOTATIONS D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dotations aux amortissements	825 150	842 451
Dotations aux provisions	8 768	12 045
Total	833 918	854 496

Les dotations aux provisions sont principalement relatives aux provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange.

17. RÉSULTAT FINANCIER

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Intérêts et autres produits financiers	146 543	87 662
Reprises financières et transferts de charges	14 448	51 824
Résultat de change	(17 899)	(354 425)
Charges d'intérêts	(536 337)	(354 219)
Dotations financières	(11 068)	(14 448)
Total	(404 313)	(583 606)

Les intérêts et autres produits financiers correspondent aux produits des placements des excédents de trésorerie.

Les reprises financières correspondent aux reprises des provisions pour perte de change de l'exercice précédent.

Les charges d'intérêts correspondent aux intérêts sur les emprunts bancaires et obligataires contractés par les sociétés TAQA Morocco et JLEC 5&6.

18. RÉSULTAT NON COURANT

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Autres produits non courants	2 731	97
Autres charges non courantes	(127 309)	(103 079)
Dotations/Reprises non courantes aux amortissements et aux provisions	(6 562)	4 954
Total	(131 140)	(98 029)

Le résultat non courant est principalement constitué de la Contribution Sociale de Solidarité versée par les sociétés TAQA Morocco et JLEC 5&6.

19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Impôts courants	747 566	755 589
Impôts différés	(27 481)	(78 860)
Total	720 085	676 729

Les impôts différés résultent uniquement des retraitements de consolidation (notamment les différences temporaires). La preuve d'impôt se présente comme suit :

Preuve d'impôt	2024	2023
Résultat avant impôt	2 097 161	2 025 953
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	2 097 161	2 025 953
Taux d'impôt	33%	32%
Impôt théorique	692 063	648 305
Dotations aux amortissements réintégrées fiscalement	2 980	2 977
Dons et cadeaux réintégrés fiscalement	0	330
Autres retraitements	25 042	25 118
Total de la charge d'impôt	720 085	676 730

20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers de dirhams	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagements donnés (avals et cautions)	390	390
Engagements reçus (avals et cautions)	1 060 305	1 041 638

La liste des actifs de JLEC 5&6 faisant l'objet d'une sûreté réelle dans le cadre du financement, de la construction et de l'exploitation des Unités 5 et 6 de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar (le « Projet ») se présente comme suit :

- un nantissement du fonds de commerce de JLEC 5&6 ;
- deux nantissements portant sur l'ensemble des actions (moins trois actions) de JLEC 5&6, représentant 100% (moins trois actions) de son capital social ;
- une hypothèque immobilière portant sur le droit de superficie dont dispose JLEC 5&6 sur le site des Unités 5 et 6 et faisant l'objet du titre spécial n°146.616/08/BIS et du titre spécial n°146.617/08/BIS ;
- une convention-cadre de cession de créances professionnelles portant sur certains contrats du Projet et les actes de cessions de créances professionnelles correspondants ;
- une convention-cadre de cession de créances professionnelles ;
- un nantissement des prêts et créances intra-groupe ;
- des délégations d'indemnités d'assurances portant sur les assurances souscrites dans le cadre du Projet ;
- des nantissements de soldes de comptes bancaires dédiés à JLEC 5&6 ;
- des indemnités d'assurance de TAQA Morocco.

21. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées au titre de l'exercice 2024 sont synthétisées ci-dessous :

Convention	Partie liée	Type de transaction	Montant inscrit au niveau du CPC 2024 (en milliers de dirhams)
Contrat de prestations de services (notamment assistance dans la finalisation des arrêtés comptables, assistance dans les obligations de reporting ainsi que les aspects juridiques)	TNA	Refacturation	7 409
TAQA Morocco rend à JLEC 5&6 des prestations de services notamment dans les domaines suivants : RH (recrutement, formation), support technique, logistiques et achats, IT, implémentation des procédures santé, sécurité & environnement	JLEC 5&6	Refacturation	12 596
Contrat O&M entre TAQA Morocco, TNA et JLEC 5&6	JLEC 5&6 et TNA	Refacturation + bonus - malus	73 572
Un contrat nommé "IPFPA" (Inter-Project Funding Providers Agreement) et son protocole d'application "SFIPAP" (Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol)	TAQA Morocco - JLEC 5&6	Refacturation	0
"EPA" (Equity Parties Agreement)	Abu Dhabi National Energy Company (TAQA), JLEC 5&6, TAQA Power Ventures BV	Refacturation	0
Contrat O&M entre TAQA Morocco et TNA	TNA	Refacturation + bonus - malus	60 653
Emprunts subordonnés accordés au profit de JLEC 5&6 afin de financer les coûts de développement et de construction	TAQA International BV	Intérêts	87 231
Convention de refacturation des frais de conseil, de déplacement et autres frais supportés par la société Abu Dhabi National Energy Company PJSC « TAQA » pour le compte de Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA « JLEC 5&6 »	Abu Dhabi National Energy Company PJSC "TAQA"	Refacturation	0
Convention de refacturation du Loyer des locaux occupés par TAQA North Africa « TNA »	TNA	Refacturation	936
Convention de refacturation du Loyer des locaux occupés par TAQA Morocco Wind Corporation « TMWC »	TMWC	Refacturation	26

22. PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales des exercices 2021 à 2024 établies par TAQA Morocco ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

Les déclarations fiscales des exercices 2021 à 2024 établies par JLEC 5&6 ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

23. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact sur la situation financière de la Société n'est survenu après la clôture de l'exercice 2024.

24. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Filiales	DÉCEMBRE 2024			DÉCEMBRE 2023		
	% d'intérêt	% contrôle	Méthode	% d'intérêt	% contrôle	Méthode
TAQA MOROCCO	100	100	Globale	100	100	Globale
JLEC 5&6	66	66	Globale	66	66	Globale
TAQA MOROCCO GREEN ENERGY	100	100	Globale	100	100	Globale

Deloitte Audit

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TAQA Morocco S.A.

Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar El Jadida

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

**exercice du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2024**

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TAQA Morocco S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 368 567 milliers de MAD dont un bénéfice net consolidé de 1 377 076 milliers de MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus l'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèses consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▮ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▮ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- ▮ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ▮ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- ▮ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ▮ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

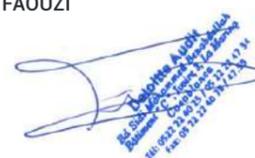
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 7 mars 2025

DELOITTE AUDIT

Adnane FAOUZI

Associé



Les Commissaires aux Comptes

BENJELLOUN TOUIMI Consulting

Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI

Associé



COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	31-Déc-24			31-Déc-23
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	104 126 766,89	35 957 666,89	68 169 100,00	48 814 453,45
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	104 126 766,89	35 957 666,89	68 169 100,00	48 814 453,45
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	14 089 399 950,21	10 057 711 263,40	4 031 688 686,81	4 219 423 653,22
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 674 372 822,37	9 001 607 563,59	3 672 765 258,78	3 880 099 853,55
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 415 027 127,84	1 056 103 699,81	358 923 428,03	339 323 799,67
Immobilisations corporelles (C)	1 217 837 651,83	904 377 770,11	313 459 881,72	217 413 838,15
Terrains				
Constructions	17 192 483,77	5 711 899,68	11 480 584,09	11 667 093,10
Installations techniques, matériel et outillage	709 684 477,90	617 714 541,07	91 969 936,83	107 426 831,35
Matériel de transport	1 963 390,53	1 859 373,33	104 017,20	154 842,20
Mobilier, matériels de bureau et aménagements divers	293 828 211,37	278 777 985,53	15 050 225,84	23 354 803,03
Autres immobilisations corporelles	313 970,50	313 970,50		
Immobilisations corporelles en cours	194 855 117,76		194 855 117,76	74 810 268,47
Immobilisations financières (D)	1 201 503 891,45		1 201 503 891,45	1 201 503 891,45
Prêts immobilisés	54 828,59		54 828,59	54 828,59
Autres créances financières	449 462,86		449 462,86	449 462,86
Titres de participation	1 200 999 600,00		1 200 999 600,00	1 200 999 600,00
Autres titres immobilisés				
Écarts de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	16 612 868 260,38	10 998 046 700,40	5 614 821 559,98	5 687 155 836,27
Stocks (F)	1 240 437 602,57	34 149 898,40	1 206 287 704,17	1 265 785 892,23
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	1 240 437 602,57	34 149 898,40	1 206 287 704,17	1 265 785 892,23
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	2 984 316 863,63	0,00	2 984 316 863,63	2 671 685 508,63
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	14 980 705,43		14 980 705,43	23 468 865,23
Clients et comptes rattachés	1 293 439 920,65		1 293 439 920,65	1 117 610 696,59
Personnel	1 569 087,64		1 569 087,64	934 109,11
État	1 044 929 116,25		1 044 929 116,25	993 521 928,87
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	607 193 776,26		607 193 776,26	527 994 511,05
Comptes de régularisation actif	22 204 257,40		22 204 257,40	8 155 397,78
Titres et valeurs de placement (H)	1 875 219 537,90		1 875 219 537,90	1 799 382 806,78
Écarts de conversion-Actif (I)	7 845 126,18		7 845 126,18	9 133 755,29
TOTAL II (F+G+H+I)	6 107 819 130,28	34 149 898,40	6 073 669 231,88	5 745 987 962,93
Trésorerie - Actif	17 186 219,11		17 186 219,11	27 398 940,62
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.P (Soldes débiteurs)	17 156 580,96		17 156 580,96	27 382 668,82
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	29 638,15		29 638,15	16 271,80
TOTAL III	17 186 219,11		17 186 219,11	27 398 940,62
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	22 737 873 609,77	11 032 196 598,80	11 705 677 010,97	11 460 542 739,82

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	31-déc-24	31-déc-23
Capitaux propres		
Capital social ou personnel (1)	2 358 854 200,00	2 358 854 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé.....		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 164 804 710,00	1 164 804 710,00
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	235 885 420,00	235 885 420,00
Autres réserves	1 658 126 229,88	138 013 489,09
Report à nouveau (2)		
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	1 060 492 555,55	2 345 711 710,79
Total des capitaux propres (A)	6 478 163 115,43	6 243 269 529,88
Capitaux propres assimilés (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	3 048 926 525,46	3 301 319 214,02
Emprunts obligataires	2 024 999 640,00	2 174 999 640,00
Autres dettes de financement	1 023 926 885,46	1 126 319 574,02
Provisions durables pour risques et charges (D)	29 147 548,00	22 585 144,00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 147 548,00	22 585 144,00
Écarts de conversion - Passif (E)	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	9 556 237 188,89	9 567 173 887,90
Dettes du passif circulant (F)	2 135 020 560,26	1 875 204 745,27
Fournisseurs et comptes rattachés	1 034 638 282,80	913 583 182,11
Clients créditeurs, avances et acomptes	27 323 678,29	0,00
Personnel	38 729 147,72	45 477 537,65
Organismes sociaux	6 751 516,65	7 178 801,86
État	265 210 789,85	145 347 816,12
Comptes d'associés	146 682,13	0,29
Autres créanciers	743 132 351,45	743 115 361,45
Comptes de régularisation - passif	19 088 111,37	20 502 045,79
Autres provisions pour risques et charges (G)	9 994 959,66	2 725 715,34
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	4 424 302,16	15 438 391,31
TOTAL II (F+G+H)	2 149 439 822,08	1 893 368 851,92
Trésorerie - Passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)		
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	11 705 677 010,97	11 460 542 739,82

(1) capital personnel débiteur
(2) bénéficiaire (+) déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
NATURE	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3= 1 + 2		
	1	2			
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits					
Chiffre d'affaires	6 068 100 870,29		6 068 100 870,29	7 245 885 200,12	
Variation de stocks de produits (+ou-) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	7 708 722,41		7 708 722,41	132 413,94	
Reprises d'exploitation : transfert de charges	72 297 341,39		72 297 341,39	38 200 648,35	
TOTAL I	6 148 106 934,09		6 148 106 934,09	7 284 218 262,41	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus (2) de marchandises					
Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 494 088 313,35		4 494 088 313,35	5 446 030 408,76	
Autres charges externes	273 059 104,49		273 059 104,49	212 548 007,32	
Impôts et taxes	23 196 174,98		23 196 174,98	23 893 260,09	
Charges de personnel	199 256 728,22		199 256 728,22	217 144 970,77	
Autres charges d'exploitation	4 500 000,00		4 500 000,00	4 000 000,00	
Dotations d'exploitation	352 850 577,82		352 850 577,82	365 700 327,67	
TOTAL II	5 346 950 898,86		5 346 950 898,86	6 269 316 974,61	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			801 156 035,23	1 014 901 287,80	
IV PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	607 193 853,26		607 193 853,26	1 838 117 912,59	
Gains de change	9 572 028,30		9 572 028,30	1 076 905,15	
Intérêts et autres produits financiers	84 477 987,83		84 477 987,83	44 671 495,01	
Reprises financières : transfert de charges	87 532,90		87 532,90	1 042 172,48	
TOTAL IV	701 331 402,29		701 331 402,29	1 884 908 485,23	
V CHARGES FINANCIÈRES					
Charges d'intérêts	140 894 577,99		140 894 577,99	159 061 325,28	
Pertes de change	1 848 110,94		1 848 110,94	109 396 259,97	
Autres charges financières					
Dotations financières	7 356 777,22		7 356 777,22	87 532,90	
TOTAL V	150 099 466,15		150 099 466,15	268 545 118,15	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			551 231 936,14	1 616 363 367,08	
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			1 352 387 971,37	2 631 264 654,88	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
Produits de cession d'immobilisations					
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	2 363 484,48		2 363 484,48	85 464,00	
Reprises non courantes : transferts de charges	22 585 144,00		22 585 144,00	27 538 690,00	
TOTAL VIII	24 948 628,48		24 948 628,48	27 624 154,00	
IX CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées					
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	43 410 854,30		43 410 854,30	48 012 018,09	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	29 147 548,00		29 147 548,00	22 585 144,00	
TOTAL IX	72 558 402,30		72 558 402,30	70 597 162,09	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-47 609 773,82	-42 973 008,09	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔT (VII+ou-X)			1 304 778 197,55	2 588 291 646,79	
XII IMPÔT SUR LES RESULTATS			244 285 642,00	242 579 936,00	
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 060 492 555,55	2 345 711 710,79	
XIV TOTAL PRODUITS (I+IV+VIII)			6 874 386 964,86	9 196 750 901,64	
XV TOTAL CHARGES (II+V+IX+XII)			5 813 894 409,31	6 851 039 190,85	
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			1 060 492 555,55	2 345 711 710,79	

(1) Variation de stocks : stock final – stock initial ; Augmentation (+) ; Diminution (-)
 (2) Achats revendus ou consommés : achats – variation de stock

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)
I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

(Montants en dhs)			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1		Ventes de marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0,00	0,00
	+	PRODUCTION DE L' EXERCICE (3+4+5)	6 068 100 870,29	7 245 885 200,12
3		Ventes de biens et services produits	6 068 100 870,29	7 245 885 200,12
4		Variation de stocks de produits		
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	4 767 147 417,84	5 658 578 416,08
6		Achats consommés de matières et fournitures	4 494 088 313,35	5 446 030 408,76
7		Autres charges externes	273 059 104,49	212 548 007,32
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 300 953 452,45	1 587 306 784,04
8	+	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	-	IMPÔTS ET TAXES	23 196 174,98	23 893 260,09
9		Impôts et taxes	23 196 174,98	23 893 260,09
10		Charges de personnel	199 256 728,22	217 144 970,77
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	1 078 500 549,25	1 346 268 553,18
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)		
11	+	Autres produits d'exploitation	7 708 722,41	132 413,94
12	-	Autres charges d'exploitation	4 500 000,00	4 000 000,00
13	+	Reprises d'exploitation : transfert de charges	72 297 341,39	38 200 648,35
14	-	Dotations d'exploitation	352 850 577,82	365 700 327,67
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	801 156 035,23	1 014 901 287,80
VII	+ ou -	RÉSULTAT FINANCIER	551 231 936,14	1 616 363 367,08
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ou-)	1 352 387 971,37	2 631 264 654,88
IX	+ ou -	RÉSULTAT NON COURANT	-47 609 773,82	-42 973 008,09
15	-	IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	244 285 642,00	242 579 936,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)	1 060 492 555,55	2 345 711 710,79

II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		Résultat net de l'exercice		
1		* Bénéfice +	1 060 492 555,55	2 345 711 710,79
		* Perte -	0,00	0,00
2	+	Dotations d'exploitation (1)	352 850 577,82	357 813 044,18
3	+	Dotations financières (1)	0,00	0,00
4	+	Dotations non courantes (1)	29 147 548,00	22 585 144,00
5	-	Reprises d'exploitation (2)	10 000 000,00	0,00
6	-	Reprises financières (2)	0,00	0,00
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	22 585 144,00	27 538 690,00
8	-	Produits de cession d'immobilisations	0,00	0,00
9	+	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	0,00	0,00
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	1 409 905 537,37	2 698 571 208,97
10	-	Distribution de bénéfices	825 598 970,00	825 598 970,00
II		AUTOFINANCEMENT	584 306 567,37	1 872 972 238,97

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
I Synthèse des masses du bilan

(Montants en dhs)				Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	
MASSES	Exercice N (a)	Exercice N-1 (b)	Variation (a-b)		
			Emplois (c)	Ressources (d)	
1	Financement permanent	9 556 237 188,89	9 567 173 887,90	10 936 699,01	
2	Moins Actif immobilisé	5 614 821 559,98	5 687 155 836,27		72 334 276,29
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	3 941 415 628,91	3 880 018 051,63		61 397 577,28
4	Actif circulant	6 073 669 231,88	5 745 987 962,93	327 681 268,95	
5	Moins Passif circulant	2 149 439 822,08	1 893 368 851,92		256 070 970,16
6	= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	3 924 229 409,80	3 852 619 111,01	71 610 298,79	
7	= TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) (A-B)	17 186 219,11	27 398 940,62		10 212 721,51

II Emplois et Ressources

		Exercice n		Exercice n-1	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			584 306 567,37		1 872 972 238,97
Capacité d'autofinancement			1 409 905 537,37		2 698 571 208,97
- Distribution de bénéfices			(825 598 970,00)		(825 598 970,00)
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					17 394,32
Cessions d'immobilisations incorporelles					
Cessions d'immobilisations corporelles					
Cessions d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances Immobilisées					17 394,32
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			584 306 567,37		1 872 989 633,29
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		240 336 301,53		128 455 366,48	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		97 192 916,48		94 491 894,62	
Acquisitions d'immobilisations corporelles		143 143 385,05		32 963 471,86	
Acquisitions d'immobilisations financières				1 000 000,00	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		252 392 688,56		252 392 748,56	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		80 180 000,00	50 000 000,00	56 000 000,00	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		572 908 990,09		436 848 115,04	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		71 610 298,79	-	1 546 635 335,17	-
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-	10 212 721,51	-	110 493 816,93
TOTAL GÉNÉRAL		644 519 288,88	644 519 288,88	1 983 483 450,21	1 983 483 450,21

**ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024 (ETIC)**
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES
Informations générales sur l'activité
Historique

La centrale thermique de Jorf Lasfar est située sur la côte atlantique du Maroc, adjacente au port de Jorf Lasfar, dans la province d'El Jadida. Le site est localisé à environ 127 Km au sud-ouest de Casablanca. La construction des unités 1 et 2 de la centrale thermique a été effectuée par GEC Alstom pour le compte de l'Office National d'Electricité (ONE), et achevée en 1994. Chacune de ces unités, utilisant le charbon comme combustible, a une capacité de 330 MW.

En octobre 1994, l'ONE a émis un appel d'offre international relatif à la concession de la centrale thermique de Jorf Lasfar pour une période de 30 années. Le Groupement formé par ABB Energy Ventures et CMS Generation (Le Consortium) a été retenu en février 1995.

L'accord de principe établi entre l'ONE et le Consortium en avril 1996 a permis le démarrage des négociations des contrats afférents au projet (Project Agreements).

Constitution et activité

Dans le but de conclure officiellement et mettre en œuvre ces contrats, le Consortium a constitué, en date du 20 janvier 1997, une société marocaine en commandite par actions dénommée Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 2145, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 1021595 et enregistrée à la Patente sous le Numéro 42161753.

Conformément à ses statuts, la société a pour objet de construire, exploiter, gérer et maintenir la centrale électrique de Jorf Lasfar, incluant le développement, le financement, l'équipement, la construction, le design, les tests, l'exploitation et la maintenance des deux nouvelles unités, qui sont quasiment similaires en taille et en technologie à celles déjà existantes. Dans le but d'assurer son approvisionnement en combustibles, la société développe, exploite et entretient les installations de déchargement, de transport et de stockage du charbon existantes au Port de Jorf Lasfar.

Afin d'exercer ces activités, la société a reçu un droit de jouissance du site localisé au port de Jorf Lasfar, des unités existantes, des unités nouvelles, des installations de transport du charbon.

Période de développement de l'activité

Le 12 septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement, tous les Contrats de Projet ont été signés, le Contrat d'Emprunt Groupe a été exécuté, et le premier déblocage de l'Emprunt Groupe a notamment servi au paiement du Droit de Jouissance à l'ONE. Par conséquent, JLEC a pris possession de la Centrale Thermique le 13 septembre 1997 et a commencé à vendre la capacité disponible et la production nette à l'ONE, conformément au Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique (PPA). Les conditions requises pour le financement du projet ont été complétées en novembre 1997.

Période de construction des Unités 3 et 4

Les Unités 3 et 4 ont été respectivement mises en exploitation le 9 juin 2000 et le 2 février 2001, soit respectivement 33 mois et 40 mois à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

Acquisition de JLEC par TAQA

Le 2 mai 2007, Abu Dhabi National Energy Company ("TAQA") a acheté CMS Generation, filiale de CMS Energy qui contrôle les actionnaires directs de JLEC (i) Jorf Lasfar Energiaktiebolag, (ii) Jorf Lasfar Power Energy AB and (iii) Jorf Lasfar Handelsbolag et les filiales du Groupe ABB (i) Tre Kronor Investment AB, (ii) AB Cythere 61 and (iii) AB Cythere 63. En conséquence de ces acquisitions, JLEC était directement et indirectement détenue par TAQA.

Refinancement de la dette

Le refinancement de la dette contractée en devises en 1997 auprès d'un consortium de bailleurs de fonds étrangers ainsi que la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC, moyennant la contraction d'un crédit auprès d'un consortium de banques marocaines, comportant de deux tranches A et B d'une maturité long terme (une Tranche A d'un montant de 5.500.000.000 Dirhams et une Tranche B de 1.500.000.000 Dirhams), et de deux Tranches R (une facilité court terme sur un an) d'un montant de 200.000.000 Dirhams chacune, dont le contrat a été signé en date du 16 janvier 2009, tel que modifié par avenant en date du 27 mars 2009 et par avenant en date du 22 décembre 2009 et par avenant du 15 décembre 2010 et par avenant en date du 10 décembre 2012 et par avenant en date du 3 octobre 2014 et par avenant en date du 3 juillet 2015.

Création de la filiale Jorf Lasfar Energy Company 5&6 (JLEC 5&6)

Le 22 décembre 2010, JLEC 5&6 a été créée pour porter le projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar par la construction de deux nouvelles unités de 350MW brute chacune fonctionnant au charbon vapeur sur le site adjacent au site actuel de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Les deux nouvelles unités de production d'électricité (Unités 5&6) sont d'une capacité de 700 MW (2 x 350 MW), portant la capacité totale de la centrale thermique de Jorf Lasfar à plus de 2000 MW. TAQA Morocco détient, au 31 décembre 2024, 66% des actions de JLEC 5&6.

Les Unités 5&6 ont été mises en exploitation commerciale respectivement le 15 avril et le 7 juin 2014.

Placement Privé et Introduction en Bourse

En décembre 2013, une double augmentation de capital d'un montant global de 1.500.000.310 DH a été effectuée :

- Une première augmentation «Augmentation de Capital Pré-IPO » a été réservée à des investisseurs institutionnels (RMA Watanya, SCR et MCMA) suite à un Placement Privé qui s'est élevé à DH 499.999.805, dont 111.731.800 Dh à titre de nominal et 388.268.005 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues du Placement Privé ont été intégralement libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013 ;

- Une deuxième augmentation de capital «Augmentation de Capital IPO» a été réalisée auprès du Grand Public suite à l'introduction en bourse de JLEC pour un montant de 1.000.000.505 DH, dont 223.463.800 Dh à titre de nominal et 776.536.705 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues de l'introduction en bourse ont intégralement été libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013.

A l'issue de l'introduction en bourse précitée, Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) détient désormais 85,79 % du capital de TAQA Morocco et la portion du capital restante soit 14,21% est détenue par les actionnaires ayant participé au Placement Privé et à l'introduction en bourse.

Changement de dénomination sociale et extension de l'objet social

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de TAQA MOROCCO S.A. (ex Jorf Lasfar Energy Company) s'est réunie le 13 Octobre 2014 à, et a notamment approuvé :

- L'adoption de la nouvelle dénomination sociale « TAQA Morocco » ;
- L'extension de l'objet sociale de la société TAQA Morocco ;
- La modification corrélative des Statuts de la société TAQA Morocco.

Extension du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. L'alignement des deux PPA 1 à 4 et 5&6 à 2044 permettra de consolider durablement la robustesse du business model de TAQA Morocco pour continuer à garantir une charge de base compétitive et contribuer à la sécurité énergétique du Royaume du Maroc.

Émission d'un emprunt obligataire par placement privé

TAQA Morocco a réalisé, le 7 septembre 2020, une émission obligataire par placement privé d'un montant de 2,7 milliards DH au taux fixe de 3,75% sur une maturité de 18 ans. L'objectif de cette émission est de permettre à la Société TAQA Morocco d'optimiser son coût d'endettement et de diversifier ses sources de financement pour accompagner la diversification du mix énergétique de TAQA Morocco au Maroc.

Cette émission obligataire a servi au remboursement par anticipation, en date du 22 septembre 2020, de la dette bancaire contractée en 2019 pour un montant de 2,7 milliards DH.

Création de la filiale TAQA Morocco Green Energy (T.M.G.E)

Le 13 mars 2023, TAQA Morocco Green Energy (T.M.G.E) a été créée pour porter les projets de développement dans les énergies renouvelables. TAQA Morocco détient, au 31 décembre 2024, 100% des actions de la société T.M.G.E.

Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

Généralités

Les états de synthèse de la société TAQA Morocco sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc, tels que prescrits dans le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Durant la période de constitution et d'établissement de la Société (jusqu'à la date de la Mise en Place du Financement), toutes les dépenses ont été payées par le Groupement (ABB et CMS). Dès la Mise en Place du Financement, tous les frais de premier établissement et de constitution supportés par les sociétés apparentées ont été facturés à JLEC, et remboursés par la Société.

Immobilisations en non valeur

Frais préliminaires

Dès la date de la Mise en Place du Financement, la Société a immobilisé ses frais préliminaires et les a amortis sur une durée ne dépassant pas cinq années. Les frais préliminaires comprennent les charges légales et administratives engagées pour constituer la société, ainsi que certaines dépenses supportées dans le but de préparer le démarrage de l'activité commerciale de la Société.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent des charges afférentes à des projets spécifiques qui ont fait l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées par le Groupement durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Droit de jouissance complémentaire relatif aux Unités 3 et 4

JLEC avait procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC avait été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Droit de jouissance complémentaire relatif à la prorogation du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. Dans ce cadre, TAQA Morocco a procédé au paiement du droit de jouissance complémentaire pour un montant de 1,5 milliard DH qui a été immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les révisions mineures et majeures effectuées selon le plan de maintenance préétabli qui sont amorties sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée de la concession. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entré Premier Sorti (P.E.P.S).

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif ou passif.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

État des dérogations

Dérogations aux principes comptables fondamentaux

Néant.

Dérogations aux méthodes d'évaluation

Néant.

Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Les gains et pertes de change provenant de la comptabilisation des achats de charbon et des règlements correspondants, effectués en Dollars américains et convertis en dirhams au cours du jour d'opération, sont enregistrés dans un sous-compte de la rubrique « Achats de charbon » intitulé « Différences sur achats de charbon en dollars », parmi les charges d'exploitation. Ce traitement particulier, sans impact sur le patrimoine et la situation financière de la Société, est justifié par le fait que ces différences sont liées aux règles de comptabilisation, et ne correspondent pas à des gains et pertes de change provenant de la conversion de dirhams en dollars.

État des changements de méthodes

Changements affectant les méthodes d'évaluation

Néant.

Changements affectant les règles de présentation

Néant.

DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		
COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT AU 31/12/2024
2128200000	Autres	104 126 766,89
	VALEUR BRUTE	104 126 766,89
2812820000	Autres	35 957 666,89
	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	35 957 666,89
	TOTAL	68 169 100,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024					
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	73 946 766,89	80 180 000,00				50 000 000,00	104 126 766,89
* Frais préliminaires							
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	73 946 766,89	80 180 000,00				50 000 000,00	104 126 766,89
* Primes de remboursement des obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 992 207 033,73	97 192 916,48					14 089 399 950,21
* Immobilisations en recherche et développement							
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 673 301 524,62	1 071 297,75					12 674 372 822,37
* Fonds commercial							
* Autres immobilisations incorporelles	1 318 905 509,11	96 121 618,73					1 415 027 127,84
* Autres immobilisations incorporelles en cours							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 074 694 266,78	143 143 385,05		8 194 376,23		8 194 376,23	1 217 837 651,83
* Terrains							
* Constructions	15 893 130,13	715 553,64		583 800,00			17 192 483,77
* Installations techniques, matériel et outillage	689 747 069,03	13 872 879,64		6 064 529,23			709 684 477,90
* Matériel de transport	1 963 390,53						1 963 390,53
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	291 966 438,12	315 726,25		1 546 047,00			293 828 211,37
* Autres immobilisations corporelles	313 970,50						313 970,50
* Immobilisations corporelles en cours	74 810 268,47	128 239 225,52				8 194 376,23	194 855 117,76

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

		Exercice Clos au 31 décembre 2024			
NATURE	Cumul Début Exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisations sorties 3	Amortissement sur reclassement immobilisations 4	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 5=1+2-3-4
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	25 132 313,44	20 825 353,45	10 000 000,00	-	35 957 666,89
* Frais préliminaires		-	-		-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	25 132 313,44	20 825 353,45	10 000 000,00		35 957 666,89
* Primes de remboursement des obligations		-	-		-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 772 783 380,51	284 927 882,89	-		10 057 711 263,40
* Immobilisations en recherche et développement					
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 793 201 671,07	208 405 892,52	-		9 001 607 563,59
* Fonds commercial		-	-		-
* Autres immobilisations incorporelles	979 581 709,44	76 521 990,37	-		1 056 103 699,81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	857 280 428,63	47 097 341,48			904 377 770,11
* Terrains					
* Constructions	4 226 037,03	1 485 862,65			5 711 899,68
* Installations techniques, matériel et outillage	582 320 237,68	35 394 303,39			617 714 541,07
* Matériel de transport	1 808 548,33	50 825,00			1 859 373,33
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	268 611 635,09	10 166 350,44			278 777 985,53
* Autres immobilisations corporelles	313 970,50				313 970,50

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2024							
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values
Néant							

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024							
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
JORF LASFAR ENERGY COMPANY 5&6	ENERGIE ELECTRIQUE	1 818 200 000,00	65,999%	1 199 999 600,00	1 199 999 600,00	30/09/2024	2 936 968 669,37	916 309 729,99	607 193 853,26
TAQA MOROCCO GRREN ENERGY	ENERGIES RENOUVELABLES	1 000 000,00	100,000%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2024	580 572,09	(236 898,31)	0,00
TOTAL				1 200 999 600,00	1 200 999 600,00		2 936 968 669,37	916 309 729,99	607 193 853,26

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges	22 585 144,00			29 147 548,00			22 585 144,00	29 147 548,00
SOUS TOTAL (A)	22 585 144,00			29 147 548,00			22 585 144,00	29 147 548,00
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	34 743 410,52				593 512,12			34 149 898,40
5 Autres provisions pour risques et charges	2 725 715,34		7 356 777,22			87 532,90		9 994 959,66
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	37 469 125,86		7 356 777,22	-	593 512,12	87 532,90		44 144 858,06
TOTAL (A+B)	60 054 269,86		7 356 777,22	29 147 548,00	593 512,12	87 532,90	22 585 144,00	73 292 406,06

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
CRÉANCES	TOTAL au 31/12/2024	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	504 291,45	504 291,45						
* Prêts immobilisés	54 828,59	54 828,59						
* Autres créances financières	449 462,86	449 462,86						
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 984 316 863,63	946 943 469,58	2 037 373 394,05		11 131 657,99	2 328 657 035,58	608 909 859,28	
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	14 980 705,43		14 980 705,43		1 600 757,00	6 990 911,12		
* Clients et comptes rattachés	1 293 439 920,65	266 784,12	1 293 173 136,53			1 276 737 008,21	1 716 083,02	
* Personnel	1 569 087,64		1 569 087,64					
* État	1 044 929 116,25	946 676 685,46	98 252 430,79			1 044 929 116,25		
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	607 193 776,26		607 193 776,26				607 193 776,26	
* Comptes de régularisation - Actif	22 204 257,40		22 204 257,40		9 530 900,99			

TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos au 31 décembre 2024								
(Montants en dhs)								
DETTES	TOTAL au 31/12/2024	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	3 048 926 525,46	2 796 533 716,91	252 392 808,55					
* Emprunts obligataires	2 024 999 640,00	1 874 999 520,00	150 000 120,00					
* Autres dettes de financement	1 023 926 885,46	921 534 196,91	102 392 688,55					
DU PASSIF CIRCULANT	2 135 020 560,26	750 225 090,76	1 384 795 469,50		831 342 502,00	1 015 094 657,95	34 418 352,57	
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 034 638 282,80	7 092 739,31	1 027 545 543,49		831 342 502,00		34 418 352,57	
* Clients créditeurs, avances et acomptes	27 323 678,29		27 323 678,29					
* Personnel	38 729 147,72		38 729 147,72					
* Organismes sociaux	6 751 516,65		6 751 516,65			6 751 516,65		
* État	265 210 789,85		265 210 789,85			265 210 789,85		
* Comptes d'associés	146 682,13		146 682,13					
* Autres créanciers	743 132 351,45	743 132 351,45				743 132 351,45		
* Comptes de régularisation Passif	19 088 111,37		19 088 111,37					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2024					
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
* Sûretés données			NÉANT		
* Sûretés reçues	54 828,59	Hypothèque		Prêts au Logement	

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) [entreprises liées, associés, membres du personnel]

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice Clos au 31 décembre 2024		
(Montants en dhs)		
ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Importation Temporaire		
Exportation Temporaire		
FERBECK & FURMITHERM (43028 EUR)	208 712,00	208 712,00
ABB SECHERON SA (1500 CHF)	4 752,00	4 752,00
Paul boman (250 USD)	663,00	663,00
TOTAL	214 127,00	214 127,00
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
- Avals et cautions		
A) G.A		
Convention de séquestre ONEE (Lettre de crédit)	425 000 000,00	425 000 000,00
AFRIQUIA (Attijari wafa bank)	339 820,20	339 820,20
AFRIQUIA (BP)	559 812,60	559 812,60
B) O&M		
SMAC STE	134 068,00	134 068,00
SOMARAIL (Crédit du Nord)	216 352,86	216 352,86
SCHNEIDER ELECTRIC MAROC	321 600,00	321 600,00
CBI	254 887,08	254 887,08
TECHNI DISPO	50 850,60	50 850,60
GROUPE PRORISK	91 594,09	91 594,09
Hitachi Energy Switzerland AG (ex. ABB Power Grids Sécheron SA) (CHF 15 600,00)	177 262,80	177 262,80
APPLICATIONS ELECTRONIQUES & TECHNIQUES (EUR 3 600,00)	-	39 450,96
Hitachi Energy Switzerland AG (CHF 98 862,00)	-	1 123 368,91
Hitachi Energy Switzerland AG (CHF 28 911,11)	328 516,94	328 516,94
Qlar Europe GmbH EX (SCHENCK PROCESS EUROPE GmbH) (USD 44 100,00)	435 531,60	-
- Autres engagements reçus		
TOTAL	427 910 296,78	428 637 585,05

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

Exercice Clos au 31 décembre 2024										
Rubriques 1	Date de la première échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortissement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
1	25/07/2018	120	24 208 333,33	10 ans	15 514 912,08	3 001 633,90	3 001 633,90	7 503 994,76	2 420 833,35	

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	- Achats de marchandises		
	- Variation des stocks de marchandises (+/-)		
	Total		
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	- Achats de matières premières	4 163 803 470,60	4 859 316 796,42
	- Variation des stocks de matières premières	3 984 329,85	290 895 694,64
	- Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	105 985 065,28	120 632 399,73
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	56 107 370,33	(18 963 503,30)
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	47 274 372,02	46 401 089,32
	- Achats de travaux, études et prestations de services	116 933 705,27	147 747 931,95
	Total	4 494 088 313,35	5 446 030 408,76
613/614	Autres charges externes		
	- Locations et charges locatives	9 795 045,98	6 419 258,71
	- Entretien et réparations	96 375 697,77	42 483 279,29
	- Primes d'assurances	45 811 114,94	45 658 586,43
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	26 620 896,54	24 348 822,35
	- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	42 034 039,91	55 037 545,49
	- Redevances pour brevets, marques, droits...	-	-
	- Études, recherches et documentation	299 166,06	629 749,06
	- Transports	6 192 088,41	6 567 040,16
	- Déplacements, missions et réceptions	9 089 988,33	5 090 217,42
	- Reste du poste des autres charges externes	36 841 066,55	26 313 508,41
	Total	273 059 104,49	212 548 007,32
616	Impôts et taxes	23 196 174,98	23 893 260,09
617	Charges de personnel		
	- Rémunérations du personnel	167 102 959,20	184 888 864,25
	- Charges sociales	32 153 769,02	32 256 106,52
	Total	199 256 728,22	217 144 970,77
618	Autres charges d'exploitation		
	- Jetons de présence	4 500 000,00	4 000 000,00
	- Pertes sur créances irrécouvrables		
	- Reste de poste des autres charges d'exploitation		
	Total	4 500 000,00	4 000 000,00
638	CHARGES FINANCIÈRES		
	Autres charges financières		
	- Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	- Pénalités sur marchés et débits		
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	- Pénalités et amendes fiscales		
	- Créances devenues irrécouvrables		
	- Reste du poste des autres charges non courantes	43 410 854,30	48 012 018,09
	Total	43 410 854,30	48 012 018,09
711	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
	- Ventes de marchandises au Maroc		
	- Ventes de marchandises à l'étranger		
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes des biens et services produits		
	- Ventes de biens au Maroc	6 068 100 870,29	7 245 885 200,12
	- Ventes de biens à l'étranger		
	- Ventes des services au Maroc		
	- Ventes des services à l'étranger		
	- Redevances pour brevets, marques, droits...		
	- Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	6 068 100 870,29	7 245 885 200,12

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
713	Variation des stocks de produits		
	- Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	- Variation des stocks des services produits (+/-)		
	- Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation		
	- Jetons de présence reçus		
	- Reste du poste (produits divers)	7 708 722,41	132 413,94
	Total	7 708 722,41	132 413,94
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	- Reprises	10 593 512,12	-
	- Transferts de charges	61 703 829,27	38 200 648,35
	Total	72 297 341,39	38 200 648,35
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	- Intérêts et produits assimilés	24 011 010,50	21 299 511,09
	- Revenus des créances rattachées à des participations		
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	60 466 977,33	23 371 983,92
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers	-	-
	Total	84 477 987,83	44 671 495,01

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL			
	INTITULÉ	MONTANT T1	MONTANT T2
I.	RÉSULTAT NET COMPTABLE		
	Bénéfice net	1 060 492 555,55	
	Perte nette		
II.	RÉINTEGRATIONS FISCALES	324 984 350,02	
	1. Courantes	6 359 542,73	
	- Écart de conversion passif sur éléments circulants	4 424 302,16	
	- Surplus d'amortissement fiscalement non déductible sur Matériel de Transport	1 740 586,00	
	- Autres Charge d'Exploitation non déductibles	194 654,57	
	2. Non courantes	318 624 807,29	
	- Contribution cohésion sociale CSS	37 903 115,00	
	- Provision pour engagements de retraite 2024	29 147 548,00	
	- Amortissement Immobilisations en recherche et développement	7 288 502,29	
	- Impôts sur les sociétés	244 285 642,00	
III.	DÉDUCTIONS FISCALES		645 217 388,57
	1. Courantes		
	- Écart de conversion passif sur passif circulant au 31 12 2023		15 438 391,31
	2. Non courantes		
	- Reprise de Provisions pour Engagements de retraite 2023		22 585 144,00
	- Produit des titres de participations		607 193 853,26
	- Autres produits non courants		
	Total	1 385 476 905,57	645 217 388,57
IV.	RÉSULTAT BRUT FISCAL		
	Bénéfice brut fiscal si T1 > T2 (A)	740 259 517,00	
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
	Exercice n-4		
	Exercice n-3		
	Exercice n-2		
	Exercice n-1		
VI.	RÉSULTAT NET FISCAL		
	Bénéfice net fiscal (A-C)		740 259 517,00
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII.	CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
	Exercice n-4		
	Exercice n-3		
	Exercice n-2		
	Exercice n-1		
	Exercice n		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C.	(+/-)	1 352 387 971,37
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	6 359 542,73
- Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	(15 438 391,31)
- Résultat courant théoriquement imposable	(=)	1 343 309 122,79
- Impôt théorique sur résultat courant	(-)	443 292 010,52
- Résultat courant après impôts	(=)	909 095 960,85

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Exercice Clos au 31 décembre 2024			
	Solde au début de l'exercice 1	Opération comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	133 846 856,37	975 896 102,67	856 130 185,00	253 612 774,04
B. T.V.A Récupérable	21 465 620,54	946 901 164,50	878 801 177,75	89 565 607,29
* sur charges	21 465 620,54	946 901 164,50	878 801 177,75	89 565 607,29
* sur immobilisations				
C. TVA Due ou Crédit de T.V.A = (A - B)	112 381 235,83	28 994 938,17	(22 670 992,75)	164 047 166,75

PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales des exercices 2021 à 2024 ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 2 358 854 200,00 DH					Exercice Clos au 31 décembre 2024		
Nom, prénom, ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exerc. précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
ABU DHABI NATIONAL ENERGY COMPANY (TAQA)	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	20 236 583	20 236 583	100,00	2 023 658 300	2 023 658 300	2 023 658 300
Frank Paul Possmeier	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	-	1	100,00	100	100	100
Alastair James Mulligan	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	1	-	-	-	-	-
Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaeri	SOWWAH SQUARE - AL MAQAM TOWER - 25th FLOOR - AL MARYAH ISLAND -ABU DHABI-EMIRATS ARABES UNIS	1	-	-	-	-	-
Fatma Otman Ahmad Otman Alshaygi	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	-	1	100,00	100	100	100
Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	1	1	100,00	100	100	100
Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	1	1	100,00	100	100	100
Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	1	1	100,00	100	100	100
Public		3 351 954	3 351 954	100,00	335 195 400	335 195 400	335 195 400
TOTAL		23 588 542	23 588 542		2 358 854 200	2 358 854 200	2 358 854 200

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE			
Exercice Clos au 31 décembre 2024			
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS AGO du 23/05/2024	
		- Réserve légale	
- Autres réserves (réserves facultatives)	138 013 489,09	- Autres réserves (réserves facultatives)	1 658 126 229,88
- Résultats nets de l'exercice 2023 en instance d'affectation	2 345 711 710,79	- Tantièmes	
- Résultat net de l'exercice		- Dividendes	825 598 970,00
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations (Résultat en instance d'affectation)	
- Autres prélèvements		- Report à nouveau	
TOTAL A	2 483 725 199,88	TOTAL B	2 483 725 199,88

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE		
Exercice Clos au 31 décembre 2024		
NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
- Financement permanent	0,00	
- Immobilisations brutes		-
- Rentrées sur immobilisations	0,00	
- Remboursement des dettes de financement		0,00
- Produits	24 011 010,50	
- Charges		4 074 724 320,08
TOTAL DES ENTRÉES	24 011 010,50	
TOTAL DES SORTIES		4 074 724 320,08
BALANCE DEVISES	4 050 713 309,58	
TOTAL	4 074 724 320,08	4 074 724 320,08

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES			
Exercice Clos au 31 décembre 2024			
NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2 Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Exercice N-1 Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Exercice N Du 01/01/2024 au 31/12/2024
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	4 716 261 482,28	6 194 455 076,43	6 409 994 015,43
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	7 998 811 511,77	7 245 885 200,12	6 068 100 870,29
2. Résultat avant impôts	1 221 374 334,18	2 588 291 646,79	1 304 778 197,55
3. Impôts sur les résultats	281 548 344,00	242 579 936,00	244 285 642,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	825 598 970,00	825 598 970,00	825 598 970,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation) de l'ex. précédent			
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	39,84	99,44	44,96
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	35,00	35,00	35,00
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	190 466 943,49	184 888 864,25	167 102 959,20
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	335	296	285

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS	
Exercice Clos au 31 décembre 2024	
I. DATATION	
. Date de clôture (1)	31 décembre 2024
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	04 mars 2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indication des événements
	- Favorables
	NÉANT
	- Défavorables
	NÉANT

Aux Actionnaires de la société
TAQA Morocco S.A.
Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar El Jadida

Rapport général des commissaires aux comptes

**Exercice du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2024**

AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TAQA Morocco S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 478 163 115,43 MAD dont un bénéfice net de 1 060 492 555,55 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TAQA Morocco S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

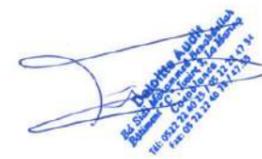
Casablanca, le 7 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Adnane FAOUZI

Associé



BENJELLOUN TOUIMI Consulting

Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI

Associé





Espace Bureaux Clarence
13, Rue Al Kasr
Casablanca
Maroc

Deloitte Audit
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc

Aux Actionnaires de la société

TAQA Morocco S.A.

Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar
El Jadida

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 99 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Contrat de prestations de services conclu avec JLEC 5&6 (convention écrite) :

Personnes concernées : JLEC 5&6, Société détenue à hauteur de 66% par TAQA Morocco.

Nature et objet de la convention : La société a signé en date du 28 janvier 2013 un contrat de prestations de services dans les domaines suivants : ressources humaines, support technique, logistique et achats, systèmes d'information ainsi que l'implémentation des procédures santé, sécurité et environnement.

Modalités essentielles : TAQA Morocco facture mensuellement à JLEC 5&6 un montant de KMAD 1.050 hors taxes.



Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2024, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 12.596. Le solde restant à encaisser à cette date s'élève à KMAD 1.260.

Sommes reçues ou versées : le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 15.087 toutes taxes comprises.

2.2. Contrat de prestations de services conclu avec TAQA North Africa (Convention écrite) :

Personnes concernées : TAQA North Africa, filiale d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC « TAQA ».

Nature et objet de la convention : la société a signé en date du 22 février 2013 un contrat de prestations de services avec la société TAQA North Africa dans les domaines suivants : assistance dans les démarches auprès des administrations publiques, finalisation des arrêtés comptables, assistance dans les obligations de reporting ainsi que les aspects juridiques.

Modalités essentielles : TAQA North Africa facture mensuellement à TAQA Morocco un montant de KMAD 618 hors taxes.

Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2024, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 7.409. Le solde restant à payer à cette date s'élève à KMAD 741.

Sommes reçues ou versées : le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à KMAD 8.875 toutes taxes comprises.

2.3. Contrat de Traitement des produits des assurances pour parties communes et des niveaux d'endettement de la société TAQA Morocco intitulé Inter-Project Funding Providers Agreement « IPFPA » entre TAQA Morocco, JLEC 5&6 et les agents de crédit de TAQA Morocco et JLEC 5&6 (Convention écrite) :

Personnes concernées : JLEC 5&6, société détenue à hauteur de 66% par TAQA Morocco.

Nature et objet de la convention : La société TAQA Morocco a signé, en date du 10 janvier 2013, l'IPFPA régissant, en plus d'autres sujets, le traitement des produits des assurances pour les parties et installations communes de la Centrale ainsi que les niveaux d'endettement de la société TAQA Morocco.

Modalités essentielles : Le contrat « IPFPA » et son protocole « SFIPAP » déterminent les conditions d'ouverture des comptes et d'affectations des produits des assurances pour les parties et installations communes de la Centrale. Ces contrats régissent également la désignation des responsables pour organiser, obtenir et gérer les assurances et réassurances pour les parties et installations communes de la centrale au nom des Emprunteurs (Taqa Morocco et JLEC 5&6) et les limitations d'endettement de la société TAQA Morocco ainsi que d'autres sujets et accords entre les parties.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucune transaction n'a eu lieu au titre de ce contrat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.4. Contrat d'Exploitation et de Maintenance « The O&M Agreement » conclu avec TAQA North Africa (Convention écrite) :



TAQA Morocco

Centrale Thermique Jorf Lasfar
B.P.99 - Sidi Bouzid - El Jadida - Maroc
Tél : +212 523 389 000 - Fax : +212 523 345 375
www.taqamorocco.ma